

- Un éditorial de Claude Ryan sur le drame Cross-Laporte: ce qui doit encore être tenté. (page 4)
- Un bloc-note de Paul Sauriol: la grève des spécialistes est maintenant sans excuse. (page 4)
- Pour survivre, la profession du notariat devra redéfinir son rôle. (page 2)

## la météo

Ciel variable avec un maximum d'environ 65.

Office ferial

Fais ce que dois

VOL. LXI - NO 237

Montréal, mardi 13 octobre 1970

10 CENTS

Chicoutimi, Saguenay, Bas-du-Fleuve, Rive-Nord, Québec-région, Ontario (Ottawa exclu): 15 CENTS

## Dans un ultime effort pour sauver MM. Laporte et Cross

## Les deux émissaires prennent contact

Le Front de libération et le gouvernement du Québec ont enfin pris contact. Les tractations se sont ouvertes cette nuit dans les locaux du quartier général de la Police de Montréal, rue Bonsecours. A la demande du premier ministre, M. Bourassa, et avec l'accord du FLQ, deux jeunes avocats parlementaires, Robert Lemieux, désigné par les ravisseurs, et Robert Demers, représentant du Conseil exécutif de la province. Les

discussions portent sur les modalités d'application des mesures exigées par les terroristes pour la libération de MM. Richard Cross et Pierre Laporte.

Au moment de mettre sous presse notre dernière édition, rien n'avait naturellement transpiré de cette rencontre secrète qui se déroule au grand Q.G. de la police parce que Me Lemieux, accusé d'entraver le cours de la justice, y est détenu depuis dimanche.

Au début de la soirée, à l'issue d'un long conseil des ministres qui s'est tenu dans le centre-ville, le premier ministre avait publié un communiqué annonçant sa décision de nommer le représentant du gouvernement pour rencontrer celui que le FLQ avait, plus tôt dans la journée, chargé de cette mission.

Ami personnel du premier ministre, Me Demers est trésorier de la Fédération libérale du Québec. Paradoxalement,

c'est aussi l'ancien associé de Me Lemieux.

Plus tôt, le Front de libération a publié un autre communiqué, intitulé "dernier communiqué", qui précise, non seulement les conditions auxquelles les deux otages seront libérés, mais aussi l'échéancier de leur réalisation. En somme, le FLQ déclare que M. Cross sera libéré à deux conditions: élargissement des prisonniers politiques et

transport par avion jusqu'en Algérie ou à Cuba; arrêt de toute activité policière dans cette affaire. Mais le FLQ ne relâchera M. Laporte que si les autres conditions énoncées au début de la semaine dernière sont toutes remplies: rançon de \$500,000; reclassement des anciens employés de Lapalme; publication du nom et de la photo du présumé délateur de la dernière cellule du FLQ.

Le ministère des affaires extérieures a fait savoir que le communiqué de M. Bourassa a été publié après consultation avec le premier ministre, M. Trudeau. Ottawa, précise-t-on, n'a rien à y ajouter.

Voici le texte du communiqué de M. Bourassa, rendu public à 19h15:

"A la suite de l'offre de communication qu'a faite le gouvernement du Québec dimanche soir au FLQ, ce dernier a décidé, si l'on se réfère à un communiqué rendu public ce matin, de nommer Me Robert Lemieux comme son représentant.

"Le gouvernement du Québec a décidé de nommer son représentant, Me Robert Demers, avocat de Montréal. Me Demers sera donc le représentant du Conseil exécutif pour discuter de la question préalable à laquelle j'ai référé dimanche dans mon allocution radiodiffusée.

"Me Demers est disposé à rencontrer Me Lemieux dès la publication de ce communiqué."

M. Bourassa ne tient compte, dans sa déclaration, que des communiqués du FLQ rendus publics dans la matinée de lundi. Il n'est pas fait référence au communiqué du FLQ rendu public hier soir et qui précise à quelles conditions le diplomate britannique et le ministre du travail seront remis en liberté. On en trouvera le texte ci-contre.

Chacune des parties a désigné son représentant, mais celui du FLQ, Me Lemieux, était toujours détenu au quartier général de la Police de Montréal au moment de mettre sous presse. L'avocat avait été appréhendé dimanche et accusé d'avoir entravé le cours de la justice. L'avocat de Me Lemieux, M. Filion, a eu quelques difficultés à rencontrer son client, difficultés qui ont été aplanies toutefois par suite d'une intervention du ministre de la justice, Me Choquette.

Il est donc possible que les pourparlers Lemieux-Demers aient lieu dans une cellule de la rue Bonsecours, à moins que l'avocat représentant le FLQ n'obtienne sa liberté sur parole ou sur cautionnement.

Des rumeurs de toutes sortes ont couru hier à Montréal, aussitôt diffusées par les postes de radio qui, dans cette affaire, sont les premiers informateurs du public. C'est ainsi que le bruit s'est répandu d'une intervention massive de l'armée canadienne à Montréal, les militaires devant même relever la Sûreté du Québec au quartier général de la rue Parthenais.

Ces rumeurs ont été vigoureusement démenties par un porte-parole des forces armées. Celles-ci, a dit le lieutenant-colonel Bonneau, n'interviendront que sur demande expresse du gouvernement du Québec. Or, le gouvernement du Québec n'a pas adressé une telle requête à Ottawa.

L'armée est par contre intervenue à Ottawa afin de prêter main-forte à la Gendarmerie royale et assurer la protection des hommes publics, diplomates et hauts fonctionnaires.

Au cours de la matinée, les deux

cellules du FLQ — la cellule "libération" qui détient M. Cross, et la cellule "Chénier" qui détient M. Laporte — ont adressé, par la voie habituelle, des communiqués publics. La cellule "libération" n'insistait que sur les deux principales conditions pour la remise en liberté de M. Cross. La cellule "Chénier" exigeait au contraire la réalisation des six conditions ini-

Voir page 18: Deux émissaires

## Le dernier communiqué du FLQ

Vers 16h30 hier, la station de radio CKLM a reçu un troisième communiqué du Front de libération du Québec, qui était accompagné d'une lettre du ministre Pierre Laporte à son épouse.

Le communiqué adressé à M. Pierre Pascau était daté de 15 heures et révélait qu'il serait le dernier. Le document provenait de la cellule Chénier et a été trouvé dans une cabine téléphonique à l'intersection des rues Ste-Catherine et de la Montagne.

Comme la lettre de M. Laporte à sa femme était personnelle, M. Pascau a refusé de la rendre publique. Le communiqué se lisait comme suit:

"A la suite de la publication du 8ième communiqué de la cellule de libération et du dernier communiqué de la cellule de financement Chénier la situation est clairement établie:

"1) — La libération saine de M. Cross suppose l'acceptation des deux exigences suivantes: la libération des prisonniers politiques, la cessation de la répression policière.

"2) — La libération de Pierre Laporte suppose le respect intégral des six conditions initiales du FLQ.

"A partir de ceci il n'y a donc que trois développements possibles:

"1) — Le gv. refuse toutes les exigences, ou hésite à les réaliser, ou met trop de temps à donner sa réponse. Face à une telle position les deux otages seront exécutés.

"2) — Le gv. décide d'accepter deux conditions, libération des prisonniers politiques, cessations des opérations policières. Dans ce cas James Cross sera libéré dans les 24 heures suivant le retour des trois observateurs et l'exécution de Pierre Laporte sera levée (X), mais le ministre du chômage et de l'assimilation des Québécois ne sera pas libéré.

"3) — Le gv. décide d'accéder aux six exigences initiales du FLQ. Dans ce cas Pierre Laporte et James Cross seront libérés sains et saufs dans les 24 heures

Voir page 18: Communiqué

## Un démenti

## Québec n'a pas encore fait appel à l'armée

Le lieutenant-colonel Jean Bonneau, officier préposé aux relations extérieures des forces armées du Canada, a démenti hier soir les rumeurs diffusées à la radio suivant lesquelles plusieurs centaines de militaires étaient intervenus en fin d'après-midi dans la région de Montréal.

A 20h., a dit le lieutenant-colonel Bonneau, aucune requête du gouvernement du Québec à l'adresse d'Ottawa pour l'intervention de l'armée n'avait été soumise au gouvernement central. L'officier a d'autre part nié les bruits

selon lesquels l'armée avait pris la relève de la Sûreté du Québec au quartier général de la rue Parthenais. "Il n'y a que trois ou quatre officiers qui occupent deux bureaux au troisième étage de cet immeuble de la Sûreté du Québec", a dit le lieutenant-colonel Bonneau.

Mais, à Ottawa, un porte-parole des forces armées a annoncé en fin de journée que des soldats cantonnés à Petawawa avaient gagné la région d'Ottawa pour prêter main-forte à la Gendarmerie royale et assurer la protection des di-

Voir page 18: L'armée

## Me Lemieux attendait encore sa libération

Le juge Claude Mélaçon de la Cour municipale a refusé hier de libérer l'avocat Robert Lemieux, arrêté en fin de semaine sous l'inculpation d'entrave à la justice, a révélé Me Claude Filion, qui représente l'accusé.

Le juge Mélaçon a renvoyé l'affaire au juge Emile Trottier de la Cour des sessions de la paix, qui avait signé le mandat d'arrestation de Me Lemieux. On sait que ce dernier a été désigné par le

FLQ pour servir d'intermédiaire entre le gouvernement et les ravisseurs de MM. Cross et Laporte.

Me Filion et l'avocat Bernard Mergler ont affirmé qu'ils n'avaient pas été autorisés à voir Me Lemieux au cours de l'après-midi de lundi. Me Mergler avait vu Me Lemieux avant midi, mais il n'a pas fourni de précisions à propos de leur conversation.



Paul Lemieux, frère de Me Robert Lemieux, a vainement attendu, hier, près du quartier général de la police de Montréal, la libération de l'avocat qui, à maintes reprises, a représenté des personnes accusées d'activités terroristes et qui avait été proposé comme intermédiaire entre les autorités et les ravisseurs de Pierre Laporte et James Cross. (Téléphoto CP)

## La FMSQ refuse de surseoir à la grève

par Jean-Luc Duguay

Affirmant que les services d'urgence fonctionnent "de façon impeccable" dans les 38 hôpitaux désignés du Québec, la Fédération des médecins spécialistes poursuit la grève qu'elle a déclenchée jeudi et qui touche 3,000 de ses 4,000 membres.

Un porte-parole de la FMSQ a reconnu que l'enlèvement du ministre Laporte par le FLQ jetait un éclairage différent sur le conflit de l'assurance-maladie. Il a dit que les dirigeants des spécialistes réévaluaient leur position "d'heure en heure" à la lumière des événements mais qu'ils ne croyaient pas pour le moment nécessaire de mettre

fin au débrayage.

Au cours du week-end, le député unioniste Jean-Noël Tremblay a demandé aux spécialistes de surseoir à leur grève afin de donner au gouvernement toute liberté de s'occuper du rapt de M. Laporte qui a eu pour effet de reléguer au second plan le débrayage des spécialistes.

Au terme d'une rencontre, dimanche après-midi, à Montréal, du premier ministre avec les chefs des trois autres partis, le bureau de M. Bourassa a annoncé l'ajournement sine die de la session extraordinaire de l'Assemblée nationale qui était prévue pour hier.

Le Parlement devait alors être saisi de deux projets de loi: l'un pour amender la loi de l'assurance-maladie et l'autre pour assurer l'instauration du régime public dès le 1er novembre, même à défaut d'une entente avec les fédérations de médecins (spécialistes et omnipraticiens) ainsi qu'avec les chirurgiens-dentistes et les optométristes.

Dans les milieux gouvernementaux, on estime généralement que le défi lancé par le FLQ à l'autorité du gouvernement favorise un durcissement de ce dernier à l'endroit des spécialistes. A la FMSQ, on n'est pas loin de le recon-

naître ouvertement, mais, ajoute-t-on, "il serait malheureux que le gouvernement profite de la situation pour faire plier les médecins".

Des sources québécoises disent, d'autre part, avoir l'impression que la majorité des spécialistes serait prête à reprendre le travail mais que ce sont les dirigeants de la FMSQ qui s'y opposent.

Depuis le début de la grève, le gouvernement n'a pas caché qu'il n'hésiterait pas, si cela devenait nécessaire, de recourir à une loi d'urgence ordonnant le retour au travail des spécialistes sous peine de sanctions.

Hier, un communiqué du ministère de la santé indiquait que la situation dans les hôpitaux "semble stable dans les circonstances".

"Le taux d'occupation dans les divers hôpitaux désignés semble monter graduellement, cependant qu'à l'inverse, dans les autres centres hospitaliers, le taux continue de diminuer de jour en jour", est-il encore dit.

Cependant, le ministère fait état d'une "surcharge" dans la section obstétrique de l'hôpital Saint-Sacrement où il y a eu 18 accouchements samedi et 15 dimanche. Le seul autre hôpital désigné dans la région de Québec est l'Hôtel-Dieu de Lévis qui est rempli à 40 p.c., contre 83 p.c. pour Saint-Sacrement.

Le ministère signale aussi un "encombrement" au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke qui a forcé l'Hôtel-Dieu à ouvrir certains services pour "dépanner" le CHU. Dans cette région, seules les urgences dites "majeures" sont traitées.

Les spécialistes sont en quête d'une meilleure rémunération. Le problème est lié à celui du désengagement, la FMSQ demandant que le médecin qui n'adhère pas au régime ait droit de demander à son patient une somme supérieure aux barèmes d'honoraires éventuellement négociés.

La semaine dernière, les omnipraticiens, qui ont adopté une attitude plus conciliante, ont quand même menacé de recourir à une forme quelconque de "contestation", à l'exclusion de la grève, si le gouvernement ne leur offre de meilleures conditions matérielles.

De son côté, l'Association des chirurgiens-dentistes affirme dans un communiqué qu'il "pourrait devenir difficile" de continuer les négociations en cours dans le contexte des lois qui doivent être adoptées par l'Assemblée nationale "puisque l'une détermine à l'avance l'entrée en vigueur de l'assurance-maladie".

L'ACDQ s'est appliquée jusqu'à ce jour à négocier à l'intérieur des cadres de la loi et se sent pénalisée d'avoir été respectueuse de cette loi", souligne le communiqué.

## La Nouvelle-Écosse aux urnes

## Le drame que vit le Québec fait presque oublier les élections

de notre envoyé spécial, Guy Deshaies

SIDNEY — Les spectaculaires enlèvements de MM. James Cross et Pierre Laporte au Québec ont tenu en haleine la population de la Nouvelle-Écosse, de sorte que la campagne électorale, qui ne suscitait déjà que peu d'intérêt dans cette province s'est achevée en fin de semaine encore plus discrètement qu'elle avait commencé.

Dimanche soir, les chefs des trois partis en lice ont lancé leur derniers messages et sont retournés chez eux pour suivre en paix les bouleversants événements du Québec.

Aujourd'hui, on n'attend pas plus de 75% des 451.000 électeurs aux urnes, bien qu'habituellement les gens de la Nouvelle-Écosse, même s'ils ne sont pas friands de politique, accomplissent fidèlement leur devoir d'électeurs.

Dans cette province où les libéraux ont tenu le pouvoir durant 73 ans et où les conservateurs de M. Smith sont à l'affiche depuis 1957, dans cette province où les policiers sont à temps partiel (\$5.000 par année pour un député) et où le parlement est plus petit que la maison du lieutenant-gouverneur — ce qui convient parfaitement au rôle que les gens veulent lui faire jouer — on ne voit pas tellement pourquoi M. Smith ne resterait pas premier ministre.

Mais étant donné les faibles majorités de plusieurs des 41 députés conservateurs et étant donné aussi un vote de protestation de plus en plus important, il se pourrait que les libéraux de M. Gerald

Regan enlèvent jusqu'à 15 sièges.

Il y a, en Nouvelle-Écosse, 40 circonscriptions électorales représentées par un député et trois circonscriptions repré-

sentées par deux députés, ce qui fait 46 députés pour 43 comtés.

Durant la campagne, M. Regan, tout comme M. Jeremie Akerman, leader du NPD, n'a pas dénoncé particulièrement le gouvernement et s'est plutôt contenté de faire valoir son programme électoral. Cette attitude, selon les observateurs ici, n'est pas de nature à satisfaire les insatisfaits et à susciter le vote de protestation.

MM. Regan et Akerman, dans leur dernier message, ont donc parlé des réformes qu'ils entendaient entreprendre s'ils étaient élus: développement économique bien sûr, mais de façon plus rationnelle et surtout plus profitable aux gens de la Nouvelle-Écosse, loyers à prix modiques, réformes des archaïques lois du travail, problèmes d'environnement (pollution) réformes sociales, etc.

Mais, comme on vote pour un homme plutôt que pour une idée en Nouvelle-Écosse, on croit que les belles idées des libéraux et des néo-démocrates ne sont que peu de chose à côté de la personnalité de M. Smith, le premier ministre dont le slogan était d'ailleurs: "Choisissez-vous comme premier ministre de la Nouvelle-Écosse un autre que le premier ministre lui-même".

Dans son message, M. Smith, protagoniste du relancement économique de la province avec M. Robert Stanfield en 1957, parle de lui-même. On le voit,

Voir page 6: Nouvelle-Écosse



G. I. Smith

## Le PQ donne son appui à la démarche de Bourassa

Le Parti québécois, à l'issue d'une réunion extraordinaire tenue hier à Montréal, a manifesté son accord avec la démarche adoptée par le premier ministre Robert Bourassa, à savoir: la libération des prisonniers politiques moyennant des garanties sur le sort de MM. Cross et Laporte.

Consulté à l'issue de la réunion du conseil des ministres, le leader parlementaire du PQ, M. Camille Laurin, avait déjà, dimanche, donné son appui à la décision du chef du gouvernement.

## au gré du temps

## Manichéisme

Nous vivons depuis une semaine en plein drame. A l'heure où nous déposons ce texte, rien n'indique quelle en sera l'issue.

Un des plus dramatiques aspects de cette affaire est cette navrante constatation que, dans un monde réputé pour l'efficacité de la communication, les forces en présence n'arrivent pas à se transmettre correctement leurs messages. La communication entre l'homme et l'homme, à l'instant même où l'avenir de la collectivité est en jeu, devient une menace à sa survie qu'une sauvegarde et se résout en chantages réciproques.

On en revient à un dualisme primaire: les bons seraient tous d'un même côté, réprouvés globalement les autres irréductiblement classés comme mauvais.

De part et d'autre, une valeur essentielle est abolie, celle de la nécessaire ambivalence de toute option.

Louis-Martin TARD

Dans sa déclaration, le conseil exécutif du PQ espère cependant que le geste posé par M. Bourassa n'a pas pour but de gagner du temps.

"Le sort de deux hommes étant en cause et le gouvernement ayant implicitement accepté le principe de la libération des prisonniers politiques, souligne le PQ, il faut maintenant qu'il bouge et qu'il bouge vite".

"Présumant des pressions extérieures" que le gouvernement québécois a dû subir, le Parti québécois espère que M. Bourassa à les moyens et les pouvoirs de mettre en oeuvre la position qu'il semble avoir arrêtée. "Au point où nous en sommes, conclut la déclaration péquiste, attendre pourrait être fatal pour les deux otages; sans compter la rapide détérioration sociale et politique que pourrait entraîner un dénouement tragique".

Affirmant que le premier ministre Trudeau est responsable de l'injustice nationale et sociale, le Parti communiste du Québec, pour sa part, croit que ceux qui risquent tout pour y mettre fin, s'attirent une certaine sympathie.

Selon le comité exécutif du Parti communiste, tant que Trudeau continuera à défier la réalité et à nier l'existence de la nation canadienne-française et son droit à l'auto-détermination, tant que le standard de vie inférieur et le chômage plus élevé, que le manque d'opportunités pour la jeunesse seront considérés comme "des disparités régionales, le ressentiment de la vaste majorité du peuple canadien-français continuera à mijoter à certains moments et à bouillonner à d'autres."

Voir page 6: Le PQ

## Au congrès de l'Ordre des notaires

# Pour survivre, le notariat doit redéfinir son rôle

de notre envoyé spécial, Normand Lépine

QUÉBEC — La profession de notaire doit-elle disparaître? Peut-on lui découvrir une nouvelle raison d'être dans notre société post-industrielle? Faut-il socialiser les services juridiques?

Ces questions, et d'autres aussi, ont été parmi les principales préoccupations du congrès de l'Ordre des notaires, en fin de semaine dans la vieille capitale.

Environ 400 notaires ont pris part à la rencontre et discuté, en ateliers, les trois thèmes du congrès: Les structures de l'ordre, la formation continue et les champs d'activité de la profession.

Face à la socialisation des services professionnels qui s'amorce au Québec, quelle attitude doivent adopter les professionnels du droit? Le notaire, pour sa part, n'est plus ce qu'il a été dans la société québécoise du 19e siècle. Plusieurs des services qu'il rend ont pris la forme d'une routine tandis que d'autres sont maintenant intégrés au domaine de l'avocat.

Il n'échappe pas, non plus, au mouvement actuel qui consiste pour l'Etat à rapatrier les privilèges jadis consentis à des corporations professionnelles fermées.

Invités à venir témoigner des besoins de la société québécoise en 1970, des conférenciers ont, sans hésitation, mis en doute l'état actuel de la profession de notaire et préconisé diverses mesures d'adaptation, allant de la socialisation au moins partielle des services juridiques qu'il rend à une redéfinition de son rôle.

Les services juridiques, comme les services de santé, doivent être redistribués avec justice et il est de plus en plus évident que les corporations professionnelles sont incapables de se substituer à l'Etat pour ce faire.

L'économiste Gilles Paquet, de l'université Carleton a brutalement posé la question: pourquoi les notaires devraient-ils survivre?

Au risque de scandaliser son auditoire, M. Paquet a parlé de "gammiques" des contrats de mariage et d'"intérêts mesquins" de la corporation des notaires.

La thèse qu'a développée ce conférencier devant les notaires tend à montrer que, dans une perspective surtout économique, l'Etat doit prendre à sa charge la distribution des services juridiques.

● Le notaire produit des services tout comme le plombier: la différence réside dans la complexité des services rendus par chacun d'eux.

● Ils sont présentement groupés en un club fermé qui jouit d'une juridiction considérable sur ses membres et sur l'exercice de la profession.

● Il faut maintenant choisir entre l'intérêt des citoyens et celui de la profession. Or, il n'appartient pas aux corporations professionnelles, en particulier à celle des notaires, de s'occuper du bien public, mais à l'Etat. La corporation professionnelle, "dont l'objet est de défendre les intérêts des membres", ne peut prétendre défendre le bien commun. C'est là une "ambivalence insoutenable".

● Les notaires, comme d'autres professionnels, ont effectivement utilisé leur corporation comme un "instrument de survivance".

● L'Etat veut maintenant récupérer les privilèges et pouvoirs qu'il a, jadis, prêtés aux corporations professionnelles. Devant cette préoccupation de l'Etat, il serait téméraire de se retrancher derrière la corporation professionnelle pour entreprendre de la justifier davantage. Les notaires ne doivent pas attendre que l'Etat fasse les premiers pas, comme c'est le cas pour les professionnels de la santé: ils doivent, dès maintenant, proposer des réformes, des "innovations institutionnelles" qui rendront les services juridiques plus efficaces et plus rationnels.

Selon M. Paquet, l'Etat pourrait déjà remplir certaines fonctions traditionnellement dévolues aux notaires: contrats de mariage, transfert de propriété, etc.

Le notaire, a-t-il expliqué, est devenu, dans bien des cas, un "spécialisé" dont le travail est une routine.

### Les nouveaux rôles

Les propos de M. Paquet n'ont certes pas manqué d'inquiéter les notaires qui l'ont écouté, même s'ils ont, en majorité, admis le bien-fondé de l'argumentation de l'économiste.

M. Paquet a pressenti l'inquiétude des notaires. "Certains voudront voir dans une suggestion aussi radicale (socialisation de certains services) une incitation au suicide collectif. A mon sens, il s'agit là d'une position, au contraire, mieux caractérisée par l'histoire de l'oiseau Phoenix qui, après cinq siècles, s'abolit dans le feu pour en ressortir plus beau, plus grand et plus fort. C'est à une métamorphose comme celle-là que l'histoire invite toutes les espèces et non pas à la survivance: même les dinosaures n'ont pas survécu."

C'est un autre conférencier qui est venu suggérer aux notaires certains éléments de cette métamorphose.

Me Louis Sabourin, de l'université d'Ottawa, a proposé, concrètement, de nouveaux rôles pour les notaires du Québec.

Rappelant les conclusions du rapport Castonguay-Nepveu sur les corporations professionnelles, il a déclaré, lui aussi: si les corporations de professionnels ne veulent pas elles-mêmes faire les changements qui s'imposent, l'Etat s'en chargera.

Le notaire ne vit plus dans une société close comme autrefois mais dans une société pluraliste. Il n'est plus l'unique médiateur des pouvoirs publics et le champion de la politique.

L'idée de la socialisation du droit et la montée du droit

public remettent en question les professions juridiques, a expliqué M. Sabourin. Plusieurs domaines que monopolisaient ces professions ne leur appartiennent plus.

Nous vivons, selon lui, dans une "économie de gains" et non de services et tant qu'il y aura des corporations professionnelles, il y aura des injustices sociales.

Les notaires, a-t-il continué, peuvent, à cause de leur formation de juriste, jouer un rôle de leadership auprès du législateur.

Puis Me Sabourin a proposé certains domaines où les notaires pourraient trouver à jouer un rôle de premier plan.

Les libertés fondamentales du citoyen. D'ici 20 ans, a dit le conférencier, ces libertés seront grandement menacées par la technologie.

● La protection du citoyen-consommateur. La société québécoise a été "systématiquement exploitée" par le crédit, estime Me Sabourin, et les notaires pourraient contribuer à contrecarrer cette exploitation.

● La pollution. Le développement urbain. Le notaire pourrait, dans ces domaines, jouer un rôle d'animateur social.

● La gestion. La naissance de sociétés multi-nationales a rendu nécessaire l'apport d'administrateurs compétents.

● Le loisir, la réadaptation des criminels, etc. sont des domaines qui pourraient facilement être maîtrisés par des notaires.

Enfin, le conférencier a proposé que les notaires s'imposent des "années sabbatiques" afin de vivre au même rythme que la société.

Gérard Filion

Avec le pittoresque qu'on lui connaît, M. Gérard Filion, président de Marine Industries, a tracé le portrait de la société d'hier et d'aujourd'hui.

Il a laissé aux notaires le soin de dégager de cette comparaison les leçons qui s'imposent pour eux.

Ce conférencier s'est toutefois gardé d'aborder la réforme de la profession de notaire par le biais de la socialisation des services juridiques.

Il a cependant demandé: le notaire doit-il demeurer un "artisan" et un "copieur de formules"?

Les notaires doivent-ils songer à une fusion avec les avocats, ou à une certaine forme d'association multidisciplinaire, s'est demandé M. Filion.

## La seule raison d'agir des agitateurs:

## la discrimination sociale engendrée par la pauvreté

QUÉBEC (de notre envoyé) — Éliminons la pauvreté dans nos villes et la forme de discrimination sociale qu'elle représente, et nous enlevons du coup aux agitateurs leur raison d'agir.

Un Québécois sur cinq se trouve dans un état de pauvreté.

"Les démunis d'aujourd'hui n'acceptent plus d'être privés de l'essentiel (...), nous serions naïfs de penser qu'ils ne se rendent pas compte de leur situation et qu'ils ne soient jamais portés à la révolte".

Prenant la parole, en fin de semaine, devant les notaires réunis en congrès à Québec, M. Alfred Rouleau, président de l'Assurance-Vie Desjardins et de La Sauvegarde, a soutenu que les désordres dans les villes canadiennes sont davantage le fruit de la pauvreté que de toutes sortes d'idéologies.

"La pauvreté, c'est avoir faim. La pauvreté, c'est avoir froid dans un foyer sans

ameublement. La pauvreté, c'est de ne pouvoir travailler, c'est de ne pouvoir loger sa famille convenablement. La pauvreté, c'est discontinuer des études réussies faute d'argent pour en payer les cours. La pauvreté, c'est être frustré. Dans ces cas, la pauvreté n'est pas relative. C'est être malade et incapable de se faire soigner".

Devant l'ampleur de ce fléau au Québec, a poursuivi M. Rouleau, les conclusions d'un récent sondage de la Chambre de Commerce du Québec sont incompréhensibles. Ce sondage montrait qu'une forte proportion des délégués au 35ème congrès de la Chambre de Commerce est favorable aux "coupures des dépenses de sécurité sociale" au bénéfice des budgets de ministères à vocation économique.

A la lecture de ces conclusions, qu'est-ce que les défavorisés ont pensé? s'est demandé le conférencier. "On nous enlève le pain de la

bouche". Il a dit comprendre qu'à long terme le développement économique crée des emplois et diminue le nombre des marginaux.

"Mais, à court terme, on ne peut rationnellement envisager de telles coupures dans les budgets de sécurité sociale sans assumer le risque énorme de troubles sociaux d'envergure, pouvant aller jusqu'à la révolution et alors, même le développement économique espéré deviendrait irréalisable".

"C'est toujours la même chose, a ajouté M. Rouleau. Quand l'élite traditionnelle parle d'une administration publique efficace, ceux qui en général ont le pouvoir ou ceux qui conditionnent l'orientation de la société, s'attaquent toujours au budget des affaires sociales quand nous savons qu'il y a bien d'autres endroits dans l'administration gouvernementale où il y aurait possibilité de récupérer des millions sans faire de mal à personne et qui pourraient être utilisés avec plus de résultats".

Il ne faut pas nous leurrer. La remise en question de la société actuelle se fera par les forces positives ou par les victimes de nos négligences collectives, a-t-il prévenu.

"Pour ma part, j'aime mieux les changements salutaires suscités par des cerveaux sereins et des cœurs sensibles au sort des autres que par des ventres affamés". Selon le président de La Sauvegarde, le monde professionnel et celui des affaires se sont rendus coupables d'omissions. Il en a donné deux exemples.

Le Régime des rentes élaboré par le gouvernement du Québec n'aurait-il pas pu être une initiative des compagnies d'assurance-vie? "Qui, mieux que les compagnies d'assurance-vie, connaissait les besoins réels de ceux qui attendaient la protection d'une rente supplémentaire à la pension de vieillesse, à l'âge de la retraite?"

Pourquoi, d'autre part, l'assurance-maladie n'a-t-elle pas été l'oeuvre de la profession médicale? "Qui, mieux que les médecins, connaissait les besoins réels de la population en matière de soins médicaux et de médecine préventive?"

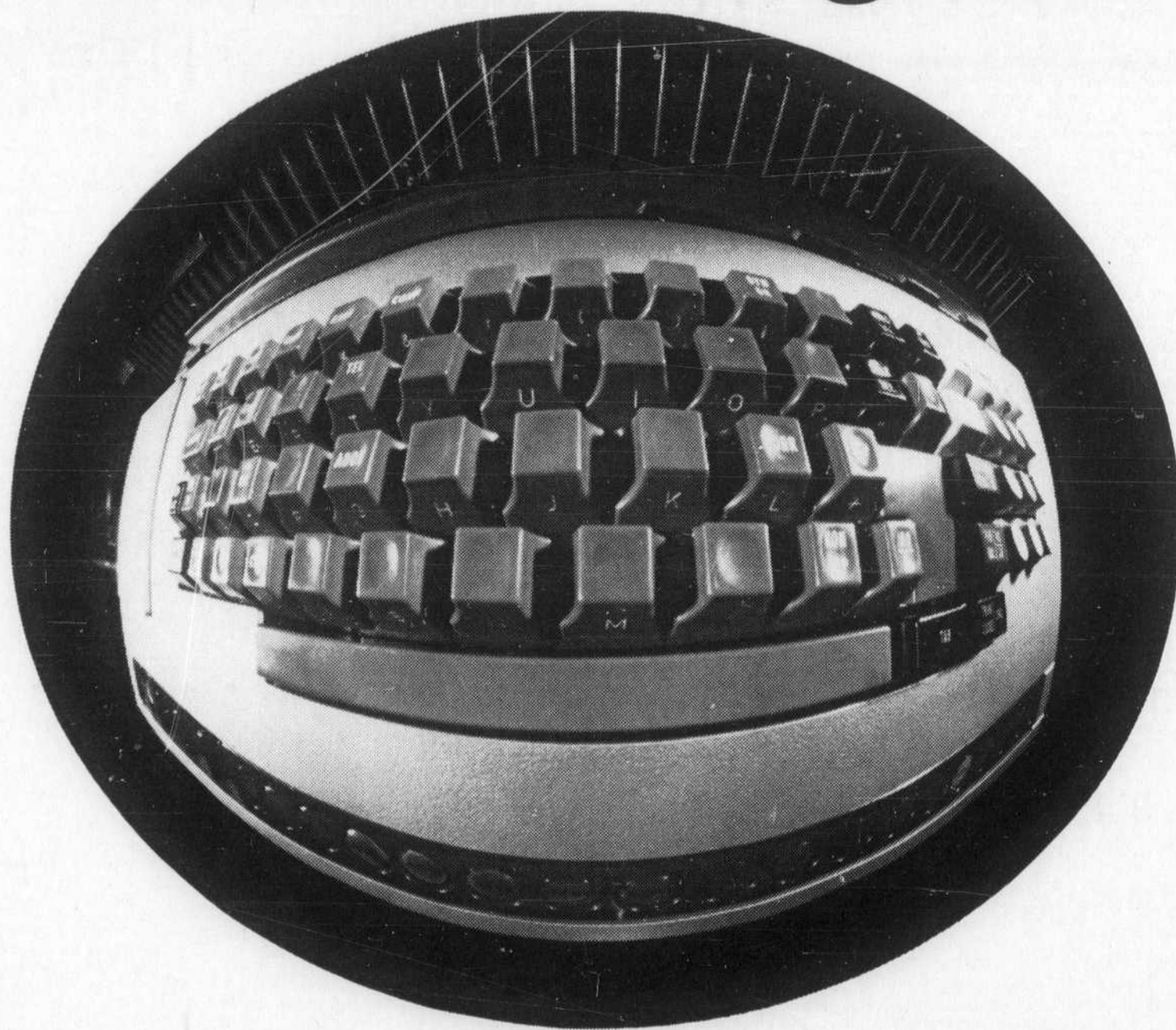
Puis, M. Rouleau a demandé si les notaires commettraient collectivement, à leur tour, les fautes d'omission des compagnies d'assurance-vie et de la profession médicale.

"A la lumière de ce qui se passe ailleurs, lorsqu'il est question de rendre les services juridiques accessibles à tous, peu importe leur condition financière et sociale, la raison d'être du notariat ris-

que d'être remise en cause... et face au développement électronique, votre rôle de "conservateur officiel de conventions" risque aussi d'être modifié."

Les notaires inventeront-ils eux-mêmes les formes du notariat de l'avenir, "ou, sous la pression des masses populaires, le gouvernement le fera-t-il à leur place en les imposant?"

# Le temps, c'est de l'argent



Le traitement direct de l'information, grâce au système de traitement direct de l'épargne, vous fera gagner du temps! La Banque de Commerce fait accéder ses clients à l'ère de l'informatique en reliant directement l'unité centrale de son ordinateur avec les caisses où l'on s'occupe du compte d'épargne des clients au moyen du système de traitement direct de l'épargne. Ce système accélérera toutes les opérations de comptes d'épargne aux guichets, tout en assurant l'exactitude des écritures imprimées électroniquement dans le

livret de banque des clients. Le système de traitement direct de l'épargne s'adapte aussi bien aux comptes de chèques à 3½ % qu'aux comptes d'épargne à 6%, la Banque faisant déjà appel à l'informatique pour le traitement des comptes de chèques et des comptes courants. Les succursales situées à 605 boul. Dorchester & Beaver Hall et à 1133 ouest, rue Sainte-Catherine & Stanley seront les deux premières à être dotées du système de traitement direct de l'épargne et cette mise en place marque l'étape initiale du pro-

gramme entrepris par la Banque de Commerce et qui se poursuivra jusqu'à l'implantation du système dans toutes les succursales du Québec. Vous êtes donc invités à venir voir fonctionner le système de traitement direct de l'épargne de la Banque de Commerce qui, à notre avis, simplifiera grandement toutes vos opérations bancaires. Vous pourrez dire une fois de plus que "ça marche avec la Banque de Commerce".



**BANQUE DE COMMERCE  
CANADIENNE IMPÉRIALE**

### Le Centre Capillaire Pierre et ce que vous devez en savoir...



C'est une organisation s'occupant exclusivement des problèmes capillaires et des désagréments causés par une perte anormale de cheveux. Les causes sont multiples et tous les "GUÉRIT-TOU" et les "BONS CONSEILS" n'y changeront rien. Aussi ne parlerons-nous pas dans cet éditorial des causes et des effets.

Le Centre Capillaire PIERRE est-il une entreprise étrangère **NON, QUÉBÉCOISE**.

Depuis combien de temps ce Centre Capillaire est-il en opération? Depuis 1955 et depuis les 30 derniers mois à l'adresse mentionnée ci-dessous. Depuis le 1er avril nous avons dû procéder à de nouveaux agrandissements, c'est maintenant le plus vaste Centre Capillaire d'Amérique du Nord. Les bureaux sont vastes, luxueux et répondent aux exigences d'une clientèle que nous voulons exigeante.

Trois trichologues sont à votre disposition sur rendez-vous afin de résoudre avec vous le problème de la perte de vos cheveux et du non-remplacement. Les causes en sont multiples et variables. C'est pourquoi le Centre Capillaire Pierre est le seul à requérir les services de trois spécialistes qualifiés pour un bureau, cela donne une idée de l'expansion de cette entreprise canadienne-française.

Nous demandons à nos clients, avant de nous consulter, d'aller voir ce qui se passe ailleurs et de tirer leurs propres conclusions, tant au point de vue soins et services qu'au point de vue monétaire.

Un vaste et renommé laboratoire de Montréal, Accurate Manufacturing Chemists Inc., est en charge des recherches dans le domaine des formules exclusives au Centre Capillaire Pierre, ceci dans un cadre moderne, doté des derniers perfectionnements scientifiques et technologiques.

L'évolution que nous avons amenée dans le domaine des soins du cuir chevelu, provient du fait que le Centre Capillaire Pierre n'a jamais fait de promesses frauduleuses ni pris d'engagements qu'il ne pouvait tenir, en d'autres mots le Centre Capillaire Pierre combat l'idée qu'il est possible de faire pousser des cheveux. Mais à côté de cette impossibilité existent des moyens sûrs d'arrêter la chute et d'assurer le remplacement naturel des cheveux.

Il est donc parfaitement légitime de ne pas accepter la calvitie comme un fait accompli, cette calvitie qui fait sourire ceux qui ont une belle chevelure mais qui donne des complexes à ceux qui perdent leurs cheveux.

Cela dépend uniquement de vous si vous désirez mettre un terme à la calvitie qui vous gùette et vous donne des complexes. L'examen est privé et d'une durée de 90 minutes, sur rendez-vous seulement.

par **DR Pierre**  
**TRICHOLOGUE**

### CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri  
Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri

Heures: 11 h a.m. à 8 h p.m. - Le samedi, 10 h a.m. à 4 h p.m.

### DÉCÈS

**MARCOTTE (Me Bertrand).** A Québec, le 10 octobre 1970 à l'âge de 57 ans, est décédé, Me Bertrand Marcotte, avocat et président de la Commission Juridique. Époux d'Hélène Morency, demeurant place Bruyère à Ste-Foy. Fils de M. & Mme S. Emile Marcotte, père de Louise, Mme Serge Parent, Pierrette et René. Les funérailles auront lieu mercredi le 14. Le convoi funéraire partira du Funérarium Lépine Ltée No 2815 Chemin des Quatre Bourgeois à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Yves où le service sera célébré à 10. Et de là au cimetière de Belmont, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

**PARADIS.** A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, le 11 octobre 1970 à l'âge de 48 ans, est décédée, dame Régina Paradis, épouse de Gérard Blouin, chef divisionnaire dans la vente chez Robin-Hood, domiciliée au 2295 blvd Concorde à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 14. Le convoi funéraire partira des Salons Marc-André Rioux Ltée No 169 rue Lafontaine à 4 heures 20, pour se rendre à l'église St-Patrice de Rivière-du-Loup où le service sera célébré à 4.30. Et de là au cimetière paroissial lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le président du FRAP

## Les candidats élus serviront de point d'appui aux prochaines luttes populaires

par Pierre Richard

Devant près de 1.000 personnes rassemblées au sous-sol de l'église Saint-Louis-de-France, le président du FRAP, M. Paul Cliche, a présenté, dimanche soir, les 32 candidats de ce nouveau mouvement politique et a expliqué que ceux qui seront élus conseillers municipaux, le 25 octobre, "serviront de points d'appui à toutes les luttes populaires des prochaines années à Montréal".

Les syndicalistes Michel Chartrand, Pierre Vadeboncoeur et Bernard Boulanger ont également pris la parole. M. Chartrand, président du Conseil central de Montréal (CCM), a salué la venue du FRAP comme étant le premier effort sur le plan municipal à Montréal destiné à "donner le pouvoir aux mains du peuple pour que celui-ci solutionne ses problèmes".

Devant un auditoire visiblement plus préoccupé par les événements qui secouent le Québec que par les élections municipales du 25 octobre, M. Chartrand s'en est violemment pris "au crétin de Choquette qui fait appel à la collaboration de tous et qui répète les idioties de Trudeau". Il s'est dit peu impressionné par le sort que l'on réserve à "un ministre du travail mis en pénitence" quand l'on considère le sort réservé aux travailleurs québécois depuis des dizaines d'années et "aux centaines de milliers de mères de famille inquiètes parce que leurs maris sont en chômage ou parce qu'elles manquent d'argent pour faire soigner leurs enfants quand ils sont malades".

La seule ombre au tableau, selon le président du Conseil central de Montréal, est que les centrales syndicales, CSN, FTQ et CEQ, se désintéressent de cet effort des travailleurs visant à prendre le pouvoir au plan municipal. "Elles ne sont pas plus intéressées que ne le sont la Chambre de notaires, le Barreau ou quelque autre corporation de crétins!" Pour sa part, le Conseil central entend bien continuer à appuyer "tous les contestataires, protestataires et révolutionnaires prêts à travailler dans l'intérêt du peuple".

Se montrant beaucoup plus discret sur l'action du FLQ, M. Vadeboncoeur, permanent à l'action politique à la CSN, a présenté le FRAP comme étant une tentative d'instaurer un régime démocratique sain à Montréal. Selon lui, "nous vivons dans une démocratie confiscatoire, conduite par des intérêts qui ont perdu les principes sans lesquels la démocratie n'existe pas ou très peu, malgré le décor, le vote, etc." Il a, de plus, souligné qu'on ne pourra plus prétendre gouverner au Québec sans tenir compte du courant immense qui s'est emparé de la jeunesse qui réclame un Québec souverain et, au point de vue social, on ne pourra plus gouverner Montréal comme un immense village en offrant quelques cirques pour distraire les villageois.

Quant à M. Bernard Boulanger, directeur élu de la section de l'industrie manufacturière à la FTQ, il a fait remarquer que parmi les candidats du

FRAP, il y a 7 militants de la FTQ. Il a en outre déploré que "certains syndicalistes gardent l'illusion de tout obtenir par la convention collective, alors que les travailleurs perdent aux plans des impôts, des loyers, du coût des soins, etc., ce qu'ils ont pu obtenir au plan salarial".

Le président du FRAP a présenté, un à un, les 32 candidats du FRAP qui briguent le poste de conseiller municipal dans 11 des 18 districts électoraux. Leur moyenne d'âge est de 38 ans et la plupart ont déjà milité dans des organisations populaires et syndicales. M. Cliche a particulièrement insisté sur la présence de 4 femmes parmi les candidats du FRAP: il s'agit de Mme Carmen Desjardins, dans Saint-Jacques, Mme Beryl Zackon, dans Villieray et représentante de la Corporation des citoyens de Parc Extension, Mme Lina Trudel, dans Saint-Edouard et Mme Adèle Williams, dans Saint-Louis. Le président du FRAP a déclaré que ces 4 candidates prouveront la fausseté du principe avancé par le maire Drapeau, la semaine dernière: M. Drapeau a, en effet, justifié l'absence de candidats féminins dans le Parti civique par le fait que, selon lui, il est impossible qu'une femme se fasse élire à quelque niveau de gouvernement que ce soit.

## Le FRAP dit partager les objectifs du FLQ

Prenant position sur les derniers actes du Front de libération du Québec, le FRAP déclare que son principal objectif est la prise du pouvoir politique et économique par les travailleurs du Québec et que, dans ce sens, il est d'accord avec le FLQ.

Le président du FRAP, M. Paul Cliche, a fait part de cette prise de position adoptée à l'unanimité par le conseil permanent du FRAP qui est composé de deux délégués par comité de quartier, à une assemblée de quelque 1.000 militants et sympathisants. Le FRAP se dit convaincu que le FLQ ne se veut pas terroriste envers les travailleurs mais envers ceux qui usent de violence contre les travailleurs.

Tout en disant partager les mêmes objectifs que le FLQ, c'est-à-dire la prise de pouvoir par les travailleurs, le FRAP précise qu'il entend mener sa lutte par les moyens suivants: lutte politique en s'engageant dans la présente campagne électorale et lutte sur les plans de la consommation et du travail en organisant les travailleurs à la base.

Suite à la page 6

## ■ aujourd'hui

L'Office national du film fournit un appui concret à la semaine d'éveil collectif "Pollution une question de vie" en présentant des séances de ciné-dialogue au CEGEP Maisonneuve et à la Place Alexis-Nihon, de 20h à 23h, en prêtant des films aux CEGEP et en prêtant également ses locaux du 550 ouest rue Sherbrooke, de 12h à 14h, à la Société pour vaincre la pollution et à la Society To Overcome Pollution. Ce soir, Michel Chartrand dialoguera avec l'assistance, au CEGEP Maisonneuve.

Dernier jour du congrès de la Corporation des bijoutiers du Québec au motel Le Baron de Trois-Rivières.

Le séminaire de direction de la société CMI se poursuit à Montréal, à l'hôtel Berkeley.

Congrès annuel de l'International Bridge, Tunnel and Turnpike Association. Le conférencier au déjeuner, à l'hôtel Bonaventure, sera M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'industrie et du commerce.

A 12h30, à la salle Bonaventure de l'hôtel Reine Elizabeth, déjeuner du Kiwanis Club of St. George. M. Red Storey sera le conférencier.

A 16h00, au La Barre 500, le maire Marcel Robidas présentera aux journalistes les candidats du Parti civique de Longueuil.

A 17h00, à la Maison des arts La Sauvegarde, on communiquera aux journalistes les noms des douze qui recevront des parchemins honorifiques lors du Grand Bal du Québec au bénéfice de l'Accord.

A 18h30, à la Maison du commerce, dîner de l'Association nationale des secrétaires, section Ville-Marie, et atelier de travail dirigé par Mlle Elise Bonnette.

A 18h30, à la Maison du commerce, souper-casualité de l'Association des rédacteurs de Devis du Canada. M. G. A. Fridley sera le conférencier. Il parlera de ses expériences à l'Expo 70.

A 19h00, à l'école Louis-Hébert, 705 boul. Décarie, à Saint-Laurent, le Parti Québécois du comté de Saint-Laurent tiendra une assemblée générale ouverte au grand public. Une personnalité du PQ est au programme.

A 20h00, séance publique du conseil municipal de Verdun, à l'hôtel de ville.

A 20h30, à la salle du Gesù, Université du Québec, l'explorateur et cinéaste-conférencier Guy Thomas présentera en première "Tokyo, le Japon sans masque".

## Drapeau annule une rencontre

Le Parti civique a contremandé la rencontre de ses organisateurs et amis dans Notre-Dame-de-Grâce, à laquelle devait participer M. Jean Drapeau, hier soir. Cette décision a été prise à cause des événements qui secouent présentement le Québec.

Une personne de l'entourage de M. Drapeau a déclaré que le Parti civique n'a pas encore décidé s'il annulerait ou maintiendrait les diverses rencontres que M. Drapeau devait avoir avec les organisateurs de son parti dans les 18 districts.

## Le parti de Montréal demande que l'on retarde les élections

Dans un télégramme qu'il a fait parvenir, hier, au premier ministre Bourassa et au ministre des affaires municipales, M. Maurice Tessier, le Parti de Montréal demande aux autorités québécoises de retarder de 4 semaines les élections municipales à Montréal.

Cette demande de retarder les élections municipales qui doivent avoir lieu le 25 octobre, est motivée par le fait que les récents événements provoqués par le FLQ mobilisent toute l'attention des autorités et de la population. Dans un tel contexte, précisent les dirigeants du Parti de Montréal, il est impossible de mener une campagne électorale et cela fausse le résultat de l'élection.

Le Parti de Montréal présente 13 candidats au poste de conseiller dans 6 districts et il est dirigé par MM. Joseph Zappia et Jacques Brisebois.

## Brésil: un archevêque porte des accusations contre la JOC

RIO DE JANEIRO (AFP) — Dom Geraldo Proença Sigaud, archevêque de Diamantina, a affirmé dans un entretien publié par la revue "Veja" qu'il y a des communistes au sein de l'Eglise catholique. Il a accusé également la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) d'être le facteur de pénétration du marxisme dans l'Eglise, d'admettre le "socialisme comme la seule voie pour le Brésil" et de "prôner la violence comme unique méthode capable de résoudre les problèmes" de ce pays. Cette interview est publiée au moment où l'épiscopat brésilien proteste contre les arrestations de quatre aumôniers et sept militants de la JOC au cours des dernières semaines.

La caisse est vide

## Les Jeunes Scientifiques lancent un pressant appel à Québec

par Gilles Provost

Si le gouvernement du Québec ne prend pas ses responsabilités dans les plus brefs délais, la majorité des mouvements qui cherchent à promouvoir la recherche et la culture scientifiques auprès des jeunes de notre province devra disparaître faute de moyens financiers.

Tel est le cri d'alarme lancé dimanche par plusieurs participants au sixième congrès des jeunes scientifiques qui se tenait à l'école Polytechnique de l'Université de Montréal.

Déjà en 1968, l'Association des jeunes scientifiques (AJS) avait dû suspendre toutes ses activités à cause de graves difficultés financières. Elle a été ranimée l'an dernier par le Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports qui a fourni \$2.000 pour éponger les dettes et \$1.000 pour l'organisation du congrès.

Cette année, à cause "de nouvelles priorités du gouvernement" l'AJS s'est vu refuser toute subvention. M. Serge Fradette, président de l'association, résume ainsi la situation: "Nous n'avons même pas le strict minimum qui nous permettrait d'informer les étudiants de nos projets. A chaque fois que nous voulons faire quelque chose, nous devons nous endetter et cesser ensuite toute activité pour pouvoir récupérer. Le gouvernement se décide alors à éponger nos dettes mais nous devons alors nous

endetter à nouveau pour continuer à fonctionner. Et c'est toujours la même chose."

A l'instigation de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences), les jeunes scientifiques avaient pourtant accompli un grand pas l'an dernier pour améliorer leur situation. Toutes les organisations impliquées se sont unies au sein du CJS (Conseil des jeunes scientifiques). Cet organisme doit se faire le porte-parole commun auprès du gouvernement et des entreprises. Il doit aussi recommander telle ou telle initiative qui semblerait prometteuse.

Or, en pratique, le CJS est pratiquement paralysé par le manque de moyens financiers et il ne peut offrir que difficilement les locaux, le secrétariat, la documentation, les brochures et les autres services prévus. Selon le directeur du congrès, M. Jacques Lacroix, le CJS avait reçu \$5.000 du gouvernement pour dé-

marrer. Cette année, cependant, il n'a reçu que le montant "malheureusement ridicule" de \$2.000.

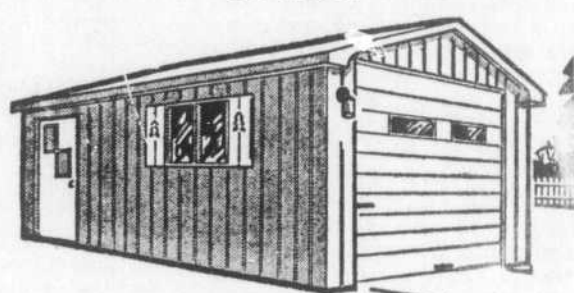
Selon M. Lacroix, le principal problème est que les diverses autorités gouvernementales se renvoient la balle sans que personne ne prenne ses responsabilités: même si tous les mouvements s'adressent à la clientèle scolaire et complètent heureusement les cours, le ministère de l'éducation a refusé jusqu'à présent de les aider sous prétexte qu'il s'agit plutôt de loisirs ou d'affaires culturelles. Il finance cependant le sport scolaire.

De son côté, le Haut-Commissariat à la jeunesse est réticent sous prétexte que ce ne sont pas des loisirs mais des activités parascolaires. D'ailleurs, n'est-ce pas le ministère des affaires culturelles et celui de l'éducation qui subventionnent l'ACFAS?

Si les jeunes scientifiques s'adressent

Suite à la page 6

## GARAGES PRÉFABRIQUÉS "en métal"



Autres dimensions selon vos spécifications

PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE

**H. B. Products Mfg. Co. Ltd.**

15701 est, rue Sherbrooke, Montréal — 642-8215



par ses • PERFORMANCES

• SA SÉCURITÉ

• SON ÉLÉGANCE

• SON CONFORT

• SA ROBUSTESSE

• SA TECHNIQUE

• SON PRIX (\$2,595.00)\*

LA PEUGEOT **304**

RÉPOND AU BESOIN D'UNE ÉPOQUE

EN DÉMONSTRATION AUX

**GRANDS GARAGES DU QUÉBEC**

306 EST, RUE SAINT-ZOTIQUE

TÉL.: 273-9105

\* ÉQUIPEMENT COMPLET ET ACCESSOIRES INCLUS SAUF RADIO.



entrez...

dans ce monde merveilleux de la musique...

APPRENEZ À JOUER

l'orgue Hammond

QUEL QUE SOIT VOTRE ÂGE

notre cours • Facile • Plaisant • Rapide rencontrera vos aspirations.

À vos enfants

donnez le goût du BEAU

À vous-même et aux vôtres

la DÉTENTE!

Enregistrez-vous dès maintenant



**ÉCOLE DE MUSIQUE DOMINIQUE BOULET**  
(Studios d'orgues Hammond)

• 1434 McGill College, à côté d'Eaton, 842-9188  
• 1326 est, Fleury - 382-2241, Ahuntsic  
• Centre Laval, Laval - 681-2559



VIENT DE PARAÎTRE...

## LE GUIDE DU CHASSEUR

par BERTRAND-B. LEBLANC

- Une initiation à tous les secrets de la chasse par un sportif bien connu, auteur de BASEBALL-MONTREAL
- Le vêtement, les armes, les différentes chasses, le dépeçage des prises, la survie en forêt. Les premiers soins etc. ...

En vente partout à \$3.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

AUX ÉDITIONS DU JOUR



ÉDITIONS DU JOUR..

Président et directeur général Jacques Hébert

# éditorial

## Ce qui doit encore être tenté

Les événements se sont multipliés à un tel rythme, et avec une telle gravité, depuis trois jours, qu'il est pratiquement impossible de les relever un à un.

Le refus opposé par M. Jérôme Choquette aux conditions fixées par le FLQ pour la libération de M. Cross, l'enlèvement spectaculaire d'un ministre-clé du cabinet Bourassa, l'allocution prononcée dimanche soir par le premier ministre québécois, l'aggravation imprévue du climat au cours de la journée de lundi: autant de développements si inusités, si lourds de répercussions possibles, qu'ils exigeraient chacun de longs commentaires.

Mais l'heure n'est ni aux exhortations morales, ni aux excursus politico-juridiques. Il faudra peut-être se résoudre très bientôt à des choix autrement plus déchirants que ceux d'aujourd'hui. Pour l'instant, toutefois, un souci passe avant tous les autres. Deux hommes jouent leur vie pour des enjeux qui nous impliquent tous. Le reste est donc des chances sérieuses de les ramener à la liberté. C'est à cet espoir, si fragile soit-il, qu'il faut s'accrocher. C'est à cette tâche qu'il faut s'atteler.

On ne saurait trop souligner le changement de ton et de contenu très important qui s'est produit en vingt-huit heures dans l'attitude gouvernementale, soit entre la déclaration lue samedi par M. Jérôme Choquette et celle qu'a faite dimanche soir M. Robert Bourassa.

Se faisant trop facilement le porteur d'un message dont la teneur essentielle avait été, de son propre aveu, arrêtée à Ottawa, M. Choquette fermait pratiquement la porte à toute possibilité de solution acceptable aux deux parties. Il opposait une fin de non-recevoir à la principale demande du FLQ, soit celle qui portait sur l'élargissement des détenus politiques. Dans ce contexte, le FLQ devait, en vertu de sa logique impitoyable, soit exécuter sa menace touchant la vie de M. Cross, soit poser un nouveau geste spectaculaire. L'enlèvement foudroyant de M. Pierre Laporte fut sa réponse.

Devant ce geste qui l'atteignait en plein cœur, le gouvernement du Québec faisait face, à son tour, à une alternative cruelle. Il lui fallait soit maintenir la position adoptée la veille, et alors risquer de sacrifier M. Laporte, soit rouvrir le dossier des exigences posées par le FLQ, et alors avoir l'air de faire machine arrière par rapport à la position tenue la veille.

M. Bourassa a choisi, on le sait, la seconde voie. Sans prendre d'engagement défini, il a clairement laissé entendre que la li-

bération des détenus politiques était désormais négociable. C'était renverser la situation créée la veille par le ministre québécois de la justice. C'était ouvrir la voie à la possibilité d'une solution positive. C'était enfin affirmer une sensibilité politique mieux exercée que celle qui avait inspiré l'attitude de la veille.

M. Bourassa s'était toutefois appuyé, pour définir sa position, sur une lettre de M. Laporte, reçue en fin d'après-midi dimanche, et non sur des textes émanant des ravisseurs mêmes du ministre du travail et de l'immigration.

Or, ces derniers, faisant montre d'une intransigeance radicale, affirmaient à deux reprises, hier, qu'ils s'en tenaient aux conditions initiales (au nombre de six ou sept), et non aux deux seules qui avaient retenu la veille l'attention du premier ministre québécois.

Le gouvernement québécois peut-il, sans brûler toute son autorité, se plier à toutes les conditions des ravisseurs de M. Laporte? Un "accord de libération" centré sur l'élargissement des prisonniers appartenant aux deux "camps" mais laissant de côté d'autres conditions prévues par le FLQ, demeurerait-il possible?

Telles sont les graves questions qui se posaient en soirée hier. Il semblait que, de part et d'autre, on pouvait être enclin à raidir sa position. Devant l'assouplissement de la position gouvernementale, le FLQ pouvait être induit à conclure que ce premier recul serait suivi d'un second. Ayant déjà changé d'avis une fois, le gouvernement devait peser soigneusement tous les risques avant d'envisager quelque geste pouvant laisser croire qu'il serait disposé à reculer davantage.

Le plus grave, du point de vue pratique, ce n'est pas que des divergences graves se soient manifestées. C'est plutôt qu'une partie importante de la journée d'hier se soit écoulée sans que rien de significatif ne se produise.

Le plus important, écrivait M. Laporte quelques heures après son enlèvement, c'est "que les autorités bougent".

Une première voie a été indiquée à cette fin par les ravisseurs. Après avoir d'abord refusé toute méthode de négociation autre que celle des échanges publics par la voie des journaux et des stations de radio, les deux cellules du FLQ qui détiennent MM. Cross et Laporte désignaient, hier, Me Robert Lemieux pour négocier en leur nom (avec

pleins pouvoirs au chapitre des modalités) les éléments d'un "accord de libération". Les termes dans lesquels cette concession était faite n'étaient pas des plus encourageants. Ils ouvraient néanmoins la porte à des conversations. Il fallait, pour donner suite à ce geste, que le gouvernement désigne sans délai, de son côté, un émissaire qui puisse transiger en son nom avec le porte-parole du FLQ. En choisissant à cette fin un membre respecté du Barreau, qui n'est pas un membre du gouvernement, M. Bourassa a choisi la formule la plus heureuse.

Cette étape franchie, on doit maintenant aborder de front, sans le moindre délai, l'examen d'un protocole de libération. Il existe présentement, à ce sujet, d'importantes divergences entre les deux parties. Il faudra vérifier si elles peuvent être effacées ou amenées. Le gouvernement, pour sa part, ne saurait se plier à certaines exigences inacceptables: Me Lemieux, qui est un homme intelligent, en conviendra sans doute. Le gouvernement doit, en retour, se réserver une marge très grande de souplesse sur toutes les matières qui peuvent faire l'objet d'un accord réaliste. Et cela ne doit pas exclure, a priori, le versement éventuel d'une certaine somme devant servir à défrayer l'existence des détenus libérés pendant les premières semaines de leur séjour à l'étranger.

Si les pourparlers qui pourraient donner lieu à une solution positive du drame actuel échouent, ou encore s'ils n'ont pas vraiment lieu dans des délais raisonnables, deux vies humaines très précieuses non seulement pour les parents des intéressés mais aussi pour leur peuple respectif, seront compromises. Mais il y aura plus grave encore. Nous serons tous conduits, sans l'avoir cherché, au bord d'un dangereux précipice. Du côté du FLQ, on voudra poser de nouveaux gestes. Du côté des autorités, on voudra renforcer un prestige compromis, et on sera probablement amené à prendre des mesures extraordinaires en vue d'assurer le maintien de l'ordre. Cela nous rapprochera d'une situation voisine de l'anarchie (sinon de la guerre civile), ou encore de l'Etat policier.

Le peuple du Québec n'a aucun profit à retirer d'un recul des libertés ou d'une escalade de la violence qui pourraient découler d'une impasse prolongée ou d'un dénouement tragique du drame Cross-Laporte. Tout doit être tenté afin d'éviter que nous ne glissions tous ensemble dans le redoutable précipice de l'anarchie ou de la dictature.

Claude RYAN

RADIO-CANADA

## Une bourde monumentale

par CLAUDE LEMELIN

Les deux réseaux de télévision de Radio-Canada ont commis avant-hier une inadmissible erreur professionnelle, dont les conséquences auraient pu être extrêmement graves.

Quelques minutes après la diffusion de la déclaration du premier ministre du Québec, en réponse au dernier ultimatum du FLQ, le reporter Gilles Derome du réseau français de la société s'est permis, sans même avoir préalablement résumé cette déclaration, de l'interpréter de la manière la plus extravagante. M. Bourassa dit non aux demandes du FLQ, affirmait sans sourcilier le reporter: c'est un non "catégorique", insistait-il avant de céder l'antenne aux membres d'un panel, qui devaient heureusement contester sur le champ cette interprétation, obtenir une rediffusion des propos de M. Bourassa et dégarer ensuite tout ce qu'ils contenaient de positif et de nouveau.

Une heure plus tard "The National", le bulletin de nouvelles du réseau anglais, durcissait pourtant encore l'interprétation lancée inconsidérément par Gilles Derome: "Premier Bourassa has turned down the demands of the FLQ", entonna péroratoirement l'annonceur; puis Stan Physicky, le reporter du réseau anglais à Montréal, d'insister sur la présumée intransigeance de M. Bourassa: "a firm no", devait-il conclure. Et cela, malgré la transcription et la diffusion répétée de la déclaration du premier ministre, qui auraient dû permettre aux journalistes du réseau anglais d'en résumer fidèlement la substance; malgré aussi que l'interprétation de Gilles Derome ait été contestée non seulement par les membres du panel, mais également par un si grand nombre de téléspectateurs et de collègues (même au sein du service de nouvelles de Radio-Canada) que le reporter a dû s'excuser publiquement de l'erreur qu'il venait de commettre.

Car il n'appartenait vraiment pas aux reporters de Radio-Canada d'interpréter la déclaration du premier ministre, de lui faire dire un "oui" ou un "non" qu'il n'avait jamais eu en bouche. En toutes circonstances, les normes de leur profession auraient imposé à ces reporters de livrer plutôt la substance de cette déclaration: compte tenu de l'extrême gravité du moment, celle-ci survenant quelques minutes avant l'expiration d'un délai dont dépendait la vie de deux hommes, tout journaliste devait au surplus s'astreindre à la

plus grande vigueur, coller le plus près possible au texte même. Autrement, ils devaient se tenir coi.

Encore si l'interprétation des deux chaînes de Radio-Canada pouvait s'appuyer sur une quelconque analyse du texte de la déclaration; mais elle est proprement insoutenable. M. Bourassa rappelle que le dernier communiqué du FLQ exige "l'acceptation intégrale et totale de leurs sept demandes"; mais il se garde bien de laisser entendre que cette éventualité est exclue. Le premier ministre signale ensuite que dans la lettre qu'il lui a adressée, M. Laporte a retenu deux demandes: l'interruption des fouilles policières et la libération des prisonniers politiques; après quoi il enchaîne: "C'est parce que nous tenons véritablement à la vie de M. Laporte et de M. Cross que nous voulons, avant de discuter l'application des demandes qui sont faites, établir des mécanismes qui garantiraient, si l'on veut prendre l'exemple dont parle M. Pierre Laporte, que la libération des prisonniers politiques ait comme résultat certain la vie sauve aux deux otages." Et plus loin: "Comment, en effet, accéder aux demandes sans avoir la conviction que la contrepartie sera réalisée?" Et encore: "Nous voulons sauver la vie de MM. Laporte et Cross et c'est parce que nous le voulons de toutes nos forces que nous posons ces gestes".

Comment a-t-on pu dénaturer ces propos au point d'y voir un "non catégorique"? Est-ce inconscience, ou par incompetence? Autrement, comment expliquer que les reporters des autres moyens d'information — y compris, à quelques secondes d'avis, le poste CKAC — aient saisi l'évolution sensible et l'ouverture nouvelle de la position des autorités que signalait la déclaration de M. Bourassa?

Ce n'est pas d'hier que l'on reproche à Radio-Canada les libertés que prennent ses reporters avec l'information. Le plus souvent, elles n'aboutissent qu'à induire l'opinion en erreur et à porter préjudice aux intéressés. D'aucuns diraient que c'est déjà inadmissible. Mais la bourde monumentale commise avant-hier par les services d'information de Radio-Canada aurait pu être irréparable. Elle aurait pu compromettre la vie de James Cross et de Pierre Laporte. Heureusement, les membres du FLQ ont été plus intelligents que les reporters de Radio-Canada.

LIBRE OPINION

## La pseudo-démocratie de Drapeau et la violence à Montréal

par JEAN-PAUL FOREST  
conseiller municipal

Tout arrive en même temps ces jours-ci dans notre bonne société québécoise. L'enlèvement d'un attaché commercial britannique, le commentaire très juste de l'éditorialiste en chef du Devoir relatif à cet enlèvement et le lancement de la campagne électorale du parti de M. Drapeau m'ont incité à vous faire part de certaines considérations qui me sont venues spontanément à l'esprit dans le climat actuel.

La guérilla urbaine devient rapidement la forme la plus subtile de la guerre moderne étant donné l'acuité des injustices qui lui servent d'inspiration et l'ampleur qu'elle revêt désormais dans le monde. L'idée même d'un écrasement ou d'une reddition sans condition devient de plus en plus irréelle. Le vrai terrain où il faudra la vaincre c'est celui de la justice et de la liberté". Plus loin dans le même texte, l'opinion d'un juriste bien connu: Des actes comme celui qui a ému l'opinion canadienne (l'enlèvement) s'inscrivent en prolongement d'un climat de répression devenu de plus en plus lourd à l'endroit des formes récentes de la divergence sociale et politique. Enfin terminons les citations par cette phrase de l'éditorialiste: "Le cercle vicieux de la violence est infernal et terrifiant; il ne peut conduire qu'à des déchirements et à des recommencements ruineux là où une vigoureuse action démocratique pourrait être génératrice de progrès réels dans la paix et la liberté".

Ces réflexions en regard d'un enlèvement et le programme du parti de M. Drapeau tel que défini par son chef lundi soir nous montre la distance à parcourir. Ne me demandez pas de changer mon style, dit le maire: ce n'est pas un secret pour personne que le style "me, myself and I" du maire n'engendrera jamais une action vigoureuse et démocratique de progrès dans la paix et la liberté. Il engendrera surtout de la contestation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'hôtel de ville.

Quant à M. Drapeau, il croit toujours que les résultats obtenus au cours des dix dernières années sont la preuve éclatante que sa méthode est bonne, qu'elle est la meilleure, qu'elle est la seule qui soit efficace. Je ne suis pas si certain.

Quant à M. Drapeau, il croit toujours que les résultats obtenus au cours des dix dernières années sont la preuve éclatante que sa méthode est bonne, qu'elle est la meilleure, qu'elle est la seule qui soit efficace. Je ne suis pas si certain.

### LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Tresorier: Arthur Lefebvre

Le docteur Jean-Paul Forest est conseiller municipal à Montréal. Écarté du Parti civique par M. Jean Drapeau, il commente la situation politique dans la métropole à la veille des élections municipales.

tain que cela et les méthodes qui étaient bonnes il y a cinq ans seulement peuvent être mauvaises dans le contexte actuel. La possession tranquille de la vérité et l'état de crise dans lequel vit notre société urbaine ne peuvent faire bon ménage indéfiniment. L'enlèvement du diplomate en est un exemple. Ceux qui sont administrés, ceux qui paient des taxes de plus en plus élevées veulent voir les chiffres, veulent dialoguer, veulent participer avant de s'aventurer dans n'importe quelle galère. Faire de Montréal une grande ville

touristique, c'est bien, ça rapporte beaucoup aux grands hôtels et grands restaurants du centre-ville, mais cela contribue peu au bien-être de Saint-Henri ou de l'est de la ville.

Les problèmes urbains d'aujourd'hui sont très complexes et tous les niveaux de gouvernement s'en rendent parfaitement compte. Une vaste consultation à l'intérieur et à l'extérieur de l'hôtel de ville afin de prendre vraiment la mesure des problèmes humains des grandes agglomérations urbaines aurait mieux servi la population de Montréal qu'un symposium maison qui avait l'allure d'un écran de fumée destiné plus à masquer la pollution qu'à la combattre. Voilà où nous en sommes à trois semaines des élections municipales de Montréal. Victoire probable presque certaine du parti de M. Drapeau: le dialogue et la participation seront difficiles à obtenir pour la population de Montréal au cours des prochaines années.

## lettres au Devoir

Les Ukrainiens au Québec

Récentement, paraissait dans les colonnes du "Devoir" un article sous la signature de M. Yvan Boulanger, sous le titre: "Les Ukrainiens se disent déçus de l'indifférence du Québec à leur endroit". Sans contester tout à fait l'expression d'une certaine déception de la part des Montréalais d'origine ukrainienne, j'aimerais d'abord souligner qu'elle n'est pas le fait de notre seul groupe ethnique, et qu'elle s'explique par une situation d'ensemble dont les autorités québécoises sont désormais parfaitement conscientes. De plus il est évident que cette situation est en train de devenir une chose du passé, et nous nous en réjouissons tous.

J'aimerais en second lieu souligner que les informations auxquelles se réfère l'article en question contiennent quelques lacunes que j'aimerais combler.

1. Il n'est pas exact de dire que les Ukrainiens n'ont rencontré au Québec que de "l'indifférence, voire l'ignorance". Nous avons été acceptés comme citoyens, et beaucoup d'entre nous ont été aidés, ils ont trouvé du travail, leurs enfants ont été acceptés dans les écoles etc...

2. Nous avons encore présent à l'esprit l'action fraternelle du révérend Père Joseph Jean, authentique Canadien français, qui fit tant pour rendre les Ukrainiens heu-

reux au Québec. Une bourse portant son nom est encore attribuée chaque année au meilleur étudiant d'origine ukrainienne.

3. Il n'est pas exact non plus que le Gouvernement du Québec n'ait rien fait pour nous. La Commission des écoles catholiques de Montréal a subventionné pendant des années les "écoles du samedi" de notre groupe ethnique comme de tant d'autres. Ces subventions ont été malheureusement suspendues, mais le ministère de l'immigration du Québec, nouvellement créé, s'est substitué à la CECM au moins pour les frais de locaux. Nous avons des bonnes raisons de penser que le ministère sera plus généreux encore dans un proche avenir. Il a paru, par exemple, fort intéressé par nos réalisations dans le domaine des camps de vacances pour enfants, et nous en espérons d'heureux effets.

Je pense que ces précisions répondent aux questions soulevées par l'article sur mentionné et vous seraient très utiles, au nom de l'amitié entre les Ukrainiens et les Canadiens français que bien vouloir publier ces quelques lignes.

Rev. Wasyly Bryniawsky, chargé des relations extérieures du Comité Ukrainien du Canada (section du Québec)

Montréal 24-10-70

## bloc-notes

### La grève des médecins est maintenant sans excuse

La grève des médecins spécialistes n'a jamais été justifiée, mais au moment où ces médecins ont décidé de la faire, ils espéraient sûrement, en recourant à ce moyen ultime, améliorer leurs chances de faire valoir leurs revendications. Or à la suite des événements tragiques des derniers jours, cette grève est passée au second plan dans les préoccupations du public.

Elle comporte de graves inconvénients pour d'innombrables malades, elle paralyse le fonctionnement des hôpitaux, elle aura pour effet une accumulation des listes d'attente, et elle aura ainsi des résultats funestes pour la santé publique dans la mesure où elle se prolongera. Même si les services d'urgence sont maintenus, des dommages sérieux sont causés à de nombreux malades. Les médecins jugeaient nécessaire d'aller jusqu'à cette extrémité pour faire valoir leurs droits. Ils n'ont même plus cette excuse contestable parce que l'action du gouvernement provincial et l'attention du public sont accaparées par les deux enlèvements du FLQ.

#### Attitude négative

Dès le départ, la grève a été mal engagée, car elle est survenue au moment où le gouvernement faisait des concessions importantes et convoquait l'Assemblée nationale pour amender la loi dans ce sens. Les médecins spécialistes avaient refusé de se présenter devant la Commission parlementaire et leur attitude négative et obstinée indisposait à leur égard un public qui ne leur était déjà pas trop favorable.

À la session qui devait se réunir hier, le gouvernement aurait présenté des amendements à sa loi antérieure et aurait aussi proposé un projet de loi pour que l'assurance-maladie entre en vigueur le 1er novembre aux conditions déjà prévues par le gouvernement ou selon une entente qui reste à négocier. À la suite de l'enlèvement de M. Laporte, le gouvernement a décidé dimanche de retarder cette session spéciale, mais ce n'est vraisemblablement qu'un retard de quelques jours et l'assurance-maladie devrait quand même entrer en vigueur le 1er novembre.

Les délais de négociation seront donc réduits de jour en jour, et il est possible que les médecins soient soumis au nouveau régime avant d'avoir pu en venir à une entente qui pourrait leur être plus avantageuse. Les négociations pourraient sans doute

se poursuivre après l'entrée en vigueur de l'assurance-maladie, mais on devrait profiter du délai qui reste pour hâter la conclusion d'un accord au moins partiel.

#### Un conseil sage

Avant que le gouvernement ait pris la décision de retarder la session spéciale, M. Jean-Noël Tremblay a demandé aux médecins de tenir compte du drame que vit la province ces jours-ci et de faire une trêve, de reprendre leur travail pour ne pas aggraver une situation qui menace de nous conduire à l'anarchie. C'était un conseil sage que la Fédération des médecins spécialistes aurait dû suivre.

On a rapporté que les dirigeants de la Fédération avaient songé à mettre fin à leur grève par crainte de se voir imposer une législation rigoureuse, mais qu'après l'ajournement de la session spéciale ils auraient jugé pouvoir continuer sans trop de risque leur arrêt de travail.

Si ces informations sont exactes, la Fédération a fait là un calcul bien discutable. Même si le public a un peu oublié le problème devant la crise des enlèvements, le drame qui a secoué toute la population, et qui n'est pas encore résolu, provoque une tension et des réactions émotives qui ne sont pas de nature à calmer les esprits pour le moment où l'on reprendra le débat sur l'assurance-maladie.

#### Le climat social

La grève qui se prolonge augmente de jour en jour le nombre des malades qui ne sont pas traités; d'autre part, cette grève peut entraîner un durcissement des positions entre les médecins et le gouvernement, et susciter une limitation des soins d'urgence au moment où les cas d'urgence tendront à augmenter. Tout cela menace de perturber davantage notre climat social, de telle sorte que les médecins n'ont rien à gagner mais beaucoup à perdre s'ils s'obstinent dans la voie qu'ils ont choisie.

Un certain nombre de médecins spécialistes souhaitent qu'on arrête ou qu'on suspende cette grève; ils n'osent pas se prononcer ouvertement par solidarité avec les dirigeants de la Fédération; mais ces derniers devraient comprendre les dangers de leur attitude. Notre société traverse une période dangereuse, et cette grève malencontreuse d'un groupe privilégié chargé d'une responsabilité sociale essentielle apporte un autre élément de dislocation.

Paul Sauriol

### Les "gars de Lapalme" contre les otages

L'une des conditions posées par les ravisseurs du FLQ à la libération de M. Pierre Laporte a trait au réembauchage des camionneurs de

Lapalme. Le FLQ voudrait que le ministère des postes s'engage solennellement à prendre à son service tous ces camionneurs qui ont perdu leur emploi quand le gouvernement fédéral a décidé de mettre fin aux contrats privés pour le transport du courrier dans la région de Montréal, en avril dernier.

Ce réembauchage des "gars de Lapalme" figurait aussi dans les exigences originales des ravisseurs de M. Cross. Ces derniers ont finalement laissé tomber cette requête. Il est à souhaiter qu'on fasse de même dans le cas de M. Laporte, car pareille demande est totalement irréaliste.

Rappelons d'abord brièvement les faits. L'automne dernier, le ministère des postes décidait de procéder à des appels d'offres pour le renouvellement du contrat relatif au transport postal dans la région de Montréal. Le territoire de Montréal était en même temps fractionné en cinq zones. Il y avait donc cinq contrats en jeu au lieu du contrat unique que détenait l'entreprise Lapalme. Cette dernière ne présentait aucune soumission et les cinq contrats furent accordés, au début de 1970, à quatre nouveaux entrepreneurs différents.

Le gouvernement d'Ottawa commit plusieurs erreurs à ce moment. Il ne prit, par exemple, aucune précaution pour préserver les droits acquis des employés de Lapalme. Les salaires en vigueur, par exemple, n'avaient pas à être respectés par les nouveaux employeurs.

C'est à ce moment que la bataille s'engagea. Le syndicat des employés de Lapalme, affilié à la CSN, dénonça avec raison le peu de cas qu'on faisait d'eux. Non seulement ces syndiqués risquaient-ils de perdre tout ce qu'ils avaient gagné par leurs batailles antérieures, ils n'avaient pas même la garantie de garder leur emploi. Devant leur résistance acharnée, Ottawa nomma un conciliateur extraordinaire, Me Carl Goldenberg, qui reconnut au moins certains erreurs gouvernementales dont nous avons parlé plus haut et recommanda l'annulation des contrats accordés aux successeurs de Lapalme en même temps que la reprise du service par le ministère des postes lui-même.

#### Tactique syndicale douteuse

Le gouvernement accepta cette double recommandation. Le syndicat parut lui aussi d'accord avec Me Goldenberg et il ne s'agissait plus que de négocier l'intégration des ex-employés de Lapalme dans le ministère des postes.

Au départ, les autorités gouvernementales voulaient n'accepter qu'un certain nombre de ces employés et ne les rémunérer qu'au taux de la fonction publique. Petit à petit, toutefois, elles augmentèrent le nombre de ces ex-employés qu'elles étaient disposées à embaucher (ceux qui n'auraient pas été engagés auraient pu être placés sur une liste d'attente ou recevoir un pays de licenciement) et elles se résignèrent même, à la fin, à maintenir les sa-

Suite à la page 6

## À la suite de la lettre du ministre Laporte

## Texte de la déclaration du premier ministre Bourassa

Voici le texte de la déclaration faite dimanche soir par le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, en réponse à l'ultimatum du Front de libération du Québec:

Des événements exceptionnels et sans précédent dans notre province menacent la stabilité de nos institutions politiques. Ce qu'il y a à la fois de foncièrement injuste et d'extrêmement dangereux, c'est que nous vivons dans un endroit où la liberté d'expression et d'action est l'une des plus grandes de tous les pays du monde.

Même les partis qui mettent en cause le régime politique lui-même ont toute la liberté de s'exprimer. D'ailleurs, cette liberté d'expression, on n'a pas manqué de l'utiliser ces dernières années en semant systématiquement la haine et le mensonge.

Le gouvernement ne peut, ne doit et ne restera pas passif lorsque le bien-être de l'individu est menacé jusque dans ses racines. Je suis trop fier d'être Québécois pour ne pas vous dire toute ma résolution et celle du gouvernement que je dirige pour surmonter cette crise très grave.

Dans ce travail pour sauvegarder les valeurs fondamentales de notre civilisation, je suis convaincu d'avoir l'appui de tous les représentants élus du peuple. Je demande à toute la population de faire preuve dans ces circonstances difficiles de calme et de confiance.

En effet, la valeur de notre peuple, son exceptionnel esprit de travail, son respect d'autrui, son sens de la liberté ne sont-ils pas les meilleurs gages de la victoire de la justice et de la paix?

Cette situation de fond qui, en fin de compte, pourra nous rassurer, ne doit pas nous faire oublier toutefois les problèmes extrêmement pressants et qui ont pour enjeu la vie de deux personnes soit, un homme politique typiquement québécois et combien dévoué au progrès

de sa communauté, et d'un distingué diplomate étranger aux tensions qu'affronte notre société.

A cet égard, le Front de libération du Québec a fait parvenir un communiqué exigeant l'acceptation intégrale et totale de leurs sept demandes. Par ailleurs, le ministre du Travail m'a fait parvenir une lettre où il traite de deux questions, soit les fouilles policières et la libération des prisonniers politiques.

Nous tenons tous, est-il besoin de le dire, à la vie de M. Laporte et de M. Cross que nous voulons avant de discuter l'application des demandes qui sont faites, établir des mécanismes qui garantiraient, si l'on veut prendre l'exemple dont parle M. Pierre Laporte, que la libération des prisonniers politiques ait comme résultat certain la vie sauve aux deux otages.

Il y a là un préalable que le simple bon sens nous force à demander et c'est à ce titre que nous demandons aux rivaux de s'entretenir en communication avec nous.

Comment en effet, accéder aux demandes sans avoir la conviction que la

contrepartie sera réalisée. Le gouvernement du Québec croit qu'il serait irresponsable vis-à-vis de l'Etat et de MM. Laporte et Cross s'il ne demandait pas cette précaution.

Nous voulons sauver la vie de MM. Laporte et Cross. Et c'est parce que nous le voulons de toutes nos forces que nous posons ce geste.

Mes chers concitoyens, un grand homme d'Etat a déjà dit: Gouverner c'est choisir. Nous avons choisi, nous, la justice, individuelle et collective.

Quant à moi, je me battra pour cette justice jusqu'à la limite de mes moyens, en assumant tous les risques, quels qu'ils soient, et qui sont essentiels à l'avenir de notre peuple.

## Texte du manifeste du Front de libération du Québec

Le Front de libération du Québec n'est pas le messie, ni un Robin des temps modernes. C'est un regroupement de travailleurs québécois qui sont décidés à tout mettre en œuvre pour que le peuple du Québec prenne définitivement en mains son destin.

Le Front de libération du Québec veut l'indépendance totale des Québécois, réunis dans une société libre et purgée à jamais de sa clique de requins voraces, les "big-boss" patronneurs et leurs valets qui ont fait du Québec leur chasse-gardée du cheap labor et de l'exploitation sans scrupules.

Le Front de libération du Québec n'est pas un mouvement d'agression, mais la réponse à une agression, celle organisée par la haute finance par l'entremise des marionnettes des gouvernements fédéral et provincial (le show de la Brinks, le bill 63, la carte électorale, la taxe dite de "progrès social" (sic), Power Corporation, l'assurance-médecins, les gars de Lapalme...).

Le Front de libération du Québec s'autofinance d'impôts volontaires (sic) prélevés à même les entreprises d'exploitation des ouvriers (banques, compagnies de finance, etc.).

Les puissances d'argent du statu quo, la plupart des tuteurs traditionnels de notre peuple, ont obtenu la réaction qu'ils espéraient, le recul plutôt qu'un changement pour lequel nous avons travaillé comme jamais; pour lequel on va continuer à travailler. (René Lévesque, 29 avril 1970.)

Nous avons cru un moment qu'il valait la peine de canaliser nos énergies, nos impatiences comme le dit si bien René Lévesque, dans le Parti Québécois mais la victoire libérale montre bien que ce qu'on appelle démocratie au Québec n'est en fait et depuis toujours que la "democratie" des riches. La victoire du parti libéral en ce sens n'est en fait que la victoire des faiseurs d'élections Simard-Cottrill. En conséquence, le parlementarisme britannique, c'est bien fini et le Front de libération du Québec ne se laissera jamais distraire par les miettes électorales que les capitalistes anglo-saxons lancent dans la basse-cour québécoise à tous les quatre ans. Nombre de Québécois ont compris et ils vont agir. Bourassa dans l'année qui vient va prendre de la maturité: 100.000 travailleurs révolutionnaires organisés et armés!

Oui, il y en a des raisons à la victoire libérale. Oui il y en a des raisons à la pauvreté, au chômage, aux taudis, au fait que vous M. Bergeron de la rue Visitation et aussi vous M. Legendre de Ville de Laval qui gagnez \$10.000 dollars par

année, vous ne vous sentiez pas libres en notre pays le Québec.

Oui il y en a des raisons, et les gars de la lord les connaissent les pêcheurs de la Gaspésie, les travailleurs de la Côte Nord, les mineurs de la Iron Ore, de Q-Uébec Cartier Mining, de la Noranda les connaissent eux aussi ces raisons. Et les braves travailleurs de Cabano que l'on a tenté de fourrer une fois de plus en savent des tas de raisons.

Oui il y en a des raisons pour que vous, M. Tremblay de la rue Panet et vous, M. Cloutier qui travaillez dans la construction à St-Jérôme, vous ne puissiez vous payer des "vaisseaux d'or" avec de la belle zizque et tout le fling flang comme l'a fait Drapeau-l'aristocrate, celui qui se préoccupe tellement des taudis qu'il a fait placer des panneaux de couleurs devant ceux-ci pour ne pas que les riches touristes voient notre misère.

Oui il y en a des raisons pour que vous Madame Lemay de St-Hyacinthe vous ne puissiez vous payer des petits voyages en Floride comme le font avec notre argent tous les sales juges et députés.

Les braves travailleurs de la Vickers et ceux de la Davie Ship les savent ces raisons, eux à qui l'on n'a donné aucune raison pour les criser à la porte. Et les gars de Murdochville que l'on a écrasés pour la seule et unique raison qu'ils vou-

laient se syndiquer et à qui les sales juges ont fait payer plus de deux millions de dollars parce qu'ils avaient voulu exercer ce droit élémentaire. Les gars de Murdochville la connaissent la justice et ils en connaissent des tas de raisons.

Oui il y en a des raisons pour que vous, M. Lachance de la rue Ste-Marguerite, vous alliez nover votre désespoir, votre rancœur et votre rage dans la bière du chien à Molson. Et toi, Lachance fils avec tes cigarettes de mari.

Oui il y en a des raisons pour que vous, les assistés sociaux, on vous tienne de génération en génération sur le bien-être social. Il y en a des tas de raisons, les travailleurs de la Domtar à Windsor et à East Angus les savent. Et les travailleurs de la Squibb et de la Ayers et les gars de la Régie des Alcools et ceux de la Seven Up et de Victoria Precision, et les cols bleus de Laval et de Montréal et les gars de Lapalme en savent des tas de raisons.

Les travailleurs de Dupont of Canada en savent eux aussi, même si bientôt ils ne pourront que les donner en anglais (ainsi assimilés, ils iront grossir le nombre des immigrants, Néo-Québécois, enfants chéris du bill 63.)

Et les policiers de Montréal auraient dû les comprendre ces raisons, eux qui sont les bras du système: ils auraient dû s'apercevoir que nous vivons dans une société terrorisée parce que sans leur force, sans leur violence, plus rien ne fonctionnerait le 7 octobre!

Nous en avons soupé du fédéralisme canadien qui pénalise les producteurs laitiers du Québec pour satisfaire aux besoins anglo-saxons du Commonwealth; qui maintient les braves chauffeurs de taxi de Montréal dans un état de demi-esclaves en protégeant honteusement le monopole exclusif à l'écoeurant Murray Hill et de son propriétaire — assassin Charles Hershorn et de son fils Paul qui, à maintes reprises, le soir du 7 octobre, arracha des mains de ses employés le fusil de calibre .12 pour tirer sur les chauffeurs et blesser ainsi mortellement le caporal Dumas, tué en tant que manifestant; qui pratique une politique insensée des importations en jetant un à un dans la rue des petits salariés des Textiles et de la Chaussure, les plus bafoués au Québec, aux profits d'une poignée de maudits "money-makers" roulant Cadillac; qui classe la nation québécoise au rang des minorités ethn-

niques du Canada.

Nous en avons soupé, et de plus en plus de Québécois également, d'un gouvernement de mitaines qui fait mille et une acrobaties pour charmer les millionnaires américains en les suppliant de venir investir au Québec, la Belle Province où des milliers de milles carrés de forêts remplies de gibier et de lacs poissonneux sont la propriété exclusive de ces mêmes Seigneurs tout-puissants du XXe siècle; d'un hypocrite à la Bourassa qui s'appuie sur les blindés de la Brinks, véritable symbole de l'occupation étrangère au Québec, pour tenir les pauvres "natives" québécois dans la peur de la misère et du chômage auxquels nous sommes tant habitués.

De nos impôts que l'envoyé d'Ottawa au Québec veut donner aux boss anglophones pour les "inciter", ma chère, à parler français, à négocier en français: repeat after me: "cheap labor means main-d'œuvre à bon marché".

Des promesses de travail et de prospérité, alors que nous serons toujours les serviteurs assidus et les lèche-bottes des big-shot, tant qu'il y aura des Westmount, des Town of Mount-Royal, des Hampstead, des Outremont, tous ces véritables châteaux-forts de la haute finance de la rue St-Jacques et de la Wall-Street, tant que nous tous, Québécois, n'auront pas chassé par tous les moyens, y compris la dynamite et les armes, ces big-boss de l'économie et de la politique, prêts à toutes les bassesses pour mieux nous fourrer.

Nous vivons dans une société d'esclaves terrorisés, terrorisés par les grands patrons, Steinberg, Clark, Bronfman, Smith, Neopole, Timmins, Geoffrion, J. L. Lévesque, Hershorn, Thompson, Nesbitt, Desmarais, Kierans (à côté de la Rémi Popol la garçette, Drapeau le dog, Bourassa, le serein des Simard, Trudeau la tapette, c'est des peanuts!).

Terrorisés par l'Eglise capitaliste romaine, même si ça paraît de moins en moins (à qui appartient la Place de la Bourse?), par les pciements à rembourser à la Household Finance, par la publicité des grands maîtres de la consommation, Eaton, Simpson, Morgan, Steinberg, General Motors...; terrorisés par les lieux fermés de la science et de la culture que sont les universités et par leurs singes-directeurs Gaudry et Dorais ET PAR LES SOUS - SINGE Robert Shaw

Nous sommes de plus en plus nombreux à connaître et à subir cette société terroriste et le jour s'en vient où tous

les Westmount du Québec disparaîtront de la carte.

Travailleurs de la production, des mines et des forêts; travailleurs des services, enseignants et étudiants, chômeurs, prenez ce qui vous appartient, votre travail, votre détermination et votre liberté. Et vous, les travailleurs de la General Electric, c'est vous qui faites fonctionner vos usines; vous seuls êtes capables de produire; sans vous, General Electric n'est rien!

Travailleurs du Québec, commencez dès aujourd'hui à reprendre ce qui vous appartient; prenez vous-même ce qui est à vous. Vous seuls connaissez vos usines, vos machines, vos hôtels, vos universités, vos syndicats; n'attendez pas d'organisation-miracle.

Faites vous-mêmes votre révolution dans vos quartiers, dans vos milieux de travail. Et si vous ne le faites pas vous-mêmes, d'autres usurpateurs technocrates ou autres remplaceront la poignée de fumeurs de cigares que nous connaissons maintenant et tout sera à refaire. Vous seuls êtes capables de bâtir une société libre.

Il nous faut lutter, non plus un à un, mais en s'unissant, jusqu'à la victoire, avec tous les moyens que l'on possède comme l'ont fait les Patriotes de 1837-1838 (ceux que Notre sainte mère l'Eglise s'est efforcée d'excommunier pour mieux se vendre aux intérêts britanniques).

Qu'aux quatre coins du Québec, ceux qu'on a osé traiter avec dédain de lousy French et d'alcooliques entreprennent vigoureusement le combat contre les matraqueurs de la liberté et de la justice et mettent hors d'état de nuire tous ces professionnels du hold-up et de l'escroquerie: banquiers, businessmen, juges et politiciens vendus...

Nous sommes des travailleurs québécois et nous irons jusqu'au bout. Nous voulons remplacer avec toute la population cette société d'esclaves par une société libre, fonctionnant d'elle-même et pour elle-même, une société ouverte sur le monde.

Notre lutte ne peut être que victorieuse. On ne tient pas longtemps dans la misère et le mépris un peuple en réveil.

Vive le Québec libre!  
Vive les camarades prisonniers politiques!  
Vive la révolution québécoise  
Vive le Front de libération du Québec!

## Après la fin du délai pour M. Cross

## Texte de la déclaration du ministre de la justice Choquette

Voici le texte intégral de la déclaration faite samedi à la télévision par le ministre de la justice du Québec M. Jérôme Choquette, peu avant l'expiration du dernier délai accordé par le FLQ en rapport avec l'enlèvement du haut commissaire Cross:

"L'esprit qui anime celui qui va vous parler est celui de la réconciliation sociale, de l'acceptation du changement, de la dispersion des équivoques et de la méfiance, et du ralliement de tous les Québécois malgré nos divergences, autour d'un idéal commun. Le problème se pose dramatiquement à l'occasion de l'enlèvement d'un homme, M. Cross,

mais il nous implique tous.

"Aucune société ne peut accepter que les décisions de ses institutions gouvernementales et judiciaires soient remises en question ou écartées par le moyen du chantage exercé par un groupe car cela signifie la fin de tout ordre social, ce qui est justement la négation de la liberté des individus et des groupes, car cette liberté ne peut s'exprimer qu'à l'intérieur d'un cadre d'institutions qui arbitrent les conflits et les intérêts des groupes en cause.

"Je comprends que ce soit une certaine conception de la société qui a inspiré les auteurs de l'enlèvement. Mais ces conceptions, ils ne peuvent les imposer à la majorité de leurs concitoyens par la violence ou par un meurtre qui ne ferait

que discréditer à jamais ces conceptions.

"Sans nous rendre à des pressions excessives, mêmes dangereuses, les "autorités en place" comme vous le dites, ne sont pas sans se rendre compte des malaises profonds, et des injustices qui existent dans notre société.

"Je pense que les ravisseurs de M. Cross sont assez adultes et mûrs pour admettre, tout d'abord, que, dans ce domaine, il peut y avoir divergences de vue. Leurs opinions, ils ont toute liberté de les traduire par la parole et l'action tant qu'ils n'ont pas recours à la violence ou à la mort d'un innocent. Bien plutôt, ces opinions peuvent s'insérer dans un échange et une discussion franche et ouverte entre les différents éléments de la société afin de contribuer à une solu-

tion constructive et positive de nos problèmes.

"Le gouvernement du Québec est un gouvernement de réformes. Il se préoccupe profondément de la justice sociale, du sort de tous les citoyens, surtout les plus démunis.

"Par conséquent, l'ouverture que nous pouvons vous faire dans les conditions actuelles, est de vous demander de prendre acte de notre bonne foi et de notre désir d'examiner objectivement ces injustices qui sont les nôtres. Quels mécanismes, quelles institutions doivent être mises sur pied pour le faire?

"Le gouvernement s'efforce intensément d'être à l'écoute de tous les groupes sociaux. L'importance et l'intérêt qu'il accorde à des groupements comme les comités de citoyens, et il en a donné la preuve, témoigne de son souci profond de réforme de notre société.

"Il entend examiner avec tous ceux qui sont conscients des réformes souhaitables, l'amélioration de nos structures pour que soient entendus les revendications des citoyens et des groupes afin d'orienter ainsi l'action de l'Etat pour qu'elle concorde avec l'évolution sociale.

"Ce serait la négation de ces efforts que de prendre des mesures qui iraient dans le sens de la destruction de l'ordre social que nous sommes à bâtir. C'est pourquoi il nous est interdit de passer l'éponge sur le cas des personnes qu'on a appelées des prisonniers po-

Suite à la page 6



**CENTRE D'ÉTUDES DES COMMUNICATIONS**  
programme des activités  
perfectionnement en relations humaines  
1970-1971

## SESSIONS (fins de semaine)

## ● dynamique des groupes

session A: 30, 31, octobre, 1 novembre session B: 19, 20, 21 février

## ● animation de groupes de travail

13, 14, 15 novembre et 4, 5, 6 décembre

## ● croissance personnelle - 20, 21, 22 novembre

## ● exploration de l'agressivité - 11, 12, 13 décembre

## ● groupe de couples - 15, 16, 17 janvier

## ● dynamique des groupes (étudiants) - 7, 8 novembre

## ● animation de groupes de travail

(administrateurs pédagogiques) 12, 13, 14 février et 5, 6, 7 mars

## STAGES RÉSIDENTIELS

## ● sensibilisation au langage corporel - du 3 au 7 décembre

● travail en équipe (pour groupes déjà constitués)  
du 14 au 17 janvier

## ● stage avancé de communication non-verbale - du 15 au 19 avril

Dépliants disponibles sur demande

Tél.: 737-6147



**CENTRE D'ÉTUDES DES COMMUNICATIONS**  
3333, chemin de la Reine-Marie, Suite 270, Montréal 247

**AVEZ-VOUS  
LU**

**LE COUPLE**



?

LE PREMIER VOLUME  
DE PSYCHO-POINT  
EDITIONS PAULINES  
En vente partout

## COMMUNICATIONS



**L'ÉLÉGANCE  
PREND PLACE  
SUR LE "SKI DOO"**

Venez à l'Auto-Centre Dupuis,  
enfilez les superbes  
vêtements "Ski Doo"  
Bombardier,  
la collection est complète:  
costumes, bottes,  
casques TNT ou  
ordinaires pour hommes,  
femmes et enfants ainsi  
que les mitaines,  
visières, ceintures  
de soutien, etc.  
L'élégance s'allie au  
confort dans ces vêtements  
imperméables,  
chauds et légers.  
Une visite à l'Auto-Centre  
Dupuis et vous serez  
équipés des pieds à la tête.  
C'est bien à l'abri  
des intempéries que vous  
filerez en motoneige  
par tous les temps.

DUPUIS - AUTO-CENTRE - RAYON 925

**AUTO-CENTRE  
DUPUIS**

Angle rue Anherst et  
Boul. de Maisonneuve

suites  
de la première  
page

## NOUVELLE-ÉCOSSE

chemise ouverte, près de la petite maison où il est né, dans le Colchester, comté qu'il représente depuis 1949. Il parle de ses grands-parents, de son école, de son enfance. Il montre du doigt la fenêtre de la petite chambre où il faisait ses devoirs.

Tels sont les arguments électoraux de M. Smith. Ses adversaires n'ont pas tellement insisté sur le reste sur les évidentes lacunes de la relance économique entreprise dans cette province par les conservateurs, il y a treize ans. Car, même si l'an dernier le gouvernement a emprunté \$247 millions avec un budget de \$500 millions, même si l'usine d'eau lourde de Glace Bay ne fonctionne pas, même si la compagnie Clairborne a reçu \$10 millions du gouvernement et a fait faillite, même si l'industrie des pâtes et papier appartient presque exclusivement aux Américains et aux Suédois, même si la maison Michelin, qui a reçu une subvention de \$50 millions pour s'établir en Nouvelle-Écosse, n'est pas tenue d'engager des travailleurs de la province, même si l'industrie de la pêche est aux mains des Américains et que les pêcheurs, en grève depuis 6 mois, sont des "co-aventuriers" selon les propres mots de la loi provinciale, même si des \$44 millions laissés ici l'an dernier par les 900.000 touristes, 15 millions sont repartis à l'extérieur de la province dans les poches des hommes d'affaires américains ou torontois, même si la spéculation foncière est contrôlée entièrement par Montréal ou Toronto dans les grandes villes de la Nouvelle-Écosse et que les Américains s'approprient de façon alarmante les beaux emplacements de villégiature, les routes sont belles, le chômage n'est que de 5 p.c. (il est vrai que les chômeurs comme les intellectuels quittent la province: 3.000 par année), que le salaire moyen est comparable à celui du reste du Canada, que la Nouvelle-Écosse est la plus riche des provinces maritimes, que les investissements étrangers viennent et que M. Smith a sauvé la Sydney Steel, fermée par Dossco, en 1967, assurant ainsi du travail à 3.000 ouvriers.

Cela compte même pour un parti un peu vieilli dont les membres n'inspirent pas toujours le sérieux.

M. Harvey Veniot, ministre de l'Agriculture, a perdu son permis de conduire pour trois mois, le député James Vaughan a été arrêté pour voies de fait, le député Langille, un médecin, a été arrêté pour délit de fuite, tandis que le député d'Halifax Cobequid, Gordon Fitzgerald, membre du Bedford Basin Yacht Club, du Tennis club d'Halifax, de l'Association des officiers navals du Canada, a "oublié" de payer ses impôts.

Malgré cela, les aspirants au pouvoir n'ont pas osé demander avec trop d'insistance un changement. M.M. Regan et Akerman ont demandé plutôt aux gens d'envoyer au moins au parlement une opposition solide.

Cette modeste demande sera peut-être exaucée et il se peut que la Nouvelle-Écosse se retrouve demain avec un gouvernement conservateur moins fort.

D'ailleurs, en Nouvelle-Écosse, le système aléatoire de la représentation bi-partite est illustré éloquentement par le fait qu'en 1967 52,2% des électeurs ont voté pour le parti conservateur qui a eu 89% des sièges.

L'ascendant de M. Smith est, certes, compromis par les libéraux et les néo-démocrates, mais ces derniers se partagent le vote dit de protestation, de sorte qu'encore une fois le parti au pou-

voir peut compter sur les appuis solides qu'il conserve au sein d'une population qui ne demande ni n'attend rien d'extraordinaire de son gouvernement.

La Nouvelle-Écosse, petite soeur de la vieille, restera donc fidèle à elle-même et n'aura pas profité d'une campagne électorale pour marcher sur une fierté toute maritime issue d'une histoire glorieuse et qui consiste à perpétuer autour d'elle l'image du courage paisible et de la prospérité chèrement acquise. La face sera sauvée car on aura évité de mettre trop en lumière les grisailles d'une administration qui ne fait rien de plus que les bien-pensants, en fermant les yeux sur les grisailles minières qui pâlisent les visages des gamins blonds dans les rues poisseuses de North Sydney, sur le ghetto des 25.000 Noirs d'Halifax, sur les "co-aventuriers" d'Arichat et de la côte-est pour qui la mer est presque devenue un fruit défendu et qui attendent sans se plaindre sur leurs galeries délavées par la pluie et le sel.

Et les vieilles demoiselles de bonne famille de Sydney ou d'Halifax, pareilles à leurs pareilles de Manchester ou de Liverpool, continueront de se boucher les oreilles pour ne pas entendre les cris des bateaux qui s'en vont et combattent toujours l'insomnie en lisant des Agatha Christie une fois la nuit venue et leurs chats endormis sur le bord des fenêtres.

On regardera tristement la mer honteuse qui erre dans la baie Chedabucto avec ses taches d'huile laissées par un pétrolier d'Aristote Onassis, les faiseurs de chaloupes de Clam Bay ou du Shelburne interrompt encore leurs travaux pour regarder passer le voyageur étranger en auto et les notables revêtiront toujours leurs beaux vestons bleus avec l'écusson doré de la légion canadienne pour aller chanter en chœur des cantiques au service de dimanche.

Puisque la relance de l'économie agissante de la Nouvelle-Écosse a été amorcée sans qu'on ne la demande on n'a pas à en dicter les conditions pas plus que celles de l'assurance-maladie qui existe depuis 68.

Pourquoi ne pas se dire que le gouvernement quel qu'il soit fait son possible pour administrer au mieux et sait mieux que quiconque ce qu'il faut faire et ne pas faire, comme par exemple tout vouloir changer, bouleverser l'existence des gens qui, après tout, est bien meilleure que ce qu'elle a déjà été et pourrait être pire.

C'est pourquoi la journée d'aujourd'hui s'annonce calme, de Glace Bay à Yarmouth. Tout aura été fait dans l'ordre, dans la paix et dans la dignité, par conséquent, à la manière des "Nova Scotians".

## LE PQ

"Cependant, comment le PC, en tant que de telles actions obtiennent certains succès, elles tendent à répandre l'illusion désastreuse que les masses n'ont qu'à rester là et à applaudir les jeunes gens nobles qui les libéreraient."

Le Parti communiste du Québec conclut: "La voie vers la libération sociale et nationale pour le Québec et pour tout le Canada réside dans la lutte unifiée des travailleurs des deux nations sur la base de l'égalité et le respect véritable des aspirations nationales de la nation canadienne-française."

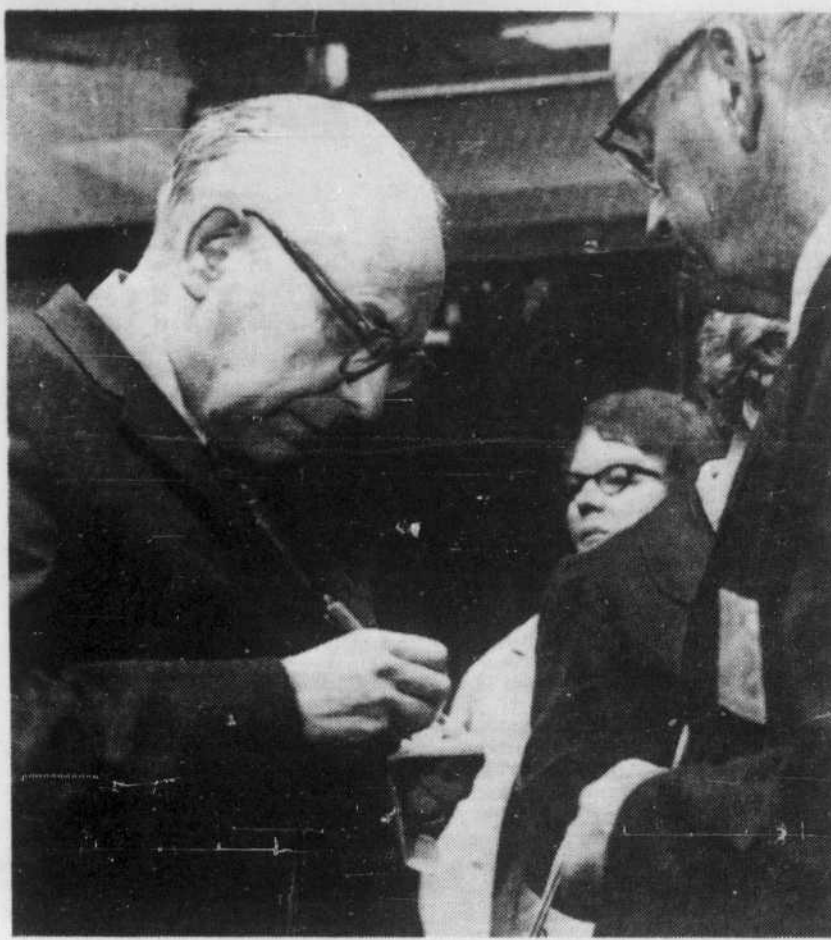
Le président du mouvement "Les chevaliers de l'indépendance", M. Reggie Chartrand, a également commenté hier l'enlèvement de M.M. Cross et Laporte. M. Chartrand a notamment félicité l'avocat Robert Lemieux "d'avoir dit tout haut sur le Front de libération du Québec (FLQ) ce que beaucoup de Québécois pensent tout bas."

"Il est bien évident, conclut M. Chartrand, que la majorité silencieuse, composée d'hypocrites et de peureux, ne votera jamais pour l'indépendance. Les terroristes sont le réveille-matin du peuple endormi."

## OBJECTIFS

Suite de la page 3

Cette prise de position a été accueillie par les acclamations de la plupart des personnes assistant à l'assemblée. M. Cliehe a fait une vigoureuse sortie contre



Le premier ministre G.I. Smith, à qui M. Robert L. Stanfield avait remis la direction du gouvernement qu'il avait lui-même formé après les élections de 1967 en Nouvelle-Écosse, va aujourd'hui devant le peuple dans l'espoir d'en obtenir son premier mandat direct. On voit ici le chef progressiste-conservateur de la Nouvelle-Écosse signant des autographes sur la fin de sa campagne électorale, à Bridgewater. (Téléphoto CP)

la violence du système qui se manifeste, selon lui, par l'exploitation de centaines de milliers de travailleurs non syndiqués, par la situation des chauffeurs de Lapalme, par la situation imposée à la population par les médecins spécialistes, par le bill 63, par le vol de l'élection du 29 avril et par celui qui se prépare pour l'élection du 25 octobre.

## LES JEUNES

Suite de la page 3

au fédéral, le processus est identique: le gouvernement fédéral ne peut s'immiscer en éducation (qui relève des provinces). Au surplus, par l'intermédiaire du Conseil national de recherches, il finance déjà la Youth Science Foundation qui est théoriquement pan-canadienne même si elle est strictement anglophone. Au contraire, l'AJS est "évidemment de niveau provincial puisqu'elle est francophone".

En fin de compte, les jeunes scientifiques se retrouvent "gros Jean comme devant" avec leurs difficultés financières, sans interlocuteur valable. La faiblesse du CJS, nouvellement créé, l'empêche aussi de jouer normalement son rôle et les groupements membres préfèrent se passer de ses services. Cela crée des injustices: par exemple, les cercles des jeunes naturalistes reçoivent chaque année \$25.000 du gouvernement.

Evidemment, les autres mouvements n'apprécient pas un tel "favoritisme", d'autant plus que les jeunes naturalistes ont boycotté le congrès des jeunes scientifiques. Selon le président de l'AJS, M. Serge Fradette, le problème n'est pas que certains en ont trop, mais que la majorité doit se contenter des miettes.

Les jeunes ont aussi déploré le manque d'intérêt des professeurs envers les groupes de jeunes scientifiques: alors que le présent congrès avait été annoncé à tous les enseignants du Québec par l'intermédiaire de la CEQ, à peine cinq ont fait une apparition sur place. Dans un grand nombre de cas, les enseignants n'ont pas transmis l'invitation à leurs étudiants.

En somme, malgré de brillantes réa-

lisations réussies avec des moyens de fortune (camps, stage de chimie électronique, stage en électricité avec la collaboration de l'Hydro-Québec etc.), la situation ne semble pas très rose. Selon M. Louis Berlinguet, président de l'ACFAS et vice-président de l'Université du Québec, la seule issue serait que le ministère de l'Éducation assume ses responsabilités et subventionne les jeunes scientifiques. Cette opinion est partagée par M. Paskievici, président du CJS.

## BLOC-NOTES

Suite de la page 4

à l'un ou l'autre de ses ministères. Ce n'est pas ce que veulent et qu'accepteront ces syndiqués irréductibles de la CSN.

Si, donc la cellule Chénier du mouvement FLQ ne veut pas être accusée de bloquer toute négociation sérieuse avec les autorités fédérales et provinciales en posant des conditions sur lesquelles aucun accord ne peut intervenir, elle doit, sans tarder, imiter le geste de la cellule "libération" et renoncer à cette partie de son ultimatum.

Vincent PRINCE

Détournement  
raté en Iran

TEHERAN (AFP) — Trois Iraniens ont détourné samedi vers Bagdad un Boeing 727 de la compagnie Iran Air. Au cours d'une confrontation qui a duré huit heures, ils ont blessé un steward d'un coup de feu mais ont finalement été arrêtés par la police irakienne. L'avion a pu retourner en Iran.

Les trois commandos menaçaient, avant de tomber aux mains de la police, de faire sauter l'avion avec les 32 personnes à bord si le gouvernement iranien ne libérait pas 21 prisonniers politiques, a fait savoir radio Bagdad.

Les 23 prisonniers  
dont le FLQ réclame  
l'élargissement

Voici la liste des 23 prisonniers politiques dont le FLQ a demandé l'élargissement:

— François Schirm, 38 ans, condamné le 10 octobre 1967 à la détention perpétuelle pour le meurtre non qualifié, en août 1964, du gérant d'un magasin d'armes à feu;

— Edmond Guenette, 26 ans, condamné à la même date à la détention perpétuelle pour le même délit;

— Cyriaque Delisle, 33 ans, qui purge une peine de détention perpétuelle pour le même délit;

— Serge Demers, 25 ans, condamné le 13 juin 1967 à huit ans et 10 mois de réclusion sur 13 chefs d'accusation en rapport avec des attentats à la bombe commis en 1966;

— Marcel Faulkner, 29 ans, condamné avec Demers à six ans et huit mois de prison sur sept chefs d'accusation;

— Gérard Laquerre, 28 ans, condamné à la même date à six ans et huit mois de prison pour huit chefs d'accusation;

— Claude Simard, 23 ans, qui purge une peine de cinq ans et 10 mois de réclusion pour huit chefs d'accusation en rapport avec la vague terroriste de 1966;

— Réal Mathieu, 23 ans, qui purge une peine de neuf ans et six mois pour sa participation aux attentats de 1966;

— Robert Lévesque, 29 ans, condamné à sept ans de détention en rapport avec les événements de 1966;

— Pierre-Paul Geoffroy, 26 ans, condamné le 1er avril 1969 à l'emprisonnement à vie après avoir plaidé coupable à 129 chefs d'accusation en rapport avec des attentats à la bombe commis en 1968-69; la liste des accusations incluait la participation à l'attentat commis à la Bourse de Montréal.

— Claude Morency, 19 ans, André Roy,

23 ans, et François Lancôt, 21 ans, qui doivent subir leur procès pour activités terroristes;

— Gabriel Hudon, 26 ans, condamné en 1963 à 12 ans de prison, libéré sur parole en décembre 1967 et arrêté de nouveau en mai par suite de vols à main armée commis dans les Laurentides;

— Robert Hudon, 23 ans, frère de Gabriel, condamné à huit ans pour des incursions dans des bases des forces armées en 1964;

— André Lessard, 25 ans, condamné en 1965 à 30 mois de détention pour enlèvement et voies de fait par suite d'un incident au cours duquel la Sûreté du Québec a découvert un camp d'entraînement du FLQ à La Macaza, dans les Laurentides;

— Réjean Tremblay, 24 ans, qui a bénéficié d'un sursis après avoir participé à un enlèvement et à un vol à main armée;

— Marc-André Gagné, 24 ans, condamné à 25 ans de réclusion le 8 juin, après avoir plaidé coupable à 19 accusations de vol;

— Pierre Boucher, qui recevra sa sentence le 18 novembre. Il a plaidé coupable à une accusation de tentative d'évasion;

— André Ouellet, qui recevra également sa sentence le 18 novembre, a plaidé coupable à une accusation de tentative d'évasion.

— Pierre Demers, accusé d'une série de hold-up en rapport avec des activités terroristes;

— Michel Lori et Pierre Marcl.

De son côté, Me Robert Lemieux a obtenu que 12 prisonniers signent un document par lequel ils acceptent leur élargissement si le gouvernement donne suite à ce point des revendications du FLQ.

Le Conseil des arts  
lancera un programme  
d'études canadiennes

OTTAWA (PC) — Le Conseil des Arts du Canada lancera, au cours de 1971, un programme d'études canadiennes destiné à aider la population à mieux connaître son patrimoine culturel.

Dans le cadre de ce programme, intitulé provisoirement "Horizons canadiens", le Conseil offrira des subventions pour la préparation de textes documentaires de haute qualité dans les domaines des humanités et des sciences sociales, pour la publication de revues sérieuses d'intérêt général, et pour des expériences de diffusion culturelle comportant l'utilisation de moyens de communication les plus modernes.

Ces informations sont contenues dans le 13ème rapport annuel du CAC, déposé aux Communautés, hier, par le secrétaire d'État du Canada, M. Gérard Pelletier.

D'autre part, le Conseil souligne, dans son rapport, que les mesures d'austérité du gouvernement fédéral l'ont obligé, dans le domaine des arts, à comprimer ou à supprimer des programmes qu'il jugeait essentiels.

Il révèle, par exemple, qu'il a cessé d'enrichir sa collection de peintures et de sculptures, mis en veilleuse son programme de développement des arts de la scène et suspendu l'attribution de bourses de travail libre, destinées aux artistes chevronnés.

Il annonce toutefois que ces bourses devraient être rétablies.

Il signale qu'il a demandé aux entreprises de spectacles, au début de l'année 1970, d'élaborer des plans à long terme

en vue de réduire leur déficit, promettant d'aider celles qui présenteraient un plan satisfaisant. La réaction des intéressés a été jusqu'ici admirable, note-t-il.

Quant aux dépenses du Conseil au chapitre des arts, elles se sont élevées à \$9,7 millions pour l'exercice 1969-70, contre \$9 millions, l'année précédente. En 1970-71, ces dépenses atteindront \$10,7 millions, précise le Conseil, soulignant qu'au cours des cinq dernières années, ces dépenses ont augmenté de 600 pour cent.

Le programme de bourses de doctorat a coûté, en 1969-70, une somme de \$10,8 millions, soit plus de la moitié du budget global des humanités et des sciences sociales. Ce programme a permis à 2.368 boursiers de parfaire leur formation en vue d'une carrière dans la recherche et l'enseignement universitaire.

Environ 53 pour cent de ces boursiers ont choisi de faire leurs études dans les universités canadiennes plutôt qu'à l'étranger. Il s'agit là d'un précédent, note le Conseil, rappelant que seulement 30 pour cent de ces boursiers décidaient d'étudier au pays, il y a quatre ans.

Le rapport annuel du CAC souligne aussi qu'il a présenté un mémoire sur les propositions de réforme fiscale envisagées par le fédéral et contenues dans le Livre blanc que le ministre des finances, M. Benson, a publié en novembre 1969. Dans ce mémoire, le CAC déclarait que certaines des propositions du Livre blanc "sont de nature à décourager les dons à des organismes culturels ou artistiques".

## Les Antipropos

de

Jean Lévesque

## LA POMME DE NEWTON

Nous devions avoir aujourd'hui un invité de marque pour discuter avec nous des graves accords à la démocratie que nous vaut un système électoral désuet et dangereux. Désuet et dangereux à cause d'une mauvaise carte électorale, à cause des caisses noires, à cause des violences verbales dont les campagnes électorales sont forcées chez nous, et le reste. Au lieu, nous allons devoir aborder la question de la démocratie sous un autre angle, un angle terrifiant, parce qu'il met la vie de deux hommes en danger, parce qu'il met ce que nous avons acquis jusqu'ici de démocratie en danger.

Nous détestons la violence. Nous condamnons la violence. Sous quelque forme qu'elle se présente. Ainsi, ces enlèvements ont quelque chose d'odieux lorsqu'on pense aux vies humaines en danger, aux familles éplorées. Ces raptus concrétisent en eux tout ce que l'on peut trouver de mauvais dans les rapports de l'homme avec l'homme, lorsque seule la force fait loi. Trois cents ans avant le Christ, Plaute disait que "l'homme est un loup pour l'homme". Depuis ces époques lointaines, l'homme a atteint la lune, mais a-t-il évolué, lui, pour la peine?

Nous écrivons ces lignes réprobatrices devant une bibliothèque. Sur les rayons, à portée de vue, quelques titres: "La guerre des Boers", "Hécatombe de '14", les "Récits de la Guerre 1939-1945"... Si nous regardons le rayon plus récent, on lit les récits de la lente extermination du peuple bialor, ceux des horreurs contemporaines du Vietnam, la tragédie en combien d'actes du Moyen-Orient... Si nous regardons l'Histoire du Canada, n'y verrions-nous que des croix plantées en terre, des voisins s'aimant d'amour tendre, et des confrères fraterniser avec des conquêtes?

Mais la violence, sous quelque forme qu'elle se présente, n'excuse pas la violence sous quelque autre forme qu'on décide de la présenter. Et il y a tant de sortes de violence. La violence de l'homme qui refuse à un autre homme la dignité de travailler. La violence de l'homme qui refuse de reconnaître son voisin comme égal. La violence du mépris. La violence du dialogue refusé. La violence du silence. Et tant d'autres, qui conduisent aux violences les plus folles, celles qui ne se cachent pas.

La situation socio-politique de notre collectivité, observée depuis nombre d'années, montre des signes de tension montante pour plus d'un. Combien de fois n'avons-nous pas, nous-mêmes, ici, attiré l'attention sur tel malaise par ci, telle situation lamentable par là. Combien de fois par contre, des demandes justes et raisonnables n'ont-elles pas tout simplement été répudiées par le passé? À force de tirer sur une corde, on finit par la rompre. C'est un principe de physique bien élémentaire.

Enfin, et sans avoir attendu une semaine, le premier ministre du Québec, M. Bourassa, a parlé dimanche soir. Il a reconnu implicitement, en les nommant comme tels, l'existence de prisonniers politiques ici. Et il a ouvert discrètement la porte à des négociations. Cette porte, puisse-t-elle déboucher sur un corridor devant conduire deux otages vers la liberté, les prisonniers politiques dans le pays de leur choix, et notre collectivité, à une existence plus conforme à ses aspirations et à son épanouissement.

On peut discuter avec l'auteur en téléphonant à l'émission Le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi au vendredi à 13 heures sur les ondes de CKAC.

## TEXTE

Suite de la page 5

litiques. Il existe déjà une procédure de libération conditionnelle qui s'applique dans tous ces cas et qui sera suivie objectivement.

"Ceci veut dire également que les causes qui sont actuellement mues devant les tribunaux quant à certains accusés devront être jugées car le contraire serait là, encore une fois, la destruction de l'ordre social que nous avons à bâtir. Mais nous les considérerons avec la clémence qui s'impose vu votre geste qui devrait mettre un terme au terrorisme."

"A titre de concession ultime pour sauver la vie de M. Cross, le gouvernement fédéral nous informe qu'il est disposé à nous offrir le sauf-conduit vers un pays étranger. Si, d'autre part, vous choisissez de refuser le sauf-conduit, je puis vous assurer que vous bénéficierez devant les tribunaux de toute la clémence qu'ils pourront exercer en prenant acte de tout geste humanitaire que vous pourriez poser en vue d'épargner la vie de M. Cross. Ceci, je puis vous l'assurer."

"Je vous demande donc un geste d'absolue bonne foi: relâchez M. Cross immédiatement."

"Au-delà de toutes les contingences individuelles, il nous faut bâtir une société qui tienne compte de la justice et de la liberté. Messieurs, vous avez votre part à jouer dans cette entreprise si vous le choisissez."

ANGLAIS  
ESPAGNOL  
ALLEMAND  
RUSSE  
ITALIEN

● Méthode active. Son et images  
● Cours complet.  
● Classe moyenne 6 élèves  
INSTITUT DE LANGUES VIVANTES  
420 EST, JEAN-TALON MÉTRO  
270-5941 (9 h. à 21 h.)

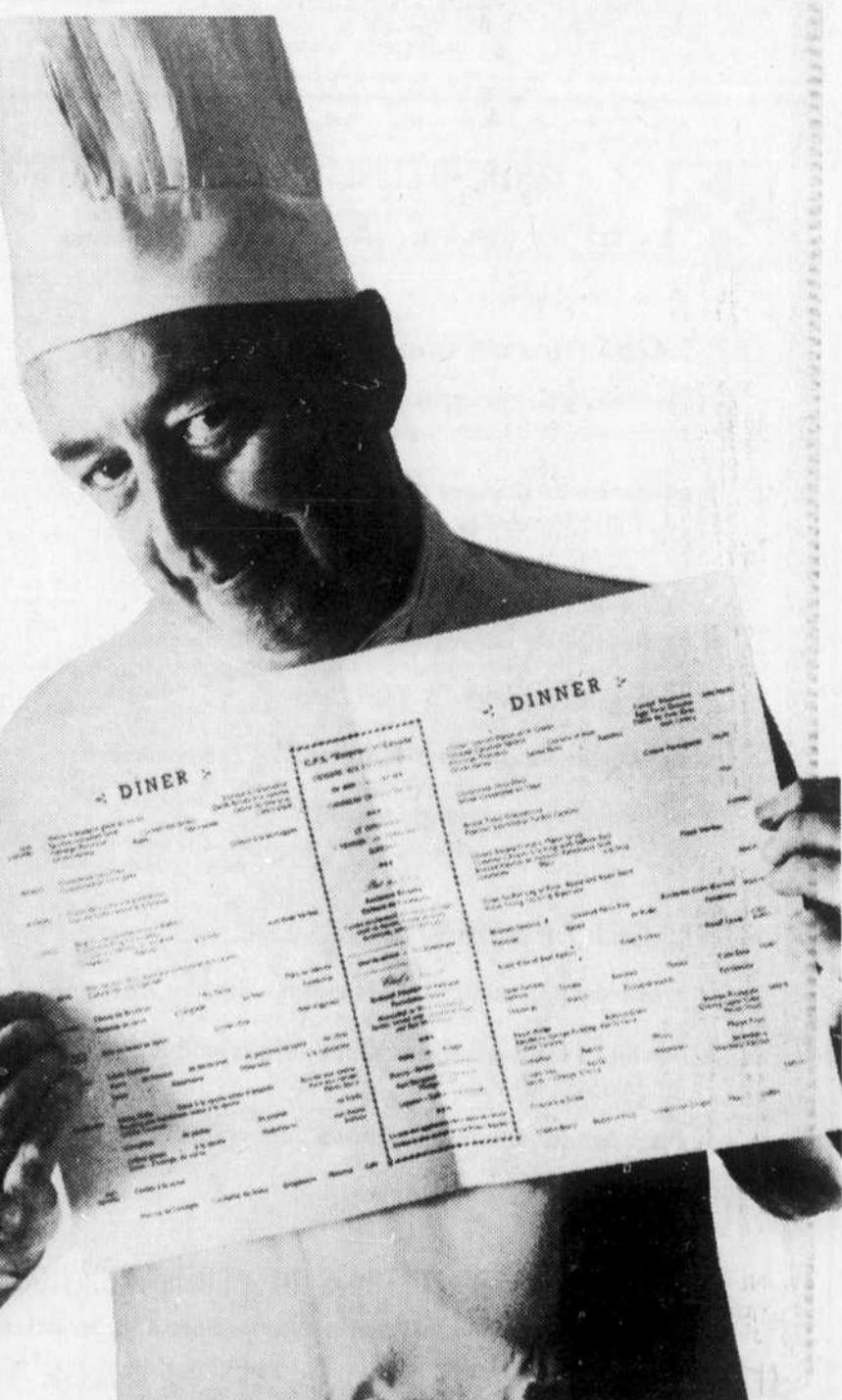
En croisière aux Antilles  
les repas sont gratuits  
à bord de l'"Empress of Canada"

Aiguillettes de caneton Montmorency (caneton braisé dans une sauce au Curaçao), carré d'agneau à la niçoise et escalope de veau à la viennoise ne sont que quelques-uns des succulents plats au menu de l'"Empress of Canada". Mais une chose n'apparaît pas au menu. Le prix. Tous les délicieux repas sont aux frais de la maison, même si vous exigez une seconde ou troisième portion pour satisfaire un appétit aiguisé par l'air salin.

Mais la cuisine n'est qu'un des attraits d'une croisière à bord de l'"Empress of Canada". Il y a des bars-salons où vous pouvez si-

roter votre boisson préférée pour un tiers du prix que vous paieriez chez vous. Spectacle et danse chaque soir. Cinéma. Boutiques franches. Coiffeur. Casino. Même une garderie au cas où vous aimeriez amener les enfants avec vous.

Les départs se font de New York, du 7 déc. au 9 avril. La durée des croisières varie entre 4 1/2 et 18 1/2 jours. Les divers ports d'escale sont des plus pittoresques. Les tarifs débutent à \$389 (pour une croisière de 12 jours). Appelez votre agent de voyages ou CP Navigation. Vous ferez la croisière de votre vie.



CP  
Navigation

## informations

## internationales

## Une "seconde révolution" se prépare à Cuba

par Michel Tourguy, de l'AFP

LA HAVANE — Après l'échec relatif de la "zaïra" (récolte) des dix millions de tonnes de canne à sucre, Cuba a commencé sa "seconde révolution". L'objectif en est, comme l'a affirmé le premier ministre cubain Fidel Castro dans ses cinq derniers discours, la "démocratisation prolétarienne" qui sera, selon ses propres termes, une "formidable révolution des masses".

Déjà, dans toute l'île et à tous les niveaux, travailleurs et dirigeants se réunissent pour examiner les voies et moyens de cette démocratisation. La presse, jusqu'à présent, s'est abstenue d'en rendre compte à l'exception du plénum de la centrale des travailleurs cubains qui s'est tenu à La Havane en présence du premier ministre. M. Fidel Castro a annoncé, à cette occasion, que des élections "complètement libres" seront organisées dans les milieux syndicaux.

C'est l'échec de la "zaïra" qui, selon les observateurs, a provoqué la prise de conscience. Jusqu'à maintenant, "sous la pression des circonstances", la révolution cubaine a poursuivi sa marche d'une façon empirique, continuant sur sa lancée. Pour parvenir à l'objectif des dix millions, tout fut subordonné à la récolte, et la production des autres secteurs diminua d'une façon alarmante. La population en ressentit les conséquences dans sa vie quotidienne et l'absentéisme dans les entreprises et sur les lieux de travail augmenta en flèche. Il fallait prendre des mesures pour lutter contre le découragement et d'abord commencer par une autocratie.

Aujourd'hui à Cuba, tout dépend de l'Etat: depuis l'achat à l'étranger d'équipement lourd jusqu'au fonctionnement de la teinturerie du quartier, depuis la vente à l'étranger du produit de la pêche jusqu'à la fabrication des boissons, la répartition des montres ou la production des tomates. Mais ce lourd appareil manque d'administrateurs efficaces et la coordination entre ces différentes branches laisse à désirer.

Pour assainir la situation, Fidel Castro a choisi un remède: la démocratisation, c'est-à-dire la participation des masses à l'élaboration des décisions et au contrôle de leur application. C'est le seul moyen, a-t-il affirmé, pour assurer le développement économique du pays et le sortir du marasme où il pourrait avoir tendance à sombrer. Reste à savoir comment et quand appliquer le remède. A doses excessives, il pourrait conduire au chaos généralisé. Cependant les observateurs estiment que cette "seconde révolution", l'ascension des masses au pouvoir de décision, sera conduite de façon progressive et ordonnée.



Fidji est indépendant depuis samedi. Il sera admis officiellement aujourd'hui par l'Assemblée générale des Nations unies comme 127e membre de l'ONU, le Conseil de sécurité s'étant déjà prononcé à l'unanimité samedi pour son admission. Avec guère plus d'un demi million d'habitants répartis sur un archipel de 300 îles et îlots, Fidji sera l'un des plus petits membres de l'ONU. Sur notre photo, le prince Charles, représentant l'ancienne puissance coloniale, s'entretient avec Miss Indépendance, une étudiante de 18 ans. (Téléphoto AP)

## Londonderry connaît 2 nuits de violence

LONDONDERRY (Irlande du Nord) (AFP) — Le calme est enfin revenu hier à Londonderry qui a été le théâtre de violentes bagarres entre manifestants catholiques et soldats britanniques pendant toute la nuit de samedi à dimanche et pendant la soirée de dimanche.

Les incidents de dimanche toutefois, n'avaient atteint ni la violence ni l'ampleur de ceux de la nuit précédente. L'armée était immédiatement intervenue en force pour disperser, à coups de grenades lacrymogènes, les manifestants qui cherchaient à se grouper et à pénétrer dans le centre de la ville. Il n'y a eu cette fois ni blessés ni arrestations.

En revanche, les émeutes de la nuit précédente avaient fait 47 blessés dont 40 soldats.

En effet, pendant plus de 10 heures

samedi, les soldats britanniques ont été harcelés par des manifestants catholiques. Les bagarres ont été localisées dans un petit quartier et n'ont jamais rassemblé plus de 200 manifestants. Mais leur violence a contraint l'armée à faire usage de balles de caoutchouc capables de briser les jambes, de gaz lacrymogène ou encore d'employer la technique de la "tortue romaine". Protégés de toutes parts par d'immenses boucliers anti-émeutes, les soldats ont ainsi dû charger les manifestants. Un porte-parole de l'armée a déclaré que les émeutiers avaient lancé 38 cocktails Molotov et une grenade.

Les incidents avaient éclaté samedi après-midi entre deux groupes rivaux de catholiques et de protestants. L'intervention de l'armée et de la police avaient mis fin aux bagarres, mais dans la soirée les catholiques s'en sont pris aux soldats qui gardaient encore le quartier.

## DECES



**GAGNE, Denis.** A Montréal, le 11 octobre 1970, à l'âge de 32 ans, est décédé subitement Denis Gagné, docteur en criminologie, professeur à l'Université de Montréal. Il laisse dans le deuil: son épouse, Françoise Gagné, née Bouillon; ses parents: M. et Mme Paul Gagné, ses beaux-parents: M. et Mme Guy Bouillon; ses frères et sœurs: Alice, M. et Mme Fiul Côté, (Lucille), M. et Mme Louis Gagné, M. et Mme Jean-Guy Fréchette, (Jeanne), M. et Mme Marcel Côté, (Thérèse), Maurice, M. et Mme Charles Gagné, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Olivier Prat, Antoine Bouillon; ses neveux et nièces: La dépouille mortelle est exposée aux salons J.S. Vallée, 1111 rue Laurier ouest, à Montréal. Les funérailles auront lieu à 15 heures, le mercredi 14 octobre, en l'église Saint-Charles Garnier de Sherbrooke. Inhumation au cimetière de Sherbrooke. Pas de fleurs. Prière de faire parvenir vos offrandes au Service de prévention du département de criminologie de l'Université de Montréal.

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique

**Vito Restaurant Italien**

5412 Côte-des-Neiges, Montréal  
(entre Lacombe et Edouard-Montpetit)  
Tél.: 735-3623

## Hanoi précise son attitude

## Pékin et Moscou dénoncent le plan Nixon comme une tromperie

La Chine a dénoncé en fin de semaine les propositions de paix en cinq points du président Nixon comme une "tromperie". A Moscou, la "Pravda" et les "Izvestia" ont également pris position contre ce plan, tandis qu'à Paris la délégation de la RDV a précisé son attitude dans un texte remis à la presse.

Le "Quotidien du peuple", organe officiel du parti communiste chinois, estime dans son éditorial d'hier que les propositions de M. Nixon appartiennent à la stratégie du "double-jeu" qui, tout en utilisant un langage "pacifique" cherche en réalité à occuper "éternellement" la péninsule.

La veille, l'Agence Chine nouvelle, captée à Hong-Kong, condamnait en des termes presque identiques à ceux des agences nord-vietnamiennes et viet-cong le plan américain: "C'est une ruse trompeuse pour 'légaliser' l'agression de ce pays dans toute l'Indochine", déclarait-elle.

L'éditorial du Quotidien du peuple, qui est consacré au 25e anniversaire de l'indépendance au Laos, affirme que "la situation révolutionnaire en Indochine est chaque jour meilleure".

A Moscou, la Pravda écrivait samedi que les propositions du président Nixon constituent en fait cinq points pour légaliser et perpétuer l'intervention des Etats-Unis en Indochine", rejoignant ainsi le commentaire chinois.

"N'est-il pas clair que l'on voudrait geler les positions des envahisseurs américains sur une terre étrangère", demande le journal au sujet du cessez-le-feu sur place.

Les Izvestia d'hier qualifient le plan Nixon de "geste habituel de propagande".

## La position de la RDV

Le porte-parole de la délégation du gouvernement de la République démocratique du Nord-Vietnam, a fait tenir samedi à la presse un texte relatif à la récente déclaration radio-télévisée du président Nixon sur le conflit indochinois.

Les principaux points de ce document sont les suivants: 1) — "Dans sa déclaration, M. Nixon fournit la preuve qu'il n'a jamais eu l'intention de retirer la totalité des troupes américaines du Sud-Vietnam. A présent, il parle du retrait total de ces troupes en reprenant l'exigence déraisonnable de retrait mutuel. Ainsi, les Etats-Unis continuent de faire preuve d'entêtement et de perfidie. (...).

2) — "M. Nixon affirme qu'il ne poursuit pas un but de propagande électorale, mais il est clair qu'il est en train d'orchestrer une campagne tapageuse pour tromper l'électorat américain et donner des voix à son camp.

3) — "M. Nixon affirme que sa prétendue initiative de paix en cinq points a

bénéficié du soutien du Congrès américain tout entier. Tout le monde se souvient qu'en 1964, le président Johnson, par de multiples manœuvres de propagande fallacieuses a réussi à faire approuver la résolution du golfe du Tonkin par le congrès américain. Toutefois, ladite résolution, loin de pouvoir empêcher le peuple vietnamien de s'opposer à l'agression américaine, a conduit les Etats-Unis de défaite en défaite. C'est pourquoi quelques années après, ce sont les mêmes sénateurs et représentants ayant approuvé la résolution qui ont réalisé leur erreur et qui ont fait annuler cette résolution. (...) Nous avons la ferme conviction qu'un de ces jours, les personnes ayant approuvé la récente résolution au congrès américain réaliseront aussi leur erreur.

4) — "Nous tenons à réaffirmer que la délégation du gouvernement de la République démocratique du Nord-Vietnam à la conférence de Paris sur le Vietnam rejette toutes les fallacieuses manœuvres de propagande de M. Nixon".

"Nous estimons que les cinq points de M. Nixon ne visent pas à mettre fin à la guerre et à restaurer la paix sur la base du respect de l'indépendance et de la liberté du peuple vietnamien, mais, au contraire, à poursuivre la vietnamisation de la guerre en vue d'obtenir une position de force sur le champ de bataille et à la table de conférence et de contraindre les peuples indochinois à accepter une solution aux conditions colonialistes américaines.

"Si M. Nixon désire réellement mettre fin à la guerre et se soucie réellement du respect du droit de la population sud-vietnamienne à l'autodétermination, conclut le document, il devra alors répondre sérieusement à l'initiative de paix en huit points avancée par Mme Nguyen Thi Binh le 17 septembre 1970 en guise de nouvelles précisions concernant la solution globale en dix points du Gouvernement provisoire révolutionnaire de la République du Sud-Vietnam".

A Saigon, pour la première fois depuis que le président Nixon a exposé son plan une haute personnalité sud-vietnamienne favorable au gouvernement a exprimé hier une certaine inquiétude sur l'un des points de ce plan.

M. Nguyen Ba Luong, président de la Chambre des députés depuis 1967, a en effet laissé clairement entendre qu'il était troublé par le quatrième des cinq points de la proposition Nixon.

"Ce point n'est pas très clair et pourrait susciter des inquiétudes dans l'opinion publique", a-t-il déclaré à un journaliste de l'agence gouvernementale le Vietnam-Presse, en faisant allusion à la phrase du président Nixon selon laquelle la solution politique devait refléter "les rapports actuels entre les forces politiques".

Le président de la Chambre des députés se demande "s'il n'y aurait pas le soi-disant front de libération du Sud-Vietnam dans ces forces politiques".

## Laird prévoit l'annonce d'un nouveau retrait

WASHINGTON (AFP) — Au cours d'une conférence de presse tenue hier matin au Pentagone, M. Melvin Laird, secrétaire américain à la défense a déclaré qu'il s'attendait à ce que le président Nixon annonce le retrait d'un nouveau contingent de troupes du Vietnam cette semaine. Il a précisé que ce contingent serait retiré du Sud-Vietnam vraisemblablement après les fêtes de fin d'année.

Ce contingent viendrait s'ajouter à ceux dont le retrait a déjà été annoncé.

Dans un autre domaine le secrétaire à la défense a déclaré qu'il espérait pouvoir mettre un terme à la conscription vers le milieu de 1973. Selon M. Laird

l'élimination complète de la conscription est actuellement prévue par le Pentagone pour la fin de l'année fiscale 1973.

Selon M. Laird les jeunes américains en âge d'être appelés sous les drapeaux (18 ans) continueront à être enrégistrés sur les rôles de l'armée, mais ne seraient pas appelés à faire leur service militaire. Toutefois les services du recrutement resteraient en place de manière à être utilisés en cas d'urgence.

Des instructions ont déjà été données aux secrétaires aux trois armées et au président du comité des chefs d'état-majors pour tenir compte d'ores et déjà des recommandations faites à ce propos par le comité sur le projet du volontariat militaire.

# Berlitz peut améliorer votre anglais

Comment? La Méthode Berlitz®. Nos 90 années de recherches vous aident à apprendre l'anglais plus facilement et plus rapidement.

Incrovable? Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... italien... ou français.

## Berlitz®

Langues vivantes • Leçons pratiques

Montréal, 2055, rue Peel, Tél. 288-3111  
Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 387-2566  
St-Jean, 207, Richelieu, Tél. 346-6100

As-tu déjà remarqué que les **TECHNICIENS** les plus **DEMANDÉS** ont quelque chose de spécial?

Ce quelque chose, c'est:

- Plus de confiance en leurs talents
- Plus d'enthousiasme pour leur travail
- Plus d'esprit de décision
- Plus de souplesse dans leurs relations humaines
- Plus de facilité à communiquer par la parole

C'est un petit quelque chose, mais si tu ne l'as pas tu peux manquer de belles chances d'avancement.

Comment acquérir rapidement ce petit quelque chose de spécial qui peut faire la différence entre le succès et l'échec? En participant au cours de Culture humaine de l'Institut Jean-Guy Leboeuf. En 15 semaines, tu deviendras beaucoup plus sûr de toi. Et tu seras prêt à te mériter un meilleur revenu pendant toutes les années à venir. Et tu comprendras pourquoi depuis 1954 nos diplômés sont les plus demandés.

Accepte notre invitation. Viens assister à une conférence gratuite, mardi le 13, mercredi le 14 ou vendredi le 16 oct., à 8 heures, à la suite 219 du Palais du Commerce, 1600 rue Berri (accès par le Métro). Le sujet de la conférence: "Comment se donner avec humour une injection de succès!" Pour réservation:



**l'institut jean-guy leboeuf**  
te révélera à toi-même!

1600 Berri, suite 213, Montréal 132

MONTRÉAL, QUÉBEC, HULL-OTTAWA  
442-8186 683-1410 771-3491  
Trois-Rivières Sherbrooke  
376-4640 567-2455

## DU NOUVEAU dans l'ALMANACH DU PEUPLE 1971

- ABRÉVIATIONS USUELLES
- ATTENTATS POLITIQUES
- ÉDUCATION
- GREFFES DU CŒUR
- HOROSCOPE
- LES 5 À 12 ANS
- POLITIQUE
- SANTÉ
- SEPT MERVEILLES DU MONDE
- SPORTS
- TEMPÉRATURE



Demandez-le par son nom: **L'ALMANACH DU PEUPLE BEAUCHEMIN**

Réservez votre exemplaire dès maintenant

Librairie Beauchemin Limitée, 450, avenue Beaumont, Montréal 303, Qué. Tél.: 273-7541

Nom \_\_\_\_\_ ☐ exemplaire(s)  
Adresse \_\_\_\_\_ \$1.50  
Ville \_\_\_\_\_ Comté \_\_\_\_\_  
Effectuez votre remise par mandat ou bon de poste.



## LISTE DES GAGNANTS INTER-LOTO (MENSUELLE) SEPTEMBRE

loto québec 500 Place d'Armes, Montréal, Qué. Tél.: 873-5350

09/10/1970 INTER-LOTO TIRAGE NO 8

TIRAGE DE SEPT SEPT DRAWING

\$125,000.--4557326

\$50,000.--4247153

\$25,000.--4192837

\$5,000.--4237943

\$5,000.--4565752

GAGNANTS DE -- \$2,000. -- WINNERS

|         |         |         |         |         |
|---------|---------|---------|---------|---------|
| 4031611 | 4146249 | 4355913 | 4385128 | 4391942 |
| 4426234 | 4541632 | 4588161 | 4604732 | 4709469 |
| 4727161 | 4752548 | 4854549 | 4856609 | 4893040 |

GAGNANTS DE -- \$1,000. -- WINNERS

|         |         |         |         |         |
|---------|---------|---------|---------|---------|
| 4071252 | 4124664 | 4136790 | 4138170 | 4144129 |
| 4155382 | 4168012 | 4203286 | 4206596 | 4214795 |
| 4234437 | 4253634 | 4257044 | 4278470 | 4286029 |
| 4290951 | 4326570 | 4329193 | 4337275 | 4382787 |
| 4390304 | 4392339 | 4404183 | 4408052 | 4420988 |
| 4510559 | 4522464 | 4526151 | 4533137 | 4535525 |
| 4540050 | 4595092 | 4589688 | 4705027 | 4710755 |
| 4732293 | 4764300 | 4764423 | 4782573 | 4812474 |
| 4827720 | 4842546 | 4842687 | 4855290 | 4867889 |
| 4875274 | 4876702 | 4877774 | 4878114 | 4884902 |

GAGNANTS DE -- \$500. -- WINNERS

|         |         |         |         |         |
|---------|---------|---------|---------|---------|
| 4002930 | 4012755 | 4046432 | 4051703 | 4077843 |
| 4181070 | 4147075 | 4163163 | 4170678 | 4181148 |
| 4235059 | 4245648 | 4249596 | 4260879 | 4278964 |
| 4282405 | 4301950 | 4306475 | 4327614 | 4339916 |
| 4356359 | 4357754 | 4370430 | 4375657 | 4376385 |
| 4382695 | 4405470 | 4425267 | 4452281 | 4463815 |
| 4475375 | 4488385 | 4500528 | 4507512 | 4513525 |
| 4515638 | 4537781 | 4542110 | 4551609 | 4558255 |
| 4606637 | 4707404 | 4724987 | 4780741 | 4785535 |
| 4786047 | 4788628 | 4793766 | 4824348 | 4862255 |

GAGNANTS DE -- \$100. -- WINNERS

|         |         |         |         |         |
|---------|---------|---------|---------|---------|
| 4005179 | 4007657 | 4039709 | 4041596 | 4121460 |
| 4130641 | 4138800 | 4151402 | 4154630 | 4167255 |
| 4169472 | 4169493 | 4174561 | 4195508 | 4212423 |
| 4225160 | 4228488 | 4229751 | 4231364 | 4236583 |
| 4267476 | 4288950 | 4289523 | 4293859 | 4308856 |
| 4308973 | 4309700 | 4315465 | 4325002 | 4327263 |
| 4327686 | 4328917 | 4329608 | 4354900 | 4358212 |
| 4359366 | 4362813 | 4364801 | 4366328 | 4410748 |
| 4417663 | 4419900 | 4427989 | 4428333 | 4456567 |
| 4446460 | 4474148 | 4482218 | 4486265 | 4496467 |
| 4498849 | 4500941 | 4508761 | 4511002 | 4538520 |
| 4552336 | 4558244 | 4572078 | 4585618 | 4590607 |
| 4594975 | 4602618 | 4603118 | 4604194 | 4678238 |
| 4698368 | 4704072 | 4708339 | 4717131 | 4726408 |
| 4727582 | 4728584 | 4731529 | 4733141 | 4734379 |
| 4735295 | 4736816 | 4746348 | 4747113 | 4756783 |
| 4761141 | 4761230 | 4775234 | 4782130 | 4785734 |
| 4800667 | 4807796 | 4811023 | 4812218 | 4813365 |
| 4814714 | 4822130 | 4827774 | 4830189 | 4835191 |
| 4839045 | 4850590 | 4852594 | 4872362 | 4888303 |

SI VOUS ÊTES GAGNANTS... conformez-vous alors aux directives qui sont inscrites au verso de votre reçu officiel c'est-à-dire de votre billet de tirage. Vous avez 3 mois pour réclamer vos prix.

## informations

## internationales

## Durcissement au Caire

## La RAU pose deux conditions à la prolongation de la trêve

(AFP) — Qu'Israël et les Etats-Unis cessent de réclamer le retrait des fusées anti-aériennes égyptiennes installées dans la zone du canal de Suez et qu'Israël reprenne sa place aux conversations Jarring avant l'expiration de l'actuel cessez-le-feu, le 5 novembre prochain: telles sont les deux conditions qu'a posées hier le gouvernement de la République arabe unie au renouvellement de la trêve, apprend-on de source autorisée.

Si ces deux conditions sont remplies, ajoute-t-on de même source, la République arabe unie acceptera un nouveau cessez-le-feu, mais pour une période limitée et de toute façon inférieure à trois mois.

Ces conditions, qui ont été semble-t-il portées hier matin à la connaissance des différents ambassadeurs accrédités au Caire, constituent un degré de plus du durcissement égyptien dans la crise israélo-arabe depuis la mort du président Nasser.

On ne précise pas, de source autorisée, ce que serait l'attitude de la RAU au cas où ces deux conditions ne seraient pas remplies avant le 5 novembre.

Il ne semble pas cependant que, dans l'esprit des dirigeants égyptiens, le non-renouvellement du cessez-le-feu implique nécessairement une reprise des combats à l'initiative de la RAU.

Ce durcissement diplomatique égyptien s'accompagne d'une campagne politique à l'intérieur du pays en faveur de la vigilance et de la mobilisation des énergies.

La plupart des meetings entrepris ce week-end à l'occasion des élections présidentielles soulignent les dangers de l'imperialisme et du sionisme. Les orateurs demandent à la population de rester fidèles à la mémoire du président

Nasser en se préparant à repousser une nouvelle agression israélienne "encore plus terrible que les précédentes". Ils évoquent également la possibilité de "complots" visant à diviser le pays: à trois jours du référendum présidentiel et à trois semaines du renouvellement du cessez-le-feu, la nouvelle équipe dirigeante de la RAU veut montrer à l'intérieur et à l'extérieur qu'elle saura être aussi ferme et aussi déterminée que l'avait été le président Nasser.

M. Anouar El Sadate, président par intérim de la RAU, a notamment déclaré dimanche soir, que la RAU envisageait "une bataille durable et féroce contre l'ennemi qui guette et qui est appuyé par une des plus grandes forces impérialistes du monde".

Le premier ministre israélien, Mme Golda Meir, a évoqué hier de son côté, devant les 300 délégués du comité central du parti travailliste, les "déclarations contradictoires et inquiétantes" faites au cours des dernières vingt-quatre heures au Caire et demandé à la nation israélienne "de se tenir prête à un nouveau round dans sa lutte avec l'Egypte".

"Si les Egyptiens ouvrent le feu, a affirmé Mme Meir, ils trouveront Israël prêt à répondre."

Mme Meir a aussi affirmé qu'Israël était prêt "à reprendre les négociations Jarring aussitôt que les Egyptiens et les Soviétiques rétabliront le statu quo ante sur le canal de Suez".

Soixante-dix pour cent de l'opinion publique israélienne approuvent d'ailleurs la décision prise par le gouvernement à ce sujet. C'est ce qui ressort d'un sondage d'opinion entrepris après d'une importante fraction de la population par un institut spécialisé israélien.



M. Edouard Daladier, président du conseil français de 1938 à 1940 est décédé samedi à Paris à l'âge de 86 ans. C'est lui qui se rendit en 1938 à Munich pour y conclure avec Neville Chamberlain, chef du gouvernement britannique, Hitler et Mussolini, les accords imposant à la Tchécoslovaquie la cession du territoire des Sudètes au troisième Reich. En 1936, il avait été appelé à la direction du parti radical socialiste, poste qu'il occupa à nouveau de 1957 à 1958. (Téléphoto AP)



M. Adam Rapacki, ancien ministre polonais des affaires étrangères, est mort samedi soir à l'âge de 61 ans. M. Rapacki était surtout connu en Occident par le plan de "dénucéarisation" de l'Europe centrale auquel il a donné son nom et qu'il a présenté au quatre "grands" en janvier 1958. Il fut nommé aux affaires étrangères par Gomulka en 1957, poste qu'il occupa jusqu'en décembre 1968. (Téléphoto AP)

## Selon Yasser Arafat

## Les événements de Jordanie ont unifié et aguerri la résistance

(AFP) — La résistance palestinienne sort plus unie et mieux trempée militairement, politiquement et idéologiquement des récents événements, a affirmé samedi Yasser Arafat dans les premières déclarations qu'il a faites à la presse à Amman depuis le cessez-le-feu.

"Abou Ammar" (nom de guerre de Yasser Arafat) a souligné que la fusion qui s'est réalisée partout dans les postes de combat entre tous les éléments de la résistance a permis de surmonter les contradictions existant en son sein et de créer les conditions d'u-

ne étape nouvelle dans la marche en avant de la révolution.

"Le comité central de la résistance palestinienne et le Commandement général des forces de la révolution sont maintenant installés à Amman", a annoncé Yasser Arafat.

"Les derniers incidents ont apporté la preuve que nos fedayine étaient d'authentiques combattants qui se sont unis autour de leur commandement — quel que fut ce commandement — et au poste de combat qui leur était désigné — quel que fut ce poste", a poursuivi Yasser Arafat.

## 11 soldats français sont tués dans une embuscade au Tchad

PARIS (AFP) — Onze tués — dont deux sous-officiers — et dix blessés tous français, tel est le bilan d'un accrochage survenu, dans la soirée de dimanche, au nord-ouest de Lagarde, entre un détachement français et des rebelles tchadiens.

L'embuscade qui vient d'avoir lieu s'est déroulée dans la partie la plus difficile du Tchad, dans la région du Borkou — Ennedi Tibesti, zone désertique et tenue par des populations guerrières, les Touaregs, au nombre d'environ 40.000. Lagarde, près de laquelle a eu lieu le grave incident, est distante d'environ 300 milles de la capitale Fort-Lamy. C'est dans ce secteur qu'a commencé en août 1968 la rébellion tchadienne qui s'est ensuite étendue à l'est du pays. Le Borkou Ennedi Tibesti est une région particulièrement propice aux embuscades et où les autorités françaises au temps de la colonisation avaient du maintenir une administration militaire.

Au cours des derniers mois, on avait pu constater une réelle pacification des régions de l'est et du centre du Tchad. Il faut du reste considérer que l'affaire du Tibesti a un caractère tribal très particulier et qui la distingue de ce qui se passe dans le reste du pays.

La rébellion tchadienne, encore mal organisée en dépit de l'existence d'un Front de libération du Tchad (Frolinat) que dirige le Dr. Abba Siddick, paraît dans une situation difficile du fait qu'elle ne reçoit pas d'aide de Libye ni du Soudan voisins, le gouvernement tchadien s'étant efforcé d'établir de bonnes relations avec les nouvelles équipes gouvernementales en place à Tripoli et à Khartoum.

Essayez notre délicieux dîner d'hommes d'affaires à partir de 11 h 30 a.m.

**Château Madrid**

2 heures de stationnement gratuit  
Choix de fruits de mer le vendredi  
368 est, rue Mont Royal  
coin St-Denis

## Le gouvernement Eyskens en danger

## Bruxelles vote contre le projet de "flamandisation"

BRUXELLES (AFP) — La Belgique a élu dimanche ses 23.600 conseillers municipaux. Le verdict est tombé: au moins dans l'agglomération bruxelloise, les électeurs ont entendu donner à leur vote une portée de politique générale.

La victoire du parti fédéraliste "Front des francophones" (presque 30% des sièges dans les 19 communes de la capitale alors qu'il se présentait pour la première fois aux élections communales) et le maintien des positions de certains partis qui se sont opposés aux projets gouvernementaux de révision de la constitution, signifient qu'une majorité de Bruxellois se sont prononcés contre ces projets ou tout au moins contre le sort que ceux-ci réservaient à Bruxelles.

Repoussés déjà deux fois à la Chambre, ces projets accordaient notamment aux Flamands minoritaires dans la capitale une place égale dans la gestion des communes et fixaient quasi-définitivement les limites territoriales de la capitale encerclée par la terre flamande.

Le gouvernement, par la voix de son premier ministre, M. Gaston Eyskens, a dès hier manifesté l'intention de passer outre au verdict des Bruxellois et de reprendre ses projets antérieurs. Ces élections, dont on aurait pu attendre une clarification de la situation politique vont donc au contraire compliquer les discor-

des sur le plan national.

Il apparaît clairement qu'il y a un contraste entre la façon dont ont voté les Bruxellois d'une part et le reste du Royaume (Flamands et Wallons) d'autre part. En Flandre comme en Wallonie les deux grands partis traditionnels de la coalition gouvernementale, sociaux chrétiens et socialistes, ont bien résisté à la poussée des partis "extrémistes linguistiques", la Volksunie et le Rassemblement Wallon. Ceux-ci progressent chacun de leur côté, mais c'est surtout aux dépens des libéraux (PLP). Et même les socialistes, dans plusieurs communes de Wallonie, gagnent des sièges.

Au contraire, dans l'agglomération bruxelloise la poussée du Front des francophones, dont le programme politique réside essentiellement dans l'opposition à la réforme constitutionnelle projetée par le gouvernement et dans l'opposition à la "flamandisation" de Bruxelles, est impressionnante.

Seules y résistent, et encore assez péniblement, les listes patronnées par l'ancien premier ministre PSC, M. Paul Van Den Boeynants, tandis que les libéraux et les socialistes sont absolument laminés. C'est la preuve, estime-t-on au Front des francophones, que les Bruxellois sont conscients du danger qui les

menace, et c'est l'affirmation de l'entité bruxelloise, qui est francophone, entre la Flandre et la Wallonie.

Sans doute le jeu des alliances pour la composition des collèges communaux permettra-t-il en certains cas aux partis traditionnels d'endiguer cette poussée du front des francophones à Bruxelles. Mais on imagine mal que le gouvernement puisse maintenant faire adopter une réforme constitutionnelle contre laquelle la population bruxelloise vient de se prononcer avec éclat. Et la cohabitation entre les trois communautés nationales n'en sera pas facilitée.

"Le gouvernement poursuit sa tâche, le pays sera gouverné", a bien déclaré hier M. Eyskens. Mais dans les milieux politiques bruxellois on estime qu'il sera bien difficile au premier ministre de recueillir au Parlement le nombre de voix suffisant pour faire passer son projet, sans en modifier certains termes. Les députés qui ont voté contre, et parmi eux des socialistes et des libéraux bruxellois francophones, ne pourront pas ne pas tenir compte du scrutin qui vient de renforcer leur position.

Déjà certains dirigeants du FDP ont déclaré qu'à défaut de l'adoption des projets gouvernementaux non amendés, il faudrait recourir à des élections anticipées, ce qui entraînerait la démission du gouvernement Eyskens.

## "Événement historique"

## Accord à la CNUCED sur les exportations des produits manufacturés du tiers monde

GENÈVE (Nations-Unies) (AFP) — Un système de préférences généralisées pour les exportations de produits manufacturés du tiers-monde vers le marché des pays industrialisés a été approuvé en fin de semaine par le comité spécial des préférences de la CNUCED après des tractations laborieuses qui ont duré plusieurs jours et une séance de nuit exceptionnelle, un accord a pu être réalisé pour mettre en place ce système.

Cette décision a été qualifiée "d'événement historique" par le président du comité spécial, l'ambassadeur Indien Thimulraya Swaminathan. Elle crée, a-t-il dit "une base nouvelle pour les échanges commerciaux entre pays industrialisés et tiers-monde, échanges qui étaient fondés jusqu'ici sur le principe du laissez-faire".

L'accord intervenu représente effectivement un effort nouveau pour résoudre par le commerce certains des problèmes des pays en voie de développement, notamment des plus importants d'entre eux, disposant déjà d'une industrie: Inde, Pakistan, Brésil, Mexique, Argentine, etc.

Cet accord a été acquis d'une part grâce à d'importantes concessions américaines et de l'autre par le jeu du compromis ou plutôt de la reconnaissance

d'un désaccord que l'on s'efforcera de réduire ultérieurement par la négociation.

Les concessions américaines ont été faites en extrémisme. La délégation des Etats-Unis avait, tout au long des négociations très longues entre pays industrialisés pour l'établissement de ce système généralisé de préférences pour le tiers-monde, pris comme cibles les accords d'association unissant la Communauté économique européenne à certains pays africains. Une première querelle était née de ce que l'on appelle les préférences spéciales, c'est-à-dire celles données par le Marché commun aux Etats qui lui sont associés en Afrique et par la Grande-Bretagne à certains pays du Commonwealth. Jusqu'ici, les Etats-Unis demandaient l'élimination graduelle de ces "préférences spéciales" en cinq ans comme condition de l'établissement par les Etats-Unis de préférences générales pour les pays du tiers-monde.

Samedi soir, la délégation américaine a annoncé qu'elle renonçait à demander cette élimination en cinq ans. Une autre querelle opposait les Etats-Unis, d'une part au Marché commun, et à certains pays africains de l'autre: le problème des préférences inverses, c'est-à-dire des préférences accordées

par les Etats associés africains et malgaches aux produits des pays du Marché commun.

Les Etats-Unis exigeaient que les Etats associés suppriment ces préférences inverses s'ils voulaient jouir des avantages des préférences générales sur le marché américain. Les Etats associés africains et malgaches avaient alors bloqué la discussion en refusant d'être l'objet de discrimination de la part des Etats-Unis.

Au cours de la séance de la nuit de samedi la délégation américaine, à la aussi, fait une concession. Elle n'exige plus la suppression immédiate des préférences inverses, mais leur élimination graduelle en cinq ans.

Toutefois, une certaine ambiguïté qui a permis volontairement dans le passé aux organisations internationales de résoudre bien des problèmes, subsiste sur la question des préférences inverses. Le texte adopté à ce sujet par le comité spécial de la C.N.U.C.E.D. admet, 1) qu'un Etat du tiers monde ne sera pas exclu du nouveau système (ce qui règle le problème de la discrimination soulevée par les Etats associés africains et malgaches), mais 2) reconnaît que le problème des préférences inverses reste à résoudre et nécessitera de nouvelles consultations entre les parties directement intéressées.

## L'ANGLAIS chez L.P.S.

## COURS DE CONVERSATION, JOUR OU SOIR

Chez L.P.S. vous bénéficiez des méthodes les plus modernes, des techniques les plus efficaces et des systèmes les plus perfectionnés. Faites, sans engagement, un essai gratuit.

\* Tous les cours L.P.S. sont déductibles de l'impôt.

De 9 heures à 21 heures

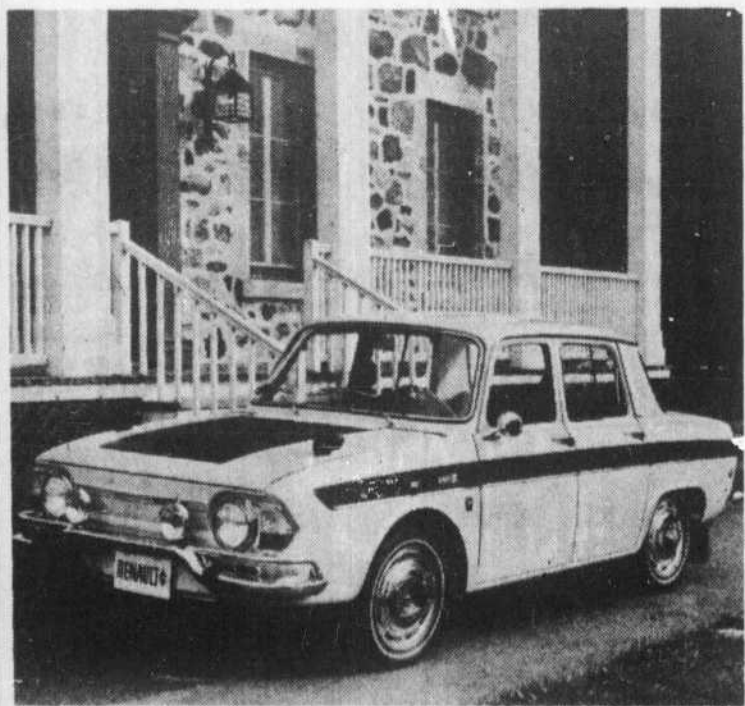


**LANGUAGE POWER SYSTEMS**

MONTREAL: Place Bonaventure 878-2821

QUÉBEC: 500 Grande Allée 529-0331

MODÈLE 71



Élégance et sécurité

RENAULT 10

Compétence et courtoisie

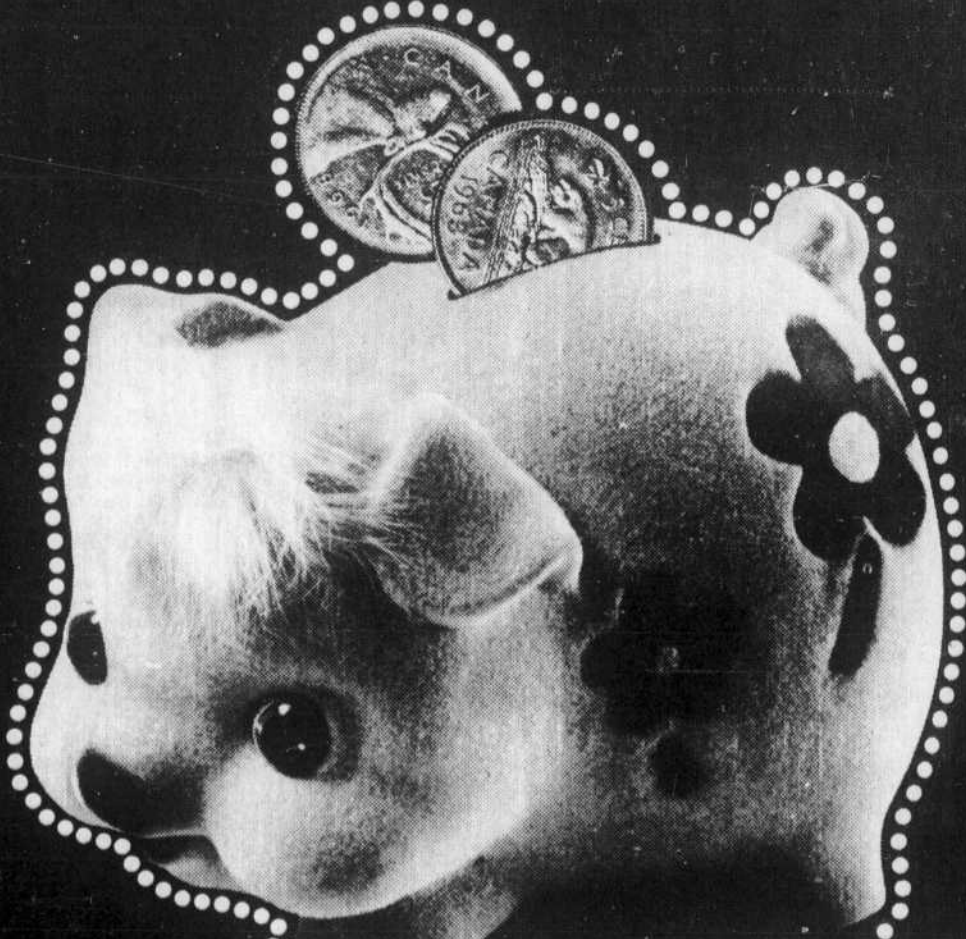
chez

**RENAULT CANADA**

Succursale Détail  
6875, Côte de Liesse

**735-1331**

Si vous êtes du genre économe



voyagez par le CN on vous ménage!

Aujourd'hui, tout le monde se doit de regarder à la dépense. Et pour voyager à bon compte, y'a rien comme les trains du CN. Pensez à notre choix de tarifs Rouges, Blancs, Bleus. Ou à nos "spéciaux" jeunesse, groupe et famille. Sans oublier le transport gratuit pour les moins de 5 ans. En somme, le CN... c'est une bonne affaire!

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS SUR LES HORAIRES ET LES TARIFS, AINSI QUE POUR TOUTES RÉSERVATIONS, CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE OU UN BUREAU DES VENTES VOYAGEURS DU CN.

## Montréal-Maritimes

2 grands trains: l'Océan et le Scotian. Billet simple, tarif Rouge, en voiture-coach: Gaspé: \$14.50; Moncton: \$14.50; Halifax: \$17.00.

## Le Super Continental

Billet simple, tarif Rouge, en voiture-coach: de Montréal à Winnipeg: \$27.; à Saskatoon: \$35.; à Edmonton: \$41.; à Vancouver: \$52.

## Le prix Nobel

# Tout est en place pour une nouvelle affaire Pasternak

Alors qu'à Stockholm on donnait comme certaine l'arrivée d'Alexandre Soljenitsyne, en décembre, afin de recevoir son prix Nobel des mains du roi Gustav VI Adolf, à Moscou c'était la confusion.

En Suède comme en URSS, les arguments pour et contre ne manquent pas. Ainsi, le secrétaire permanent de l'Académie suédoise fait valoir le télégramme que lui a fait parvenir Soljenitsyne lui-même. "En ce jour solennel, dit le lauréat, j'entends aller à Stockholm pour recevoir le prix personnellement. J'ai reçu votre télégramme et je tiens à vous en remercier. Je considère le choix pour le prix Nobel comme un hommage à la littérature russe et à notre histoire".

Toutefois, il y a loin entre "entendre aller à Stockholm" et être autorisé à s'y rendre. C'est ainsi que dans les milieux littéraires de Moscou, on déclare qu'il est impossible de prévoir la décision qui va être ou qui a déjà été prise.

Mais ce ne sont pas les hypothèses qui font défaut. Ainsi, on estime que le gouvernement évitera une nouvelle "affaire Pasternak" et préférera laisser Soljenitsyne se rendre à Stockholm plutôt que d'en faire un "martyr" de la littérature soviétique.

Les intimes de M. Nikita Khrouchtchev — qui empêcha Pasternak de se rendre en Suède en 1958 mais soutint la publication des premières œuvres de Soljenitsyne — déclarent que l'ancien secrétaire général du parti estime que les autorités doivent procéder "différemment" avec Soljenitsyne. Mais l'avis de Nikita Khrouchtchev n'est certainement pas celui des tenants de l'"orthodoxie".

En attendant que les autorités soviétiques fassent connaître leur décision, le choix du jury Nobel suscite les réactions les plus vives et les plus contradictoires à travers l'Union soviétique.

La plus véhémement de toutes est certainement celle du Rude Pravo, organe du parti communiste tchécoslovaque qui, mentionnant samedi l'attribution du prix Nobel à Soljenitsyne, parle de "provocation anti-soviétique". Le journal s'est borné à citer — comme l'avait fait la veille, également pour la première fois, la télévision — la déclaration faite aux Izvestia par le porte-parole de l'Union des écrivains soviétiques qualifiant la décision du jury Nobel d'acte de provocation.

Les autres journaux pragoï publient également de brefs extraits de cette même déclaration sous des titres divers,

dont: "Spéculation politique", "Position anti-soviétique Soljenitsyne", et "Abus du prix Nobel".

A l'opposé, on trouve pratiquement tous les écrivains et hommes de science qui ont eu de près ou de loin maille à partir avec les autorités sur des questions "d'orthodoxie" communiste. Il faut citer un groupe de citoyens soviétiques qui, dans une lettre parvenue aux correspondants étrangers à Moscou, félicitent l'Académie suédoise d'avoir décerné le prix Nobel à Alexandre Soljenitsyne.

"La grande valeur artistique des œuvres de Soljenitsyne, qui est mondialement reconnue comme un grand écrivain, le caractère humaniste des positions qu'il défend avec courage, justifient pleinement la haute distinction qu'il a reçue", déclarent notamment les signataires de la lettre.

Ils souhaitent à Soljenitsyne "de nouveaux succès" et poursuivent: "Nous savons que l'attribution du prix Nobel à Soljenitsyne peut fournir un nouveau prétexte pour poursuivre la persécution qui est menée contre lui et que nous considérons comme un déshonneur national".

Parmi les noms des 37 signataires de la lettre, on relève notamment ceux de l'historien Piotr Yakir, de la femme du général Piotr Grigorenko, qui est interné dans un pénitencier psychiatrique, et de Mme Lioudmila Guinzburg, mère d'Alexandre Guinzburg, auteur du "Livre blanc sur le procès Siniavsky-Daniel", actuellement interné dans un camp, et de plusieurs intellectuels, physiciens, architectes, linguistes.

Indifférent, apparemment, à la tempête soulevée autour de son nom, Alexandre Soljenitsyne travaille paisiblement dans les environs de la capitale à un prochain roman.

Roman d'un genre nouveau pour Soljenitsyne puisqu'il s'agit non pas d'un livre inspiré par la vie mouvementée de l'auteur, mais d'un roman historique ayant pour thème le début de la première guerre mondiale et pour titre "Août".

Soljenitsyne se refuse à toute déclaration depuis son acceptation du prix Nobel et ses amis s'efforcent de protéger au maximum sa retraite laborieuse.

LE CAIRE (AFP) — Les compagnies pétrolières "Esso", "Mobil" et "British Petroleum" ont accepté l'augmentation du prix de pétrole brut libyen, a déclaré M. Abdel Salam Jalloud, vice-premier ministre de Libye et ministre de l'économie, annonce l'agence d'information du Moyen-Orient.

## Une lettre du cardinal Villot

## "Toute vie doit être inconditionnellement respectée"

CITE DU VATICAN (AFP) — Le cardinal Jean Villot vient de réaffirmer, au nom de Paul VI, la position de l'Eglise en ce qui concerne l'euthanasie et l'avortement.

Dans une lettre adressée au Dr James Farrugia, secrétaire général de la Fédération internationale des associations médicales catholiques, réunie en congrès à Washington, le secrétaire d'Etat écrit notamment: "Que vos débats ne perdent jamais de vue cette conviction première: toute vie d'homme doit être inconditionnellement respectée".

"Les mêmes normes du bien et du mal s'appliquent donc à l'euthanasie, comme à l'avortement et à l'infanticide, précise le cardinal. L'influence du christianisme avait peu à peu déraciné ces modes de faire barbares, mais les conceptions matérialistes d'un eugénisme païen tendent à redonner droit de cité aux pratiques les plus aberrantes".

Il est tentant, écrit le cardinal au sujet de l'euthanasie, "de vouloir attenter à la vie de l'homme sous le fallacieux prétexte de lui procurer une mort douce et tranquille, plutôt que de le voir continuer une vie désespérée ou une agonie atroce. Sans le consentement du malade, l'euthanasie est un homicide, son consente-

ment en fait un suicide. Ce qui est moralement un crime ne saurait, sous aucun prétexte, devenir légal".

"Il faut le redire clairement, poursuit le cardinal, devant des campagnes d'opinion qui mettent à rude épreuve les fondements mêmes de la moralité humaine, au nom de la sensibilité et de ce qui entend se présenter comme le bon sens: à l'exception de la légitime défense, rien n'autorise jamais un homme à disposer de la vie d'un autre, pas plus que de la sienne propre. Le commandement est formel et absolu: "Tu ne tueras pas". L'avortement a été considéré comme homicide dès les premiers siècles de l'Eglise, et rien ne permet aujourd'hui de le considérer autrement".

L'Eglise n'ignore certes pas que des cas angoissants se présentent lorsque, par exemple, la vie de la mère elle-même paraît menacée, mais elle ne saurait admettre pour autant l'avortement "thérapeutique", comme on l'appelle: divers évêques l'ont récemment et justement rappelé avec force. Une collectivité qui, sous divers prétextes, s'orienterait vers l'avortement légalisé, irait à contre-courant des efforts accomplis par des siècles de civilisation.

Toutefois, conclut le cardinal

Villot, cela ne revient pas à "faire pour autant au praticien une obligation d'utiliser toutes les techniques de survie que lui offre une science infiniment créatrice. Dans bien des cas, ne serait-ce pas

une torture inutile de l'imposer la réanimation végétative dans la phase ultime d'une maladie incurable? Le devoir du médecin est bien plutôt alors de s'employer à calmer la souffrance, au lieu de vouloir

la prolonger le plus longtemps possible, par n'importe quel moyen et dans n'importe quelles conditions, une vie qui n'est plus pleinement humaine et qui va naturellement vers son dénouement".

## Le synode de 1971

## Collégialité et sacerdoce

CITE DU VATICAN (AFP) — Le thème du prochain synode général des évêques d'octobre 1971 sera la collégialité et le sacerdoce. C'est ce qui ressort du communiqué publié hier par la Commission internationale des théologiens qui a achevé ses travaux samedi.

Le communiqué précise, en effet, que ses conclusions seront utiles au prochain synode. Or, sur cinq sujets de débats, la commission théologique en a retenu deux.

En ce qui concerne le sacerdoce, elle va présenter à Paul VI, outre le rapport de la sous-commission ad hoc, une série de suggestions sur lesquelles elle s'est mise d'accord.

Il est, de même, pour la collégialité. La commission a examiné le vrai et faux concepts de collégialité, les fonctions propres au pape et au collège des évêques, ainsi que les conséquences prati-

ques sur les rapports de sous-commission. Le rapport général sera présenté, à Paul VI avec les suggestions de la commission.

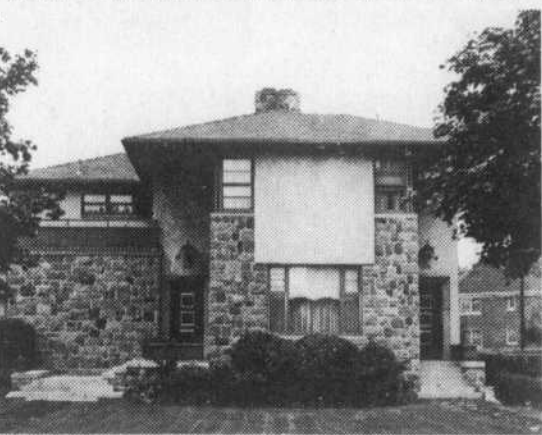
La commission internationale des théologiens a siégé du 5 au 10 octobre à Rome. 26 de ses 30 membres étaient présents sous la présidence du cardinal de Curie yougoslave Franjo Šper.

REPARATION  
DE MONTRES EXÉCUTÉE PAR EXPERTS  
SERVICE RAPIDE ET GARANTI  
RÉPARATION DE BAGUES, RASOIRS, BRIQUETS



256 est Ste-Catherine  
861-9293

## À VENDRE DUPLEX MODERNE À VILLE MONT-ROYAL



Situé à 1601 boulevard Laird près de la station CN, cet immeuble à l'épreuve du feu possède deux systèmes de chauffage par radiations et un garage pouvant loger quatre voitures avec poste automatique.

Six pièces au premier étage: 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, grand salon, salle à diner, salle de séjour, cuisine et patio.

Huit pièces au rez-de-chaussée dont 2 salles de bain, une salle de toilette, grande salle de jeux et patio.

Revenu annuel \$10,500., bon investissement à \$87,500.

Pour plus de renseignements, appelez DeVimy Inc.  
Montréal - 737-6984

# HISTOIRE D'AMOUR



Elle n'a pas besoin de conquérir la route par la force. Elle la charme; elle l'épouse en silence. Peut-être est-ce son tempérament français. La technique de suspension indépendante sur les quatre roues de la Peugeot fait l'objet d'améliorations depuis quelque soixante ans, et c'est aux études des ingénieurs plus qu'au rembourrage des bourreliers qu'elle doit son extrême souplesse.

Quant aux pneus, ce sont des Michelin XAS à carcasse radiale.

A signaler aussi la surface des quatre freins à disques assistés de la Peugeot 504: supérieure à celle des freins d'une Mercedes. Et si le liquide du cylindre principal vient à baisser, ou si les garnitures commencent à s'user, une lampe témoin vous le signale aussitôt.

Cédez-lui donc: elle ne demande qu'à retrouver la route, son amour. Essayez une Peugeot chez votre concessionnaire. Même son prix vous y invite: entre \$2245 et \$3700.

**PEUGEOT 504**

PERFORMANCES POUR PROFESSIONNELS

RÉGION DE MONTRÉAL: Roger Automobile, 4269 Ouest, Ste-Catherine, Tél.: (514) 832-2925; Les Grands Garages du Québec, 308 Est, St-Zotique, Tél.: (514) 273-9105; Chomedy, Remi Lavigneur Auto Inc., Tél.: (514) 331-8554; Lachme 640: Gerard Corbin Inc., 730, St-Joseph, Tél.: (514) 637-9881.  
RÉGION DE QUÉBEC: Ames: Trudel S/Station, Tél.: (819) 732-4700; Charlebourg: Laurent Méthot Inc., Tél.: (418) 629-9112; Chicoutimi: Centre Ville Auto Eng., Tél.: (418) 543-2870; Cowansville: Paul Fortin Auto Eng., Tél.: (514) 263-3266; Drummondville: Valois Automobile, Tél.: (819) 478-3456; Ile Perrot: Garage Poulin Eng., Tél.: (514) 453-2773; Joliette: Drainville Automobile, Tél.: (514) 756-1678; Lévis: Lachance Auto Eng., Tél.: (418) 837-8897; La Tuque: Gauvin S/Station, Tél.: (819) 523-4131; Matane: Dumas Service Gull, Tél.: (418) 562-3501; Mont-Laurier: Claude Automobile Inc., Tél.: (819) 623-3511; Plessisville: Clément Roy, Tél.: (819) 362-2277; Pointe Gatineau: Bellemeur Automobile, Tél.: (819) 777-5208; Rimouski: Garage Ernest Landry, Tél.: (418) 723-8466; Rivière-du-Loup: Garage Windsor (Pomerleau), Tél.: (418) 862-3586; Rouyn-Noranda: Garage Mantha, Tél.: (819) 762-1405; Saguenay: Garage Bolduc Inc., Tél.: (418) 663-4459; St-Georges-de-Beauce: Garage Lionel Morin, Tél.: (418) 226-5797; St-Hubert: St-Hubert Auto Centre, Tél.: (514) 676-0241; St-Hyacinthe: Angers Automobile Ltd., Tél.: (514) 773-9356; St-Jean: Guivert Auto Inc., Tél.: (514) 348-8445; St-Jérôme: St-Jérôme Automobile Inc., Tél.: (514) 436-2277; St-Patrice: Blais Auto Paris, Tél.: (418) 596-2322; Ste-Rose: Roger Buerer Auto Inc., Tél.: (514) 861-6110; Shawinigan: Raymond Desaulniers S/Station, Tél.: (819) 539-3771; Sherbrooke: Gilles Automobile Eng., Tél.: (819) 569-7528; Trois-Rivières: Garage Charest & Frères Inc., Tél.: (819) 376-3754; Val d'Or: St-Amant Auto Body, Tél.: (819) 824-2265; Valleyfield: Jean-Guy Lemyr, Tél.: (514) 371-0033; Waterloo: Philip's Auto Service, Tél.: (514) 539-1010.



AIR CANADA  
HOSPITALITÉ  
VANCOUVER  
HOSPITALITÉ

11 free and exciting benefits to make your stay in Vancouver more pleasant.  
Gratuits — 11 coupons-primés pour rendre votre séjour à Vancouver encore plus agréable.

Que diriez-vous d'un beau

BON

\$24. à Winnipeg  
\$32. à Calgary  
\$30. à Edmonton  
\$52. à Vancouver

Les nouveaux "LIVRETS HOSPITALITÉ" sont à vous, sans frais supplémentaires, lorsque vous volez par Air Canada à destination de Winnipeg, Calgary, Edmonton et Vancouver. Chaque livret HOSPITALITÉ contient des coupons valant jusqu'à \$52.00, dont un, de \$13., vous permettant de louer une voiture Hertz pendant une journée. D'autres coupons vous donneront l'occasion de visiter le planétarium du centenaire à Calgary ou de faire une excursion en téléphérique à Banff. À Edmonton,

vous pourrez déguster un repas bavarois ou obtenir les services d'une secrétaire. Enfin, à Vancouver, que diriez-vous, entre autres, d'une tournée du quartier chinois ou d'une fête au Oil Can Harry's? Les livrets HOSPITALITÉ d'Air Canada vous donnent l'occasion de découvrir les "coins typiques" des grandes villes canadiennes. Pour cela, vous n'avez qu'à acheter un billet d'Air Canada à destination de Winnipeg, Calgary, Edmonton ou Vancouver. Ils sont gratuits!

AIR CANADA

Notre affaire, c'est tout le monde

L'hospitalité est à l'honneur à notre agence

LE PASSEPORT PARFAIT POUR  
LE PLAISIR DE VOYAGER

Succursale  
LAVAL  
CENTRE LAVAL  
SORTIE 7 AUTOROUTE  
688-5310

VOYAGES

TRAVELAIDE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110, 861-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 21 HRES  
ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 HRES

Succursale  
LONGUEUIL  
1 PLACE LONGUEUIL  
679-3777

## arts

## et

## spectacles

## Colloque à Sherbrooke

## Notre littérature actuelle est tournée vers le présent

Les techniques romanesques illustrent la diversité et la vitalité du roman contemporain d'expression française. Les approches sont variées. Le Québec est différent.

Le roman québécois se fait de plus en plus agressif. De canadienne-française qu'elle était, notre littérature est devenue québécoise. Nos romanciers recherchent une esthétique vécue, une vie dans la matière même pour devenir esthétique. Notre roman témoigne d'un changement d'attitude. Réflétant une volonté de ne pas mourir, notre littérature traditionnelle était tout entière tournée vers le passé. Aujourd'hui il ne s'agit plus seulement de ne pas mourir, mais de vivre et de vivre ici et maintenant.

Voilà en résumé l'exposé de M. Jacques Cotnam sur le nationalisme dans le roman québécois actuel. Cette communication était donnée au Colloque international sur le roman contemporain d'expression française qui avait lieu à l'Université de Sherbrooke. Le colloque consistera la première séance de la journée aux techniques romanesques.

M. Ghislain Gougeon examinait la technique romanesque de Jacques Roumain, romancier haïtien, dans son roman intitulé "Gouverneurs de la rosée" et M. Isaac Yéty dégageait celle de Mouloud Mammeri, romancier algérien, dans "Le Souffle du juste". M. Raymond Gay Crosier, pour sa part, présentait un essai sur les modalités de la perspective en étudiant le personnage et le pronom personnel dans la modification de Butor.

A la suite de ces études théoriques s'inscrivaient les témoignages des écrivains. Le premier, M. Jean Basile, se situait par rapport au monde francophone dans la perspective de la survie du français au Québec qui devrait faire place aux "Québécois". M. Roch Carrier a fait lui aussi profession de foi québécoise en insistant sur le caractère de l'identité propre au Québec. L'un et l'autre ont manifesté leur désir d'être eux-mêmes.

M. Georges Conchon, Mme Louis Dubray, dont le texte a été lu par M. Adrien Jans, et M. Emmanuel Robles esquissaient chacun leur technique romanesque. Ils ont décrit les méthodes dont ils se servent pour bâtir un roman.

La dernière séance du colloque consistait en une table ronde sur la critique face au roman. Les principaux participants étaient MM. Jean Ethier-Blais, Adrien Jans, Jean-Pierre Monier, Emmanuel Robles, Ahmed Sefrioui, Laurent Mailhot, Roch Carrier et Jean Basile.

## Horaire des théâtres

COMEDIE-CANADIENNE: "Hair" — 20h30.  
CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Le chmou" — 20h30.  
PATRIOTE: A. CLEMENCE: "La belle aménageuse" — 20h.  
THEATRE DE QUATROUS: "L'effet des rayons gamma sur les vieux garçons", de Paul Zindel (adaptation de Michel Tremblay). Du mardi au samedi à 20h30. Samedi à 19h30 et 22h30.  
THEATRE DU HIVER: "Le dîner de Maxime" du mardi au samedi à 20h30; dimanche à 19h30.

## PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: OSM — 20h30.  
THEATRE MAISONNEUVE: Yvan Deschamps — 20h30.  
THEATRE PORT-ROYAL: relâche.

## Horaire des cinémas

## EN LANGUE FRANÇAISE

ARLEQUIN — "Les cousines" et "Perver-tissima".  
ART — "La chamade" et "Le diable par la queue".  
BERRI — "Un amour de Cernobille". 1.00 — 4.30 — 8.00 et "Le Cheval aux Sabots". 2.40 — 6.15 — 9.30.  
BUOY — Voir St-Denis.  
CANADIEN — "Par exemple adultère". 12.00 — 3.30 — 6.35 — 10.10 et "Adolphe ou l'âge tendre". 1.30 — 4.55 — 8.20.  
CAPITOL — "Borsalino". 10.00 — 12.15 — 2.24 — 4.35 — 6.55 — 9.00.  
CHAMPLAIN — "Airport". (fr.) 12.55 — 5.20 et "Le Piment de la vie". 3.25 — 5.55.  
CHATEAU — "Le Secret de la planète des singes" et "La lettre du Kremlin".  
CINEMA DE PARIS — "Tous les vices du monde". 12.15 — 3.30 — 6.35 — 10.00 et "La Gamme". 1.45 — 5.15 — 8.15.  
CREMAZIE — "Airport" et "La Marée du chien".  
DAPHNIE — "Acte de Cœur". 7.30 — 9.30 — "Salle McLane". Butch Cassidy le Kid. 12.40 — 4.20 — 8.00.  
ELYSEE — Salle Alain Resnais: "Le grand criminel". 2.30 — 9.45 — 10.00 — 10.30 — 1.00 — 3.10 — 5.30 — 7.30 — 10.00 et "Salle Einstein". "Z" même horaire.  
FLEUR DE LYS — Voir Cinéma de Paris.  
GRANDIA — Voir Chateau.  
IMPERIAL — "Hello Dolly". 8.30 dim. 7.30. mat. 2.00. dim. 2.00.  
JEAN TALON — "Deux jumeaux, un amour". 3.40 — 7.00 — 10.35 — "La piscine". 1.30 — 4.50 — 8.25.  
MAISONNEUVE — Voir Jean Talon.  
MERCER — "Le lauréat" et "Sexe interdit".  
MIDIMINUIT — "Nue comme un ver" et "Le mannequin".  
PAPINEAU — Voir Chateau.  
PLAZA — Voir Canadien.  
PARISIEN — "Viens mon amour". 9.50 — 11.30 — 1.20 — 3.25 — 5.25 — 7.15 — 9.45.  
PHEAL — Voir Midiminit.  
RIVOLI — "Folies d'été" et "L'homme sautier".  
ST-DENIS — "Deux femmes en or" et "Marie-Christine" et "L'Hiver en froid mûr".  
VENDOME — "Que la bête meure". 12.45 — 3.00 — 5.15 — 7.30 — 9.45.

## EN LANGUE ANGLAISE

AVENUE — "The Virgin and the Gypsy". 1.30 — 3.20 — 5.20 — 7.20 — 9.25.  
ALOUETTE — "How To Succeed With Sex".  
ATWATER — "Diary of a Mad Housewife".  
ATWATER 2 — "Airport".  
BONAVENTURE — "Naked Under Weather".  
COTE DES NEIGES 1 — "Hotel" et "Cinéma 2".  
FANTASIE — "Fantasia".  
GUY — "2001 A Space Odyssey". 1.30 — 3.30 — 5.20 — 7.20 — 9.20.  
KENT — "The Pride of Yankees".  
LOEWS — "Beyond the Valley of the Dolls".  
PALACE — "Three".  
PLACE VILLE-MARIE: Grande salle: "Joe". 12.15 — 2.05 — 3.50 — 5.40 — 7.35 — 9.25 (samedi à 11.15). Petite salle: "Dionysius". 12.20 — 2.00 — 3.40 — 5.25 — 7.10 — 8.50 (samedi à 10.30).  
PUSSYCAT — "Ore Girls" et "The Man from Dray".  
SEVILLE — "Madame O". 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.  
VAN HORNE — "Flesh and Lace".  
WESTMOUNT — "Catch-22". 12.10 — 2.25 — 4.40 — 7.00 — 9.30.  
YORK — "The Strawberry Statement". 12.20 — 2.30 — 4.40 — 5.25 — 7.10 — 8.50.  
WESTMOUNT SQUARE — "M-A-S-H". 12.30 — 2.25 — 4.00 — 7.00 — 9.30.

## ET AUTRES LANGUES

Italiani s.t. anglais.  
VERDI — "Fellini Satyricon" — 7.00 et 9.30.  
Sueñois s.t. anglais.  
SALLE JEZEMIE — "A Swedish Love Story". 8.00 — 10.00.  
Danais s.t. anglais.  
CINEMA V — "Quiet Day in Clichy". 7.30 — 9.30.  
FESTIVAL — "Quiet Day in Clichy" — tous les jours des 1.30.  
Danais s.t. anglais.  
SNOWDON — "Without a Stitch". 1.20 — 3.25 — 7.25 — 9.30.

## CINEMATHEQUE CANADIENNE

BIBLIOTHEQUE NATIONALE — A communiquer.

## Télévision

Le sigle c marque une émission en couleur

## CBFT 2

9.10 Aujourd'hui à CBFT.  
9.15 Les Orléans.  
9.30 Les saintes chéries.  
10.00 Le roman de la science: "Antoine Lavoisier".  
10.30 En mouvement.  
10.45 Poly.  
11.00 La souris verte.  
11.15 Cinéma.  
11.30 "Les westerns" (Canadien).  
12.15 Ni oui ni non.  
12.45 La série mondiale du baseball.  
1.45 Echos du sport.  
4.00 Bohème.  
4.30 Sol et Gobel.  
5.00 Perdu dans l'espace.  
6.00 Les 2 D.  
6.30 Téléjournal.  
6.40 24 heures.  
6.55 Nouvelles du sport.  
7.00 Format 30.  
7.30 Cher oncle Bill.  
8.00 La soirée du hockey: "Detroit à Montréal".  
10.30 Cent mille chansons.  
11.00 Téléjournal.  
11.30 Nouvelles du sport.  
11.30 Cinéclub.  
1.15 "L'hiver" (Français 1969).  
1.15 Téléjournal.

## CBMT 3

7.30 Test Pattern and music.  
8.05 Standby six.  
8.15 Dress.  
9.00 TBA.  
9.30 Québec school telecast.  
10.00 Canadian school.  
10.30 The Friendly Giant.  
10.45 Chez Hélène.  
11.00 Sesame Street.  
12.00 Elwood Glover's Luncheon Date (Parts 1, 2, 3).  
1.30 55 North Maple.  
2.00 Double Exposure.  
2.30 Coronation Street.  
3.00 Take Thirty.  
3.30 The Edge of Night.  
4.00 The Galloping Gourmet.  
4.30 The Banana Splits.  
5.00 OOPS.  
5.30 The Beverly Hillbillies.  
6.00 My Three Sons.  
6.31 Hourglass.  
7.30 Occult.  
8.00 The Red Skelton Show.  
8.30 Telescope 71.  
9.00 Storefront lawyers.  
9.30 Tuesday Night.  
10.00 The National.  
11.00 The Viewpoint.  
11.30 Night Report and Sports Final.  
11.45 One of a kind.  
12.45 Islands and princesses.  
Final Report and Weather.

## CFTM 10

7.20 Miro-Musique.  
7.25 Horaire-Bienvenue.  
7.30 Les p'tits bonshommes.  
7.45 Mini-annonces.  
8.00 Bonjour!  
8.45 36-24-36.  
9.00 Madame est servie.  
10.00 Pour vous mesdames.  
11.00 L'épée de Florence.  
11.30 "Le clown".  
12.00 Le 10 vous informe.  
12.15 Ciné-Mardi.  
1.00 "San Antonio" (Western-Américain).  
2.00 Ciné-Mardi.  
2.30 "Trois dans un moulin" (Comédie sentimentale-française).  
3.30 A vous de jouer.  
4.00 Le cirque du capitaine.  
5.00 Café-terrace.  
6.00 Studio 10.  
7.00 Le 10 vous informe.  
7.25 Les commentaires de Me Auguste Choquette.  
7.30 Haveri 3-4.  
8.00 Symphonie.  
9.00 Mannix.  
10.00 Cherchez le magot.  
10.30 Le 10 vous informe.  
11.00 Le coureur du temps.  
11.30 En pantoufles.  
12.25 "Bagarres" (Drame psychologique-français).  
12.30 Dernière édition.  
12.40 Fermeture.

## CFCF 12

7.00 Montreal bulletin board.  
7.30 University of the air.  
8.00 Mas Hien.  
8.15 The Sanchez.  
9.00 Wild whirl of fashion.  
9.30 Hercules.  
10.00 Magic Tom.  
10.30 Peyton place.  
11.00 John Manolesco.  
11.30 McGowan and Co.  
12.00 The Platinettes.  
12.30 Matinee with Joe Van.  
1.00 "Friendly Persuasion" (drame 1956-partie II).  
2.30 Famous jury trials.  
3.00 Another world.  
3.30 Trouble with Tracy.  
4.00 Beat the clock.  
4.30 Lasse.  
5.00 Truth or consequences.  
5.30 The Pierre Berton show.  
6.00 The courtship of Eddie's father.  
7.30 The mod Squad.  
8.30 Boom 22.  
9.00 The Johnny Cash show.  
10.00 The Barbara McNair show.  
11.00 The national news.  
11.15 Pulse.  
11.45 Tuesday night feature movie: "Kitten with a whip" (drame 1964).  
1.45 University of the air.  
2.15 Montreal bulletin board.

## L'oeil sur les disques

## Pour les amateurs d'opéras en question

par Jacques Thériault

Il ne faut pas demander l'impossible à un chroniqueur. Dans le domaine de l'opéra notamment, les parutions sont nombreuses et écouter autant de sillons gravés en hommage à l'art vocal exige un temps considérable. Il arrive aussi que certains ouvrages soient moins essentiels ou destinés à un auditoire plus réduit: on se dit, alors, que rien ne presse, que telle ou telle autre gravure est plus importante et que, le moment venu, il sera possible d'en faire état. Mais, les mois s'écoulent rapidement et, lorsque le temps se prête à la rédaction du texte, on se rend compte que les disques dont on parle ont été édités il y a quatre ou cinq mois. C'est le cas des albums que l'on trouve réunis ci-dessous.

D'abord, parlons d'une nouvelle version de "Martha" de Friedrich von Flotow (Angel-SCL-3753.3 disques), avec le soprano Anneliese Rothenberger, le mezzo-soprano Brigitte Fassbaender, le ténor Nicolai Gedda et le baryton Hermann Prey dans les rôles principaux. L'action se situe à la cour d'Angleterre, à l'époque de la reine Anne, et raconte les aventures de deux jeunes filles de la noblesse qui, pour se désennuyer, s'engagent comme servantes chez des paysans qui ont tout fait de devenir amoureux d'elles. L'ensemble a ses petits côtés méprisants, la librettiste ne manquant pas de faire ressortir son

parti pris évident pour notre belle noblesse en dentelles qui lève la tête bien haut devant un homme du peuple (vous avez à peu près saisi le genre de l'intrigue, qui se termine par un mariage lorsqu'on apprend que nos deux paysans ont des origines nobles!), mais l'ouvrage ne manque pas de charme musicalement parlant. La partition est placée sous la direction de Robert Heger, lequel arrive à donner beaucoup de vie au chœur et à l'orchestre de l'Opéra d'Etat de Munich. Cette version de "Martha", la première en stéréophonie et la meilleure que l'on puisse se procurer, est chantée en allemand. Les rôles titres sont chantés d'une manière impeccable, mais la vedette de l'opéra est sans contredit Anneliese Rothenberger que l'on retrouve en récital sur la sixième face, dans des airs de Mozart, Weber, Bizet et Dvorak. N'oublions pas non plus Nicolai Gedda qui, certainement, se surpasse.

Après cette incursion rapide chez l'Allemand Flotow et avant de passer en terre italienne, voyons ce qu'apporte cette deuxième version (la première en stéréophonie) du "Khovanschina" de Moussorgsky (Richmond Opera Treasury Series-SRS-64504: 4 disques). Présentée sur étiquette à bon marché, cette œuvre n'a pas la force de "Boris Godounov". En écou-

tant certaines longues scènes qui tiennent plus de l'opéra que de l'opéra, on a même l'impression que Moussorgsky nous a laissé une sorte de premier jet un peu confus, mais il n'en reste pas moins que cet amalgame de thèmes populaires (dans certains choeurs) et de chants liturgiques constitue un témoignage profondément expressif et émouvant de la vieille Russie. Brevement, notons que l'action se déroule à Moscou, à la fin du 17ème siècle, sous la régence de Sophie, la demi-soeur de Pierre le Grand, en lutte à la fois contre les Streltzi (des dangeureux préteurs) et les Ras-kolniki (vieux croyants qui déclenchèrent une guerre de religion en Russie pour défendre les anciens rites). La partition, laissée à l'état de chant et piano par le compositeur, a été orchestrée par Rimsky-Korsakov et ce sont les voix de basse qui retiendront surtout votre attention — les ténors m'ont paru un peu faibles et les voix féminines assez ordinaires. Le chœur et l'orchestre de l'Opéra de Belgrade sont sous la direction de Kreshimir Baranovich, la mise en onde sonore est bonne mais un peu confuse par moment. On notera, enfin, que Chostakovitch a aussi fait son orchestration de "Khovanschina", dans le style wagnérien. Je ne sais si cette conception répond bien aux désirs du compositeur.

mais personnellement je trouve l'orchestration de Rimsky-Korsakov fort belle et éminemment poétique.

Du côté italien, il faut saluer une première phonographique: "Roberto Devereux" de Donizetti (Westminster-WST-323.3 disques), avec le merveilleux soprano Beverly Sills dans le rôle de la Reine Elisabeth. Cet ouvrage, négligé jusqu'ici ravira les amateurs d'opéra italien et convaincra les détracteurs de Donizetti, car certaines parties de cet ouvrage (notamment le deuxième acte) s'avèrent éminemment dramatiques et la difficile partie vocale que le compositeur a conçue pour le rôle principal, en l'occurrence celui de la Reine Elisabeth, est susceptible de retenir votre attention de la première à la dernière réplique. Mais, il faut dire que le succès de cette production n'aurait pas été aussi grand sans la participation de Beverly Sills qui sait se montrer à la hauteur des exigences vocales et dramatiques, montrant qu'elle comprend intensément le personnage qu'elle incarne et chantant avec tant de perfection qu'il devient impossible de lui reprocher quoi que ce soit. Le tout est sous la direction de Charles

Mackerras. Le Royal Philharmonic Orchestra sonne vigoureusement et les notes de présentation (fort précieuses) sont signées William Ashbrook, un spécialiste de Donizetti.

Signalons, enfin, deux rééditions: "L'Amore dei tre re" d'Italo Montemezzi, avec Pierre Duval, Ezio Flagello, Enzo Sordello, Luisa Malagrida et Mariano Caruso (Select - CC - 15.035/36 et "Tosca" de Puccini, avec Giuseppe de Puccini, Leon-tyne Price, Giuseppe Taddei, Fernando Corena, l'Orchestre Philharmonique de Vienne sous le bâton de Karajan (London-OSA-1284: 2 disques). L'ouvrage de Montemezzi (1875-1952) provient de la maison Delphi: il pourrait se situer dans la tradition post-vertéenne, mais ce n'est pas le genre d'opéra qui arrive à retenir l'attention facilement. "Tosca", dans une version qu'on trouvait il y a quelques années déjà sur RCA, revient au catalogue et elle est bien venue. C'est l'une des traductions les plus vigoureuses que l'on puisse trouver de cet opéra. Karajan et toute la distribution s'étant donnés la main pour nous en mettre plein les oreilles. La retranscription est très bonne et on constate aussi que London a réussi à produire des pressages moins bruyants que ceux de RCA.

## DIRECTEMENT DU MEXIQUE

un éblouissant panorama du folklore mexicain.



Ses danses trépidantes, ses chants exotiques, sa musique envoûtante, ses costumes féériques.

## 75 artistes

JEU. VEN. SAM. DIM. SOIRS  
22, 23, 24, 25 OCT.  
MATINÉE: DIM. 25 OCT.  
Soirs: \$2.50-\$3.-\$4.-\$5.50-\$5.50 -  
Mat: \$2.-\$2.50-\$3.-\$3.50-\$4.-\$5.-

Billets en vente: Place des Arts, CCA 1822 a, Sherbrooke (tous-les); Ed. Archambault, 500 e, Ste-Catherine; Galopier, 1480, Fleury; École de conduite Métro Longueuil; M. Legault, 1087, Notre-Dame, Lachine.

Commandes postales: CCA seulement, 1822 a, Sherbrooke avec chèque, mandat ou chèque et enveloppe retour affranchir.

RÉSERVATIONS:  
932-2171

SALLE WILFRID-PELLETIER  
PLACE DES ARTS

## Nouveautés classiques

COPLAND: "Connotations" et "Inscapes", par la Philharmonique de New York sous la direction de Leonard Bernstein: MS-7431 COLUMBIA.

Deux excellentes pages symphoniques que notre orchestre devrait inscrire au programme de sa prochaine saison. La première date de 1967 et la seconde fut écrite cinq ans plus tôt; toutes deux ont été commandées à Copland par la Philharmonique de New York. L'élément dramatique, comme presque toujours chez

Copland, domine hautement sur le lyrisme, mais la direction de Bernstein est suffisamment habile pour faire ressortir les moments plus calmes des partitions. Excellentes prises de son.

PROKOFIEV: Concerto pour piano N. 3 en do majeur Op. 26. RAVEL: Concerto pour la main gauche: GERSHWIN: Rhapsody in Blue; avec le pianiste Istvan Kertesz et l'Orchestre Symphonique de Londres sous la direction de Kertesz: CS-6633 LONDON. Ce programme vous inté-

ressera si vous êtes à l'affût d'une bonne version du Concerto de Prokofiev, les traductions pianistiques des deux autres pages n'étant pas très éloquentes. Très bonne prise de son.



**LE VAISSEAU D'OR**  
et son orchestre de concert  
présentent pendant le dîner  
les 16, 17 et 18 octobre,  
NAPOLÉON BISSON, baryton  
et les 23, 24 et 25 octobre,  
FERNANDE CHIOCCHIO, mezzo-soprano  
Concerts à 19h. 30 et 22h. (sauf le lundi).  
Cuisine française — Réservations: 861-1868.  
Dîner de sept services — un seul prix: \$10.  
A 23h., "souper du couche-tard": \$6.  
1100, rue Cyrès, Hôtel Windsor, Montréal.

18 ANS Adultes  
AIMEZ VOUS LES UNS LES AUTRES...  
Louise Jacques MARLEAU Jacques RIBEROLLES  
Comment vivront-ils...  
**L'Amour Humain**  
UN FILM DE DENIS HEROUX  
avec la participation de GUILDA et Jean Pierre COMPAIN - Céline BERNIER  
Doris LÉGARÉ - Charlotte BOISJOLY - Germaine GLOUX - Denise PROULX - EN COULEURS  
COMMENÇANT JEUDI  
CINEMA LE PARISIEN  
1100, rue Cyrès, 400, 500, 520, CATHÉDRALE

**Blue Bonnets**  
CE SOIR À 7H.45  
Dimanche: 2h.00  
Pas de courses le jeudi  
**FELLINI SATYRICON**  
SUR SEM \$1.50, SAM DIM \$1.75  
ÉTUDIANTS \$1.25  
PRÉSENTATION EXCLUSIVE  
verdi \$380  
\$1.00 - \$1.25 - \$1.45  
TOUS LES SOIRS 7:00 ET 9:30

**ELYSÉE**  
35 MILTON / 842-5053  
2<sup>e</sup> SEMAINE  
CE SOIR: 7.30; 9.45  
SALLE EISENSTEIN  
COSTA GAVRAS  
RUE DE LA  
JULIENNE  
GABRIEL PERIN  
le grand caravénal

**Cinéma ODEON**  
Génévieve Bujold DONALD SUTHERLAND  
Acte du Cœur  
Film de Paul Almond  
12 DAUPHIN  
BUTCH CASSIDY et le SUNDANCE KID

Avec la collaboration de CKAC  
Guy Latraverse et associés présentent  
du 13 oct. au 1er nov.  
**Yvon Deschamps**  
Samedis, 2 spectacles 7 & 10 P.M. Relâche: 19-22-26 oct.  
Prix, en semaine: de 2.00 à 4.50. Samedis: de 2.00 à 5.00.  
Billets en vente à tous les comptoirs T.R.S.  
THÉÂTRE MAISONNEUVE  
PLACE DES ARTS-Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

«Savoir écouter est un art»

-Épictète

«Savoir mériter qu'on vous écoute est un grand art»

**CJFM**  
95.9 au cadran FM

# famille et société

## Au hasard des livres et des revues...

Nous avons reçu ces dernières semaines de nombreux livres traitant de soins médicaux, hygiène mentale, comportement parents et enfants, problèmes de l'environnement. Dans l'impossibilité de les lire tous, nous vous donnons ici un bref aperçu de leur contenu.

Si la médecine et ses secrets vous intéressent, vous serez bien servis. Chez Casterman, deux livres "La médecine en mutation" du Dr Jacques Ménétrier et "L'avortement", un plaidoyer écrit par un médecin, le Dr Jean Dalsace, et une femme avocat, Me Anne-Marie Dourlen Rollier. Pour résumer la pensée des auteurs, disons selon leur propre expression que "c'est finalement à Dieu seul que les époux et les médecins croyants ont à rendre compte de leurs actes et de leurs options".

Voulez-vous être bien renseignés sur la vue, cette fonction si importante de l'homme, procurez-vous le livre du Dr Jean Dermeyer, intitulé "Protégez et réedifiez vos yeux". On y parle des différentes maladies dont les yeux peuvent être victimes et l'on vous apprend à les détecter chez l'enfant. Ce livre est publié par la Diffusion nouvelle du livre.

Un traité de premiers soins, facile à consulter, de format pratique, à garder dans la pharmacie, intitulé: "Que faire en attendant le docteur?" a été publié chez Laffont. Il s'agit d'une mine de conseils qu'il faut avoir à portée de la main en toutes circonstances et en tous lieux, dit la pochette qui semble correspondre au contenu du livre. Enfin, une nouvelle publication du Dr Lionel Gendron, cette fois, sur "La ménopause" aux Editions de l'homme.

### Méthodes nouvelles d'éducation

Deux livres traitant du langage chez l'enfant. Le premier écrit par un Québécois, Claude Langvin de l'université Laval et intitulé: "Le langage de votre enfant". En sous-titre "comment l'éduquer, le corriger, le développer". Des conseils simples mais pratiques à l'usage de tous les parents soucieux d'améliorer la langue parlée et écrite de leurs enfants. Le second, publié chez Casterman, dans l'excellente collection "enfance, éducation, enseignement", porte le titre de "La dyslexie de l'enfant". Il y aurait de 5 à 10% des écoliers qui souffriraient de dyslexie et dans la majorité des cas, parents et éducateurs l'ignorent. Par conséquent, cet ouvrage est fort intéressant puisqu'il permet un certain dépistage de ce défaut commun à trop d'écoliers. L'ouvrage se termine par un plaidoyer pour le dépistage systématique et l'éducation spécialisée des dyslexiques, et par un projet d'éducation audiovisuelle des enfants souffrant de cette maladie.

Dans la collection "vie affective et sexuelle" de la maison Casterman, deux problèmes abordés sous des angles neufs: "De l'enfance à l'adolescence" par Claude Kohler et Paule Aimard et "L'adultère" par Bernard Muldworf. Deux livres faciles d'accès, pour les personnes en quête de réflexions sur ces thèmes.

### Les maths nouvelles

Les écoliers vous impressionnent-ils avec l'apprentissage des mathématiques nouvelles?

Qu'à cela ne tienne, procurez-vous "Les mathématiques nouvelles dans votre vie quotidienne" de Christian Corne-François Robineau, chez Casterman-poche, et en peu de temps, vous en connaîtrez suffisamment pour comprendre leurs savantes élocubrations.

### Chatelaine, dix ans

La revue Chatelaine, unique magazine féminin de langue française au Québec, fête son dixième anniversaire. Sa livraison d'octobre est particulièrement intéressante. Nous vous signalons l'enquête sur la nouvelle loi sur l'avortement, enquête à laquelle vous êtes invités à participer, et deux entrevues de Héléne Pilotte: l'une avec Sylva Gelber du Bureau de la main-d'oeuvre féminine à Ottawa, et l'autre avec le chansonnier de l'amour et du quotidien, Georges Cor.

### Des loisirs

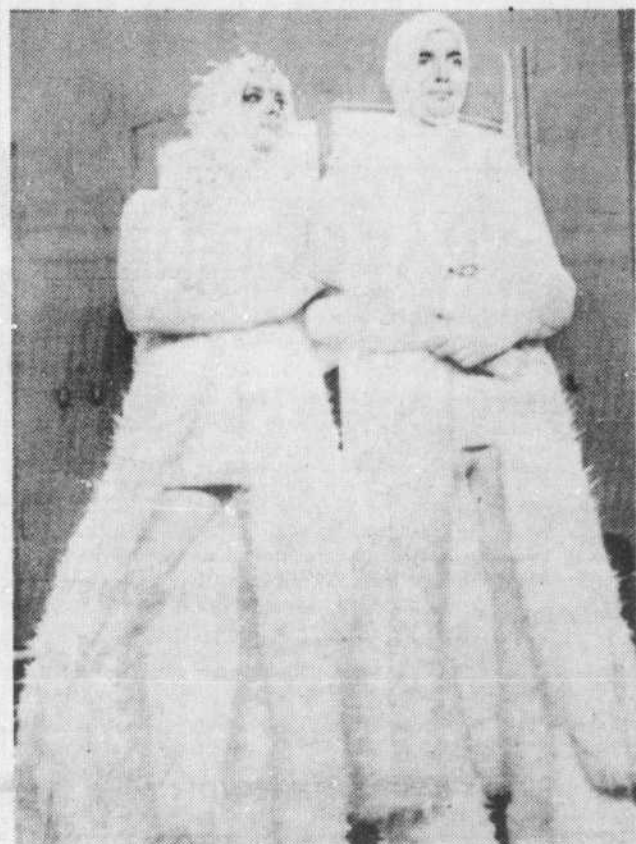
Des livres pour les heures de loisirs, afin de terminer en souriant, cette chronique. Il s'agit du guide-Marabout de "Toutes les danses" qui vous permettra peut-être de participer aux réunions sociales ou aux fêtes des jeunes, si vous avez un certain talent pour les improvisations spectaculaires, et le second, vous rendra tout à fait à l'aise dans votre jardin. Chez Marabout-flash, un livre de poche sur les "pelouses et arbustes de jardin". Des conseils à consulter avant de remettre vos outils de jardinage jusqu'au printemps prochain.

### KALEIDOSCOPE

### AQUABÉBÉ COURS DE NATATION POUR BÉBÉ (1 1/2 à 5 ans)

- a) Hôtel Skyline, Côte de Liesse, lundi p.m.  
b) Ste-Thérèse, mardi p.m.

Inscrivez votre bébé en envoyant son nom, adresse et téléphone au soin d'AQUABÉBÉ Enr, 239 boul. Central, Québec 8 - Cours dès octobre.



Paco Rabanne n'est pas encore à court d'idées. Bonnes ou mauvaises. A vous d'en juger. Pour leurs noces de neige, elle et lui sont vêtus de mouton blanc (synthétique) des pieds à la tête, mi-cosmonautes, mi croisés. (Téléphoto PA)

## Paco Rabanne abandonne le fer à souder et reprend l'aiguille

PARIS (AFP) — Paco Rabanne a sauté le pas. Il a traversé la Seine, abandonnant son "une pièce cuisine" (laquelle lui servait d'atelier) sur la rive droite, face aux Folies-Bergères, pour un "trois pièces-boutique" sur la rive gauche, au cœur même de Saint-Germain des Prés.

Ce faisant, il abandonne du même coup la pince et le fer à souder pour... l'aiguille, tout simplement. Tantôt aiguille à coudre, tantôt aiguille à tricoter. Mais il n'a rien perdu de son esprit inventif, sa créativité est intacte. Celui qui a laissé des traces chez tous ses confrères, même les plus classiques, bien qu'ils s'en défendent, ne leur emprunte rien quand il se met, à son tour, à parler chiffon.

Car le "chiffon" de Paco c'est encore, en fait, toute la gamme des tissus, cuirs et fourrures synthétiques dont il est permis de disposer sur le marché en 1970 et il ne s'en prive pas.

Il réussit cette gageure d'habiller les femmes jusqu'à terre en ne laissant rien ignorer de

leur anatomie. Sa grande trouvaille de l'hiver: les jambières. Elles remplacent d'un coup le pantalon, et les bottes. Tailleur en double entonnoir, elles sont resserrées par un élastique sous le genou et s'évasent vers le haut jusqu'à mi-cuisse, vers le bas, jusqu'au trottoir. La cuisse est libre parfois... Jusque sous les seins. Car le collant est roi chez Paco, un collant de tricot à mailles fines dans les couleurs de l'hiver: brun, roux, prune et blanc comme neige.

Au-dessus des jambières et du collant: un boléro de peau taillé par découpes en chevrons, reliées entre elles par du crochet, une chasuble de cuir multicolore découpé com-

me les pièces d'un puzzle raccordées elles aussi par du crochet, une veste-tablier plissée de grosse toile imperméable ornée de "zips" géants (plus larges que la main), de longs gilets jusqu'à terre en jersey grège réversible sur fourrure (synthétique) d'agneau, d'énormes vestes tricotées en patchwork avec de la laine-mèche pour tapis, un manteau de chatelaine en pastilles d'acier ou en jersey d'aluminium (nostalgie de la rue Bergère).

Les hommes ne sont pas oubliés. Taillés à leurs mesures, les collants, les gilets, les boléros, les manteaux leur vont aussi bien qu'aux femmes.

## La femme canadienne veut justice et franc jeu

La femme canadienne ne veut rien de plus que l'homme canadien: elle veut justice et franc jeu, a déclaré ces jours derniers Mlle Sylvia N.-G. Elber, directrice du bureau de la main d'oeuvre féminine au ministère du Travail du Canada, alors qu'elle s'adressait aux membres du Women, Canadian Club à Toronto.

Ce sont les objectifs de la société canadienne tout entière, a déclaré Mlle Gelbert. C'est afin d'atteindre ces objectifs que, depuis quelques années, l'on a déployé beaucoup d'efforts, par des mesures législatives et par l'éducation, pour supprimer la discrimination au Canada. Il n'est plus légal ni acceptable de se livrer à la discrimination fondée sur la couleur, sur la religion, sur l'origine ethnique ou même, dans quelques cas, sur l'âge.

Cependant, a affirmé la conférencière, on ne reconnaît pas encore que quand les femmes se voient refu-

ser des occasions d'emploi et d'éducation, quand elles reçoivent un traitement moins favorable que les hommes dans des circonstances qui favoriseraient d'habitude les mêmes conditions, il s'agit là aussi de discrimination. C'est de la discrimination fondée sur le sexe. Il n'y va pas seulement de l'intérêt des femmes que cette injustice soit réparée: il y va de l'intérêt de notre pays qui favorise une société libre: "la cause de la femme est aussi celle de l'homme: ils progressent ou rétrogradent ensemble".

Mlle Gelber a rappelé qu'il existe au Canada certaines mesures législatives qui portent l'empreinte d'une société d'une autre époque, une société qui supposait que toute femme mariée était entièrement à la charge de son mari qui subvenait à ses besoins. En outre, on considérait que la responsabilité de prévoir l'entretien des personnes à charge survivantes ne relevait que de l'homme.

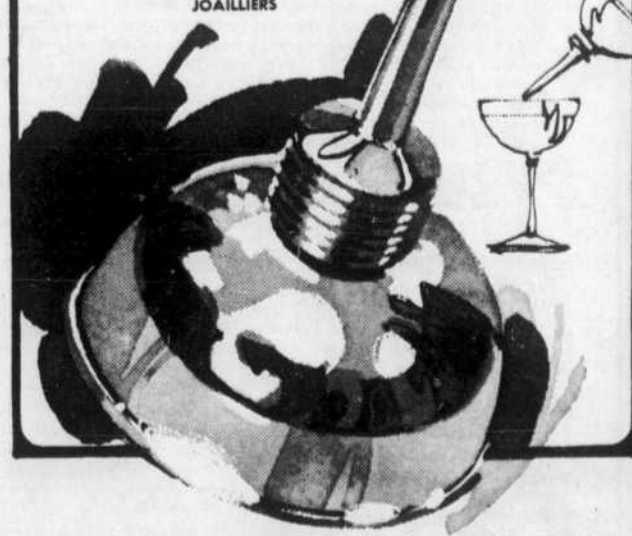
## Une larme...

dans votre verre!

Un gadget, mais en argent sterling de Birks. Ne pensez donc pas qu'il s'agit d'un injecteur d'huile pour vos menus travaux... Ce nouvel instrument sert plutôt à ajouter la larme de vermouth ou la goutte d'amer dans votre apéritif préféré.

Faites-le graver pour l'offrir en cadeau.  
Sensationnel! \$22.50

BIRKS JOAILLIERS



Carré Phillips, Dorval, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie et les Galeries d'Anjou.

## Utilisés quotidiennement les couverts en argent sterling de Birks

restent beaux toute la vie...

la vôtre  
celle de votre fille  
et celle de votre petite-fille



Que trouver d'autre qui dure aussi longtemps et qui plaise autant à tant de gens - pour un prix aussi modique?

(des petites mensualités rendent l'achat facile!)

UN CADEAU DE BIRKS. Vous recevrez gratuitement une cuiller à café en sterling avec l'achat de chaque couvert de 5 pièces en sterling Birks.

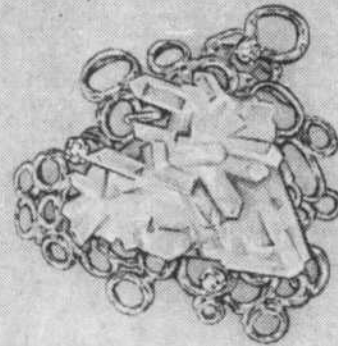
Carré Phillips, Dorval, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie et les Galeries d'Anjou.



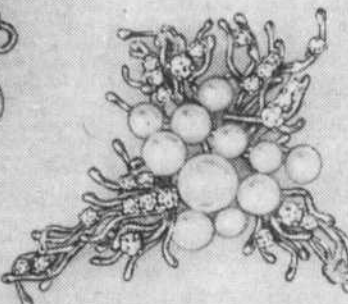
C'EST CHEZ BIRKS, CHÈRE AMIE... CHEZ BIRKS!  
DE MERVEILLEUX BIJOUX EN OR COMME TU N'EN AS  
ENCORE JAMAIS VU...

CARRÉ PHILLIPS SEULEMENT

## Exposition spéciale de bijoux contemporains



Plusieurs spécimens  
des nombreuses exclusivités  
de Birks seront en montre.



Quelques-uns des plus  
brillants dessinateurs  
de bijoux du Canada  
sont au service de Birks.

Leurs créations reflètent  
un esprit nouveau  
et un art ingénieux.

Magnifiquement  
travaillées  
sur or 18 carats,  
ces nouvelles pièces  
sont serties de pierres  
de qualité: diamant,  
rubis, saphir, émeraude  
et autres pierres  
précieuses.

Prix à compter de \$300.  
Venez vous émerveiller.

BIRKS  
JEWELLERS

## L'assurance-médicaments pour les personnes nécessiteuses

Aux termes d'un projet de loi qui sera déposé bientôt devant l'Assemblée nationale, les personnes nécessiteuses pourraient obtenir de l'aide financière du gouvernement pour défrayer le coût des médicaments prescrits par leurs médecins.

En annonçant cette nouvelle, samedi, devant les membres du Collège des pharmaciens, M. Robert Quenneville, ministre sans portefeuille, a signalé que les mesures de santé implantées à l'échelle provinciale seraient inefficaces sans la coopération de tous les professionnels.

Le projet de loi sur les frais de médicaments, a-t-il noté, "seront profitables pour tous les groupements professionnels, toutes les institutions et toutes les associations qui oeuvrent dans le domaine de la santé, car il donnera à la population un libre accès aux soins médicaux".

## Avis légaux - Avis publics

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente, cession et transport, exécuté le 25 septembre, 1970, à Affiliated Factors Corp. de toutes les créances présentes et futures, payables à Triton Industries Inc., a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 30 septembre, 1970, sous le numéro 223387.

Affiliated Factors Corp.  
Le 6 octobre 1970

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

GERARD BEAULIEU, gentilhomme, résident et domicilié au 5836 rue Chateaubriand, en les cités et district de Montréal,

demandeur

—contre—

VIANNEY RENAUD, résident et domicilié à 186 est, rue Laurier, en les cités et district de Montréal,

—et—

YVES VAILLANCOURT, autrui résident et domicilié au 7461 rue Goulet, en les cités et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

défendeurs

IL EST ENJOINT à YVES VAILLANCOURT à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 7 octobre 1970

CLAUDE DUFOUR  
GREFFIER-ADJOINT

Mes Ranger, Blain & Long,  
1155, boul. Dorchester,  
Suite 200,  
MONTRÉAL, Qué.

Avocats du demandeur

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE  
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES  
DIVISION DE MONTRÉAL

NO: 799 448

PIERRE GAGNE, chaudronnier, domicilié et résident à Montréal,

demandeur

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats  
1833 Est. Sherbrooke,  
Montréal, P.Q.

MARIE D'AMOURS, P.C.S.M.

—VS—

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrui résident et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guér

# l'information sportive



L'ARBITRE (AUSSI) ÉTAIT RETIRE ! L'arbitre Ken Burkhardt, après avoir pirouetté, indique que le receveur Elrod Hendricks, également assis, vient de retirer Bernie Carbo (no 25) sur le petit roulant de Ty Cline frappé devant le marbre, samedi. Le lanceur Jim Palmer est le spectateur intéressé.



DU POUVOIR-POWELL DE FRAPPE ! C'est sur ce lancer à l'extérieur de Gary Nolan que Boog Powell frappa un circuit bon pour deux points, samedi, alors qu'il expédia la balle dans les estrades du champ gauche, à 345 pieds du marbre. (Téléphoto PA)

## POTINS EN...SÉRIE Et de deux !

BALTIMORE (PA) — "Le Seigneur s'occupe des bébés et des fous et l'on me dit que le suis les deux ! Il m'a fallu attendre bien longtemps mais me voici, enfin. C'est le grand moment de ma vie". Telles furent les paroles de l'arbitre Emmett Ashford, un Noir, lorsqu'on lui demanda comment il prenait l'honneur d'être le premier de sa race à être arbitre d'une Série Mondiale.

Dick Hall, le lanceur de relève, n'a donné qu'un BB par 10 manches en cours de saison... les Reds, à la défensive, ont fait preuve de nervosité dans les deux joutes, deux et même trois joueurs voulant attraper la même chandelle et évitant de coûteuses collisions de justesse... John Bench a produit 21 points gagnants pour Cincinnati en cours de saison... Tony Perez a fait compter 445 points pour les Reds au cours des 4 dernières saisons... pas un seul jusqu'ici dans la série... Powell, en plus de deux de la fin de semaine, a frappé 237 circuits depuis qu'il joue pour Baltimore.

Les Orioles ont gagné 60 de 82 parties jouées cette saison à leur stade Memorial... Dave Concepcion remplacera Woody Woodward à l'arrêt-court pour les Reds, aujourd'hui... Pour Baltimore, le seul changement sera qu'Andy Etchebarren remplacera Ellie Hendricks comme receveur, la principale raison étant qu'Etchebarren est le receveur régulier du lanceur gaucher Dave McNally... son rival, Tony Cloninger, lance dans les majeures depuis 10 ans et a un dossier 9-7 pour la dernière saison... pas un seul club, dans l'histoire (66 ans) de la Série Mondiale, n'a réussi à la gagner après avoir perdu les deux premières parties sur son propre terrain... à cause des dangereux frappeurs droitiers du Baltimore, le gérant Sparky Anderson n'a pas l'intention de se servir de son as-lanceur gaucher Jim Merritt, sauf en relève... Gary Nolan doit commencer la joute de demain tandis que Jim McGlothlin commencera celle de jeudi... s'il y a joute.

## Recettes et cotes

A Las Vegas, on a annoncé que Baltimore est maintenant favori à 5 contre 1 pour gagner la Série Mondiale contre Cincinnati.

Les Orioles sont également favorisés à 3 contre 2 pour gagner la troisième joute, aujourd'hui. Enfin, on offre 9½ contre 5 que Baltimore puisse gagner en quatre parties consécutives.

Statistiques financières.  
2e partie:  
Recettes nettes: \$569.784-89.  
Bureau du commissaire: \$85.467.65.

Part des joueurs: \$290-490.34.  
Part du Cincinnati: \$48.531.73.  
Part du Baltimore: \$48.531.73.  
Ligue Nationale: \$48.431.72.  
Ligue Américaine: \$48.431.72.  
Pour les deux parties:  
Recettes nettes: \$1.139.569.78.  
Part des joueurs: \$581.180.68.  
Club Cincinnati: \$96.863.46.  
Club Baltimore: \$96.863.45.  
Ligue Nationale: \$96.863.44.  
Ligue Américaine: \$96.863.44.



Un petit rien qui fait la différence

À l'Auberge des Gouverneurs nous faisons tout ce qui est possible pour vous rendre la vie agréable, nos chambres sont bien décorées et munies de téléviseurs couleurs, le personnel est discret et dévoué... Mais en plus, vous trouverez des petits riens qui font la différence comme par exemple:  
Un système de réservation sans frais de n'importe quel endroit de l'est du Canada (Ontario, Québec, Maritimes). Signalez 1-800-463-2820. Dans les territoires desservis par Québec Téléphone, composez 0 et demandez Québec ZE 80230

Ce n'est pas grand-chose, mais lorsqu'on a besoin...  
**AUBERGE DES GOUVERNEURS**  
3030 boul. Laurier, Ste-Foy/155 est, boul. René Lévesque, Rimouski

## Des Orioles qui, grâce à beaucoup de Powell, coupent leurs ailes aux Reds

CINCINNATI (Le Devoir) — En cours de saison régulière, les Orioles de Baltimore, champions de la ligue de baseball Américaine, ont gagné 40 parties par la marge d'un point, n'en perdant par ailleurs que 15. Samedi et dimanche, contre des Reds de Cincinnati champions de la ligue Nationale ayant chaque fois pris, inutilement, l'initiative à l'offensive, ils en ont gagné deux autres, 4-3 et 6-5, pour prendre une avance quasi insurmontable de 2-0 dans la Série Mondiale 4-de-7, événement qui se poursuivra, aujourd'hui, à Baltimore.

Si, menés par John Wesley "Boog" Powell, leur Bombardier Blond de 29 ans, les Orioles (Loriots en français) ont fait preuve d'une remarquable offensive dans chaque joute, effaçant une avance 3-0 des Reds samedi puis une autre de 4-0 dimanche, ils ont virtuellement volé ces victoires aux Cincinnati grâce aux exploits défensifs, entre autres, d'un Brooks Calbert Robinson fils, surnommé "The Head" par ses coéquipiers, à son plus grand.

Samedi, contre un Jim Palmer qui devait s'améliorer avec le temps, Cincinnati passa en avant 1-0 dès la 1ère manche lorsque Bobby Tolan, après le retrait de Pete Rose, frappa un double pour ensuite compter, après le retrait de Tony Perez au champ droit (qui fit avancer Tolan au 3e coussin), sur un simple de Johnny Bench. Le 1er-but Lee May frappa aussi un simple mais Palmer mit fin à la manche en obligeant Bernie Carbo à frapper une petite chandelle.

Le compte passa à 3-0 en faveur des Reds à la 3e manche. Tolan eut un but sur balles puis vola le 2e but. Perez et Bench furent retirés sur des chandelles avant que Lee May ne frappe un circuit au champ gauche d'environ 350 pieds. Ebranlé, Palmer donna ensuite un circuit au champ gauche d'environ 350 pieds. Ebranlé, Palmer donna ensuite un BB à Carbo (son 95e de la saison) sur 4 lancers imprécis. Mais Carbo lui-même le tira d'embarras en essayant de voler le 2e but, le receveur Elrod Hendricks l'y retirant avec l'aide de Dave Johnson.

Les Orioles commencèrent leur remontée à leur moitié de la 4e manche lorsque Paul Blair eut un coup sûr au champ intérieur après le retrait de Don Buford. Le droitier Gary Nolan, des Reds, tenta bien de ne pas donner de lancers trop bons au suivant frapper, le dangereux Boog Powell (297, 35 circuits, 114 points produits). Après deux balles, Nolan lui offrit même un lancer passablement sur le coin extérieur du marbre... que Powell, puissant dans toutes les directions, expédia dans les estrades du champ gauche, à peu près au même endroit que le coup de May.

A sa moitié de la manche suivante, la 5e, Baltimore nivela le compte à 3-3 lorsque, faisant toujours preuve de pouvoir et de force de frappe, il eut encore recours à cette arme si efficace appelée un coup pour le circuit. Cette fois, en tout début de manche, ce fut Ellie Hendricks qui fut le héros, expédiant un lancer de Nolan, 22 ans, au champ droit à quelque 345 pieds du marbre.

Nolan se tira d'embarras après un simple de Buford en début de 6e manche, en retirant Blair au bâton sur 3 lancers et en obligeant Powell à frapper dans un double-jeu 3-6-3. Mais il devait accorder le point décisif aux Orioles à la manche suivante. Après le retrait de Frank Robinson, son homonyme Books Robinson (qui avait sauvé Palmer en début de 6e manche avec un arrêt sensationnel) y alla d'un autre circuit, au champ gauche et à 345 pieds du marbre.

Palmer, entre-temps, soit depuis la 3e manche et jusqu'après deux retraits à la 9e manche, se ressaisissant. Il retira les 3 frappeurs à l'arrière à la 4e, trois sur 4 à la 5e (le 1er, Rose, atteignant le 1er-but sur une erreur, rare au baseball, du receveur Hendricks qui toucha son bâton alors que Rose ratait un lancer).

La 6e fut peut-être le point détournant de la joute... pour Cincinnati.

Lee May commença en frappant un roulant à l'intérieur du 3e coussin qui, de toute évidence, se dirigeait vers le champ gauche. Mais Brooks Robinson, déjà surnommé "le 3e-but pieuvre" alla ramasser la balle, du revers et au début du champ gauche, lança hors-équilibre vers le 1er but où Powell ramassa son lancer dans la terre. May, au lieu d'avoir un double, était... retiré! Suivent un BB à Carbo et un simple de Tommy Helms (qui aurait fait compter May s'il avait été sauté plutôt que retiré) avant que Carbo, qui avait atteint le 3e coussin, ne soit retiré au marbre, sur un petit roulant du frappeur d'occasion Ty Cline, sur un jeu dont on parle encore. L'arbitre Ken Burkhardt (lanceur pour le Cincinnati en 1948 et 1949) se plaça entre le marbre et la ligne du 3e-but pour voir si le coup de Cline était tombé en bon territoire, ne s'attendant pas à ce que Carbo course sur le dit coup.

Avec le résultat que Carbo dut glisser derrière Burkhardt. Il rata le marbre et Hendricks le retira en le touchant du gant.

Ce fut le dernier souffle du Cincinnati qui, par la suite, ne devait pas frapper un seul coup sûr. Palmer fut remplacé par Pete Richert à la 9e après avoir retiré les frappeurs d'occasion Jimmy Stewart et Angel Bravo au bâton sur élan et avoir donné un BB à Rose. Le gérant Earl Weaver, voyant qu'il était fatigué, le remplaça immédiatement par le gaucher Pete Richert qui lança une balle à Tolan, celui-ci la frappant pour une chandelle à l'arrêt-court.

Avec trois circuits contre un, Baltimore (qui en eut 179 contre 191 pour Cincinnati durant l'été) venait de vaincre des Reds pourtant favorisés pour gagner puisqu'ils jouaient sur leur terrain et devant 51.531 partisans.

### Encore Powell

Dimanche, l'histoire se répéta. A la 1ère manche, contre un lanceur gaucher Mike Cuellar pas très en forme (pour la 2e fois de suite; il n'avait pas duré contre Minnesota en éliminatoires), Cincinnati démarra avec 3 points (erreur Belanger sur le roulant de Rose, jeu facultatif de Tolan, simple de Perez, chandelle de Bench, double de May et erreur Blair sur le même coup, et coup-retenu-simple de Hal McRae, les Reds perdant cette avance à 4-0 en début de 3e manche lorsque Bobby Tolan y alla d'un circuit dans les estrades du champ droit, appelées "Rose Garden" en l'honneur du voltigeur de droite Pete Rose.

Mais Boog Powell, en début de 4e manche, devait donner le signal d'une contre-offensive. Il frappa un circuit au champ centre de 420 pieds et le compte passait à 4-1.

C'est à la manche suivante, alors qu'ils envoyaient 9 frappeurs au marbre, que les Orioles emboîtèrent le pas indiqué par Powell.

Belanger fut retiré mais Chico Salzman, frappant pour le lanceur de relève Tom Phoebus (qui avait succédé à Cuellar), eut un simple qui fut suivi de simples par Buford et Blair mettant fin au séjour de Jim McGlothlin (14-10, 3.58) au monticule du Cincinnati. Le jeune Milt Wilcox le remplaça et Powell, encore, l'accueillit avec un simple. Après le retrait de Frank Robinson (0 en 9 dans les deux joutes), Brooks Robinson eut un autre simple avant que Hendricks ne suive avec un double. Wilcox étant alors remplacé par Clay Carroll qui mit enfin fin à la manche en retirant Johnson sur un roulant.

A l'aide de 6 coups sûrs, les Orioles avaient marqué 5 points et avaient changé l'avance des Reds en une priorité de 6-4 en leur faveur.

Les frappeurs du Baltimore n'eurent ensuite qu'un simple dans les quatre dernières manches mais leur artillerie lourde avait déjà tenu son rôle.

Bench frappa bien un circuit au tout début de la 6e manche (champ gauche, 365

pieds) contre le vétéran Moe Drabowsky (avec Cincinnati en 1962) pour faire descendre le compte à 6-5 mais, comme les Orioles, donc dans les 4 dernières manches, les Reds ne devaient ensuite frapper qu'un seul coup sûr (simple de Ty Cline en relève de Woodward à la 7e), le vétéran Dick Hall (10-5, 2.95, 40 ans, mathématicien hors-saison) se signalant particulièrement comme lanceur de relève en retirant méthodiquement les 7 derniers frappeurs du Cincinnati à se présenter au marbre.

S'il est vrai que l'offensive du Baltimore, menée par un

Powell ayant fait compter deux points dans chaque joute, a été supérieure à celle du Cincinnati, contrairement à ce que plusieurs experts croient, il faut dire que sa défensive, menée par Brooks Robinson, a été superbe.

D'autre part, Palmer (5 CS, 5 BB, 2 RAB en 8 2/3 manches) fut solide, samedi, alors que, dimanche, les lanceurs de relève des Orioles (Phoebus, Drabowsky, Marcelino Lopez et Hall) prenaient à leur tour la vedette.

Dave McNally, gaucher et gagnant de 24 parties, lancera

aujourd'hui pour les Orioles qui, cette fois, joueront sur leur propre terrain. Son adversaire sera le droitier Tony Cloninger.

Avec leurs deux plus récents triomphes, les Orioles en sont à 16 victoires consécutives (leurs 11 dernières parties de la saison, les 3 contre Minnesota en éliminatoires).

Plusieurs sont d'avis que cette série de succès se poursuivra, aujourd'hui comme demain, envers et contre des frappeurs-Red humiliés et, cherchant, désespérément, une revanche.

## COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE  
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Établi en 1880 --

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagacchière - Tél. 861-1891

**ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE**  
Comptables agréés  
Donat Marchand, C.A.  
J. Henri Boivin, C.A.  
Gerald Arbour, C.A.  
Paul Lafleur, C.A.  
Roger Archambault, L.S.C., C.A.  
Jacques Brunetta, C.A.  
159 o., rue Craig 861-1491

**ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
3785 ouest, Jean-Talon  
RE 1-7601  
Ville Mont-Royal

**BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
F.J. Bastien, C.A. R. Barrère, C.A.  
G. Borduas, C.A. J. Guy Beaulac, C.A.  
J.P. Doy, C.A. A. Paquette, C.A.  
J.M. Davout, C.A. Pierre Trudel, C.A.  
Y. Joyal, C.A.  
Édifice Banque Canadienne Nationale  
500 Place d'Armes, Suite 1564  
Montréal 126, Qué. - 844-4445

**BENOIT, DIRY, BERTRAND, PAQUETTE & CIE**  
Comptables Agréés  
L.H. Benoit, C.A. R. Bertrand, C.A.  
D. D'Almeida, C.A. A. Paquette, C.A.  
R. Crevier, C.A. R. Vermette, C.A.  
Édifice Le Centre  
3500 Parc Lafontaine, suite 506  
Montréal 132, Qué.  
Téléphone: 527-9221

**LORENZO, BÉLANGER & ASSOCIÉS**  
Montréal - Paris, France  
Chicoutimi, Qué.  
En collaboration avec:  
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMPTABLES  
Société d'Expertise Comptable  
inscrite au tableau de l'Ordre de Paris  
Paris, France - Montréal  
1980 ouest, rue Sherbrooke  
937-4238

**BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS, RICHARD & CIE**  
Comptables Agréés  
Marcel Besner, C.A.  
Henri Tremblay, C.A.  
René Bourdelais, C.A.  
Claude Richard, C.A.  
Laurie Fruchette, C.A.  
J.P. André Fruchette, C.A.  
ASSOCIÉ RÉSIDENT - QUÉBEC  
Edouard Richard, C.A.  
Montréal  
222 est. Henri-Bourassa  
Montréal 357, Qué.  
Tél.: (514) 389-5995  
QUÉBEC  
150 ouest, 73ième Rue,  
Québec 7, Qué.  
Tél.: (418) 626-2874

**BERNIER & BISSON**  
Comptables agréés  
Georges Bernier, C.A.  
Marcel Bissin, C.A.  
60 St-Jacques  
Montréal  
Suite 601  
845-0209

**PAUL E. BONNIER**  
Comptable agréé  
Suite 3100, Place Victoria  
Montréal 3, Qué.  
861-5741

**CLARKSON, GORDON & CIE**  
Comptables Agréés  
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.  
A.M. Camirand, C.A. H.M. Caron, C.A.  
L.J. Corriveau, C.A. M.A. Denig, C.A.  
W.A. Farlinger, C.A. J.B. Gik, C.A.  
W.A. Gilmer, C.A. G. Gingras, C.A.  
J.P. Gravelle, C.A. D.C. Hooper, C.A.  
G.P. Keating, C.A. K.A. McKenzie, C.A.  
M.A. Mackenzie, C.A. R. Normandeau, C.A.  
R. Pearl, C.A. P.A. Sinclair, C.A.  
W.J. Smith, C.A. S.S. Sutfill, C.A.  
Associés - résidents  
Montréal - Québec  
Halifax, Saint-Jean (N.B.), Ottawa,  
Toronto, Hamilton, Kitchener, London,  
Windsor, Port Arthur, Winnipeg, Regina,  
Calgary, Edmonton, Vancouver,  
Victoria.

**COULOMBE, LECOURT & CIE; BEAUDOIN, AUDET & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
incorporant  
Morency, Gagnon & Cie  
Robert Morency & Cie  
Michel H. Gosselin & Cie  
700 ouest, boul. Crémazie,  
Montréal 303, 270-3121

**CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS**  
Comptables Agréés  
Lut Cloutier, M.S.C., C.A.  
Raymond Fontaine, C.A. Guy Croteau, C.A.  
Claude Croteau, C.A.  
506 est, rue Ste-Catherine  
Suite 810  
Montréal 132, 849-9281

**COURTOIS, FREDETTE, CHARRETTE & CIE**  
Comptables Agréés  
Florent Courtois, C.A. Guy Charrette, C.A.  
Roger Paquet, C.A. Martin Lajeunesse, C.A.  
Hubert Mercier, C.A. Raymond Lajeunesse, C.A.  
Louis Belletier, C.A. Colin Fausse, C.A.  
Honoré Mercier, C.A. Claude Racette, C.A.  
Jean-Paul Béri, C.A.  
507 Place d'Armes  
842-8621

**DAVID & BOULVA**  
ARCHITECTES  
3 Place Ville-Marie  
MONTRÉAL - 866-9854

**LOUIS CARRIER**  
ARCHITECTE  
2785 boul. LAURIER  
QUÉBEC 10 - P.Q.  
TEL.: 651-0982

**DAVID & BOULVA**  
ARCHITECTES  
3 Place Ville-Marie  
MONTRÉAL - 866-9854

**Les architectes LONGPRÉ, MARCHAND, GOUDREAU, DOBUSH, STEWART, BOURKE**

**DENIS, DESMARIS, HOULE, MOONEY ET ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
J.P. Denis, B.A., B.S., L.S.C., C.A.  
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.  
Germain Desmaris, C.A.  
Duncan J. Mooney, C.A.  
Oliver Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.  
60, rue Saint-Jacques  
Montréal  
845-5208

**GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Roger Gauvin, C.A.  
Bernard Dumais, C.A.  
Roger Forget, C.A.  
561 est, boul. Crémazie  
Montréal 354 384-1430

**GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE**  
Comptables Agréés  
715 Carre Victoria 844-3307  
Montréal, Colbourg, Toronto, Brantford,  
Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Calgary,  
Kamloops, Vancouver  
et représentants dans le monde.

**KENDALL, TRUDEL & CIE**  
Comptables agréés  
1015 Côte Beaver Hall  
866-8563

**LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE**  
Comptables agréés  
B.F. Lachance, C.A. P.Y. Brousseau, C.A.  
D. Allard, C.A. R. Mann, C.A.  
Pierre L. Legault, C.A. P. Pison, C.A.  
110 ouest, Place Crémazie  
Suite 750 - 381-9323

**LACOURSE, LAMARRE & CIE.,**  
Comptables agréés  
Louis Lacourse, C.A.  
Bertrand Lamarre, C.A.  
2235 est, rue Sherbrooke  
Montréal 24 - 523-3189

**LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU**  
Comptables Agréés  
MacGILLIVRAY & CO.  
360 ouest, rue St-Jacques  
849-8331  
Montréal, Toronto, Hamilton,  
Brampton, St. Catharines,  
Port Colborne, Calgary, Vancouver.

**MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS**  
Comptables Agréés  
Société nationale affiliée  
COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE, BARRON  
avec bureaux à:  
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto  
Montréal et dans d'autres villes au Canada  
Correspondants en Grande-Bretagne et  
aux États-Unis d'Amérique  
507 Place d'Armes (suite 1100)  
Montréal 1, C.A.  
Code 514 - 842-6651

**MALLETTE, NORMANDIN & CIE**  
Comptables agréés  
Yvon Normandin, C.A. Paul J. Mallette, C.A.  
Gilles R. Normandin, C.A. André Royall, C.A.  
Bertrand Dumais, C.A. Gilles Choquette, C.A.  
Jean J. Levesque, C.A. Jean Le Courtois, C.A.  
René Chénier, C.A. Jean Blonden, C.A.  
1440 ouest, rue Ste-Catherine  
Montréal - 866-2891  
Ottawa, Québec, Trois-Rivières,  
St-Jérôme, Gatineau, Chicoutimi,  
Hawkesbury

**MCDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND**  
Comptables agréés  
630 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 2 875-5140

**MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOUE, OUMET, DESMARIS & ASSOCIÉS, C.A.**  
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.  
Jacques Desmaris, L.S.C., C.A.  
Robert Houé, B.A., C.A.  
Yvon Messier, C.A.  
Guy Oumet, L.S.C., C.A.  
André Montgrain, L.S.C., C.A.  
Guy Oumet, C.A.  
50 Place Crémazie  
Montréal 351  
Suite 422  
387-6422

**DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE**  
Comptables agréés  
50 ouest, Place Crémazie  
Suite 1010 Tel. 384-1890

**THORNE, GUNN & CIE**  
Comptables agréés  
Halifax, Bridgeville, Dartmouth,  
Kentville, Sydney, Yarmouth, Bathurst,  
Fredericton, Moncton, Saint John,  
Montréal, Brackville, Chatham,  
Fort William, Galt, Kingston,  
Kitchener, London, North Bay, Ottawa,  
Pembroke, South End, St-John's, Winnipeg,  
Edmonton, Vancouver, Victoria,  
New Westminster, Port Hope, Sarnia,  
Boulevard, Saskatoon, Calgary,  
Edmonton, Carleton Place, Grand Forks,  
Inverness, Kelowna, Vancouver,  
Vernon, Victoria,  
Fredericton et Nainville, (Bahamas),  
Bridgetown, Barbados.  
Correspondants dans la plupart des  
pays du monde

**LA TOUR DE LA BOURSE**  
Suite 2604  
Montréal 113, Qué. 878-3011

**LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Charles A. Gauthier, C.A.  
Fernand Reault, C.A.  
210 a., Crémazie - Du. 8-9251

**VIAU & ROBIN**  
Comptables agréés  
Lucien Viau, C.A.  
H. Lionel Robin, C.A.  
Armand H. Viau, C.A.  
Jacques R. Chabolin, C.A.  
Serge Gauthier, C.A.  
Wassou Boulet, C.A.  
4926 ave Verdun Verdun  
769-3871

**NADEAU, PAQUET & CIE**  
Comptables agréés  
Jacques R. Nadeau, C.A.  
Real Manville, C.A.  
Gilles Blonden, C.A.  
Michel Guerin, C.A.  
E.G.M. Mulligan, C.A.  
C. Merle, C.A.  
1420 ouest, Sherbrooke,  
Ch 502 842-6812

**NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BEDARD, LUSSIER, SENEAL & ASSOCIÉS**  
Incorporant  
ANDRÉ ROCHETTE & CIE  
GEORGES AUDET & CIE  
Comptables agréés  
215 rue St-Jacques  
Montréal 849-7791

**PRICE WATERHOUSE & CIE**  
Comptables agréés  
5 Place Ville-Marie 866-9701  
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa,  
Toronto, Hamilton, London, Windsor,  
Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton,  
Vancouver, Victoria.

**PROULX, D'ORSNONNENS & CIE**  
Comptables agréés  
René Proulx, B.A., C.A.  
Guy d'Orsonnens, B.A., C.A.  
360 ouest, Saint-Jacques  
Suite 2004  
844-3017

**RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & CIE**  
associés de la firme nationale  
RAYMOND, CAMPBELL, BELANGER  
WALTON, CHABOT & WILLETTS  
comptables agréés  
820 Tour de la Bourse  
Place Victoria,  
Montréal 3, Québec.  
Montréal, Sherbrooke, Lac Mégantic,  
Bouay, Toronto, London, Sarnia,  
Edmonton, Vancouver, Victoria,  
Penticton

**RIDDELL, STEAD & CIE**  
McLINTOCK  
Main Lafrance & C.A.  
Comptables agréés  
630 ouest, boul. Dorchester  
866-7351  
Calgary, Corner Brook, Edmonton,  
Hamilton, Kitchener, London, Montréal,  
New Westminster, Ottawa, Québec,  
Regina, St-Jean T.N., Toronto,  
Vancouver, Winnipeg

**ROBERT SAINT-DENIS & CIE**  
Comptables agréés  
7000 Ave. du Parc, Suite 301  
Montréal 15 274-2797

**ST-GEORGES, HÉBERT & CIE**  
Comptables agréés  
5004, St-Denis 844-2521  
J. G. St-Georges, C.A., J.G. Hébert, C.A.,  
E. Gharib, C.A., K. Nakashima, C.A.,  
J.C. Legault, C.A.

**SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Montréal - Québec  
Rimouski  
Suite 3100, Place Victoria  
Montréal 115 861-5741

**TOUCHE ROSS & CIE FORTIER, HAWAY & CIE**  
Comptables Agréés  
1 Place Ville-Marie - 861-8531  
Halifax, Saint-Jean, Québec,  
Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton,  
Kitchener, London, Winnipeg, Regina,  
Saskatoon, North Battleford, Calgary,  
Edmonton, Vancouver, Victoria,  
New Westminster, Port Hope, Sarnia,  
Boulevard, Saskatoon, Calgary,  
Edmonton, Carleton Place, Grand Forks,  
Inverness, Kelowna, Vancouver,  
Vernon, Victoria,  
Fredericton et Nainville, (Bahamas),  
Bridgetown, Barbados.  
Correspondants dans la plupart des  
pays du monde

**LA TOUR DE LA BOURSE**  
Suite 2604  
Montréal 113, Qué. 878-3011

**LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Charles A. Gauthier, C.A.  
Fernand Reault, C.A.  
210 a., Crémazie - Du. 8-9251

**VIAU & ROBIN**  
Comptables agréés  
Lucien Viau, C.A.  
H. Lionel Robin, C.A.  
Armand H. Viau, C.A.  
Jacques R. Chabolin, C.A.  
Serge Gauthier, C.A.  
Wassou Boulet, C.A.  
4926 ave Verdun Verdun  
769-3871

## LE HOCKEY EN SOMMAIRES

## SAMEDI

## Oakland 3, Detroit

## Première période

1-Detroit: Unger (Connolly) ..... 0:59  
 2-Oakland: Hestall (Croteau, Vadas) ..... 4:26  
 3-Detroit: Delvecchio (Howe, Bergman) ..... 15:12  
 4-Detroit: Webster ..... 18:59  
 Pénalités - Howell, O. 1:54, Vadas, O. majeure 4:26, Howe, D. 6:27, 16:45, MacGregor, D. 13:56, Roberts, O. 14:29.

## Deuxième période

5-Oakland: Hestall (2) (Croteau, Ferguson) ..... 11:42  
 6-Detroit: Connolly (Libbitt, Unger) ..... 12:10  
 Pénalités - Libbitt, D. 8:05, 17:21, Stackhouse, O. 9:30, 18:14, Bergman, D. 14:36.

## Troisième période

7-Oakland: Hampson (Croteau, Vadas) ..... 3:16  
 8-Detroit: Howe (Bergman, Dea) ..... 4:53  
 Pénalités - Vadas, O. 6:06, Unger, D. 10:19, Stackhouse, O. 13:15, Howell, O. 13:25, Stelmowski, O. 13:25, H. Hicke, O. majeure 15:55, Harris, D. majeure 15:55.

## Lancers par:

Oakland 8 8 6-22  
 Detroit 10 13 13-33  
 Gardiens - G. Smith, Oakland; Edwards, Detroit.  
 Assistance - 14,039.

## Minnesota 1, Flyers 2

## Première période

1-Philadelphia: Hornhofer (Kelly, L. Hillman) ..... 7:05  
 2-Philadelphia: Clarke (Kelly) ..... 16:07  
 Pénalités - Peters, Phil. 1:46, 17:37, Barrett, Minn. 5:09, Gibbs, Minn. 8:33, 13:46, Heiskala, Phil. 8:33, Ashbee, Phil. 9:54, Bernier, Phil. 13:46, Harris, Minn. Dornhofer, Phil. majeure 14:19.

## Deuxième période

3-Minnesota: Paris (Redmond, Goldworthy) ..... 1:38  
 Pénalités - Asbee, Phil. 13:58, Burns, Minn. 16:49, Nolet, Phil. 16:49.

## Troisième période

Aucun but.  
 Aucune punition.  
 Lancers par:  
 Minnesota 8 14 10-32  
 Philadelphia 8 11 11-30  
 Gardiens - Worsley, Minnesota; Favell, Philadelphia.  
 Assistance - 14,303.

## Buffalo 2, Pittsburgh 1

## Première période

Aucun but.  
 Pénalités - Rupp, Pgh. 1:41, 18:33, Meehan, Buff. 7:54, Anderson, Buff. 9:34, J. Watson, Buff. 11:53, Sather, Pgh. 11:53, McCullum, Pgh. 12:34.

## Deuxième période

1-Buffalo: J. Watson (Meehan) ..... 5:01  
 2-Pittsburgh: Boyer (Rupp) ..... 6:07  
 Pénalités - J. Watson, Buff. 1:59, Pratt, Buff. 6:71, Deadmarsh, Buff. 12:38.

## Troisième période

3-Buffalo: Perrault (O'Shea, Meehan) ..... 11:26

## Pénalités - Shock, Pgh. 5:34,

Hestall, Pgh. majeure, mauvaise conduite, punition de match, Stewart, Pgh. majeure, mauvaise conduite, Deadmarsh, Buff. majeure, 8:01, Polis, Pgh. 9:59, Pronovost, Pgh. 19:06, Anderson 19:06.  
 Lancers par:  
 Buffalo 8 6 6-20  
 Pittsburgh 11 16 9-36  
 Gardiens - Crozier, Buffalo; Binkley, Pittsburgh.  
 Assistance - 11,189.

## Rangers 1, St-Louis 3

## Première période

1-St-Louis: Bordeleau (Sabourin, Morrison) ..... 0:21  
 Pénalités - Cameron, SL. 1:08, Neilson, NY. 5:29, Brown, NY. 8:42, Cameron, SL. 11:54, Egers, NY. 16:17.

## Deuxième période

2-New York: Ratelle (Nevin, Hadfield) ..... 4:27  
 3-St-Louis: Bordeleau (2) (Sabourin) ..... 14:44  
 Pénalités - Neilson, NY. 1:59, Picard, SL. 17:02.

## Troisième période

4-St-Louis: Berenson (Cameron, McCreary) ..... 19:46  
 Pénalités - Lorentz, SL. 6:19, A. Brown, NY. 6:19, 12:04, L. Brown, NY. 8:07.  
 Lancers par:  
 New York 5 6 14-25  
 St-Louis 12 13 5-30  
 Gardiens - Giacomini, New York; Wakely, St-Louis.  
 Assistance - 18,362.

## DIMANCHE

## Leafs 3, Canucks 5

## Première période

1-Vancouver: Kurtenbach (Boudrias) ..... 13:57  
 Pénalités - Vancouver, banc, purgé par Maki, 2:11, Dorey 6:49, Maki 12:14, Dorey 15:31, Corrigan, 17:53.

## Deuxième période

2-Vancouver: Maki (Hall) ..... 1:39  
 3-Vancouver: Johnson (Cullen, Corrigan) ..... 14:08  
 4-Vancouver: Maki (Boudrias, Paiement) ..... 15:52  
 Pénalités - Young 2:46, Dorey 8:17, Glennie 16:05.

## Troisième période

5-Vancouver: Boudrias (Sly) ..... 9:00  
 6-Toronto: Ullman ..... 9:07  
 7-Toronto: Selwood ..... 12:07  
 8-Toronto: Keon ..... 18:55  
 Pénalités - Liddington 4:50, Réaume 11:40, Manahan, majeure, Doak, majeure, 18:55.  
 Lancers par:  
 Toronto 6 6 7-19  
 Vancouver 9 15 11-35  
 Gardiens - Gamble, Toronto; Hodge, Vancouver.  
 Assistance - 15,542.

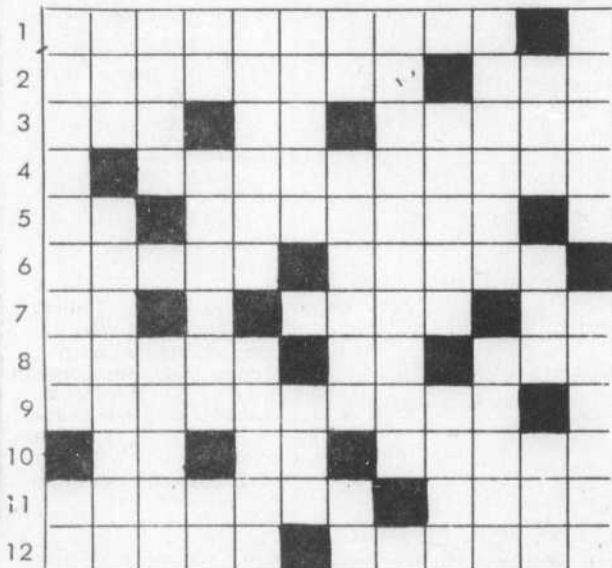
## Oakland 1, Chicago 5

## Première période

1-Chicago: Mohns, R. Hull, (Campbell) ..... 1:31  
 2-Oakland: Vadas ..... 4:12  
 3-Chicago: Nesterenko (Martin) ..... 8:59  
 4-Chicago: R. Hull, Maki, (Campbell) ..... 11:26  
 Pénalités - Muloin O. 2:38, Romachyk, C. 2:52, Magnuson C. 3:48, Hicke O. 6:44, White C. 12:20, Magnuson C. 14:03.

## les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



## Horizontalement

- Produire, porter des fruits.
- Insulter. — Septième lettre grecque.
- Roue à gorge d'une poulie. — Lui. — Oiseau passereau voisin des mésanges.
- Combinaison chimique contenant un halogène.
- Avant-midi. — Action de cloquer.
- Monstre ou démon fabuleux des Anciens. — Choisir.
- Lui. — Tige flexible. — Quatre.
- Ne pas dire. — Sert à l'apprêt. — Bière anglaise.
- Appareil servant à creuser une fouille. — Deux.
- Interjection. — Ensemble des exercices physiques se présentant sous forme de jeux individuels ou collectifs, pratiqués en observant certaines règles précises, et sans but utilitaire immédiat.
- Débarrasse d'un liquide. — Qui a une saveur rude et désagréable.
- Instrument d'agriculture. — Entrelacement des vaisseaux sanguins.

## Solution de samedi

1. LASSO 2. CIMIER 3. ESCOBAR 4. TIGRE 5. VILLAGER 6. SACCAGE 7. TERRIER 8. OUTRE 9. TOPIER 10. ARSÈNE 11. OLYMPIQUE 12. PNEUMONIE

## Le Canadien démarre du bon patin

PHILADELPHIE (Le Devoir) — N'eut été des efforts extraordinaires du gardien Bernard Parent durant les deux premières périodes, les Canadiens de Montréal auraient beaucoup plus facilement gagné leur 1ère partie de la nouvelle saison de la ligue Nationale de hockey, dimanche soir. A cause de Parent, l'équipe montréalaise ne marqua deux points qu'en troisième période pour finalement vaincre les Flyers de Philadelphie au compte de 2-1 devant 13,923 spectateurs.

Fallut-il encore que Rogation Vachon, devant le filet du Tricolore, fasse son petit Parent dans les six dernières minutes de jeu pour conserver ce premier triomphe 1970-71 du Canadien, affaibli non seulement par la retraite de John Ferguson mais, aussi, par celle, en fin de semaine, d'un Ralph Backstrom imitant à son tour le geste de "Fergy". Le travailleur Backstrom, par ailleurs, aurait laissé entendre qu'il accepterait peut-être de jouer dans une autre "ville canadienne", autrement dit, Toronto ou Vancouver.

Pour en revenir à la partie de dimanche, c'est Mickey Redmond qui compta le 1er but du Canadien, et de la partie, au début de la 3e période. Jacques Laperrière lança un boulet en direction de Parent qui bloqua. Le disque revint bientôt au même Laperrière qui, cette fois, lança à côté du filet. Mais le disque revint vers Redmond qui, avant que Parent ne se rende compte de ce qui arrivait, avait poussé la rondelle derrière lui.

Alors que Joe Watson était en punition, environ neuf minutes plus tard, le Canadien enregistra son second but. Bill Collins était devant le filet de Parent à environ 15 pieds lorsqu'il reçut une passe parfaite de Jean Béliveau. Une seconde après, Collins réussissait son premier but dans l'uniforme du club montréalais.

C'est alors que les Flyers se mirent à voler sur la patinoire et à la 14e minute de jeu, le défenseur recrue Barry Ashbee, avec Hershey l'hiver dernier, profita d'une passe imprécise, faite par un Canadien, pour assister à lancer vers Vachon et tromper sa vigilance.

Ainsi regaillardis, les Flyers menèrent des attaques furibondes jusqu'à la fin que Vachon, heureusement, sut enrayer et contrecarrer.

La partie s'annonça comme devant être rude. L'arbitre Bruce Hood distribua 10 punitions dans les 10 premières minutes de jeu dont des majeures à Terry Harper et Bob Kelly pour s'être battus. L'attitude sévère de Hood sembla calmer les esprits puisque, après ce premier tiers, il ne donna que deux punitions mineures, toutes deux à Philadelphie.

Les Canadiens eurent exactement 10 lancers contre Parent à chacune des trois périodes.

Ils reprendront leur offensive, plus importante espérons-le, ce soir au Forum de Montréal alors qu'ils inaugureront leur saison dans

la métropole contre les Red Wings de Detroit et un Gordie Howe devenu joueur de défense.

## Première période

Aucun but.  
 Pénalités - Dornhofer, Phil. Pleau, M. 1:30, Richard, M. 2:21, Peters, Phil. 5:59, Mahovich, M. Van Impe, Phil. 7:00, Harper, M. Kelly, Phil. majeure, W. Hillman, Phil. Lapointe, M. 10:37.

## Deuxième période

Aucun but.  
 Punition - Heiskala, Phil. 3:35.

## Troisième période

1-Montréal: Redmond (Laperrière) ..... 0:35  
 2-Montréal: Collins (Béliveau, Lapointe) ..... 9:43  
 Philadelphie: Ashbee ..... 13:59  
 Punition - Watson, Phil. 7:27.

Lancers par:  
 Montréal 10 10 10-30  
 Philadelphie 8 7 10-25  
 Gardiens: Vachon, Montréal; Parent, Philadelphie.  
 Assistance - 13,923.



UN AS DÉFENSIF! Jean-Claude Tremblay, défenseur du Canadien, dans l'une de ses positions typiques, alors qu'il bloque un lancer devant Bill Lezak, des Flyers de Philadelphie. (Téléphoto PA)

## Surprise dans la LNF: les Rams défaits

## SAN FRANCISCO 20

## LOS ANGELES 6

John Brodie, vétéran quart-arrière des 49ers de San Francisco, a fait subir dimanche un premier revers aux Rams de Los Angeles alors que les 49ers ont gagné 20-6 dans une partie de la ligue Nationale de football. Brodie a dirigé l'attaque du San Francisco en comptant un touché sur une course de 12 verges, au deuxième quart, en plus de compléter une passe de 59 verges à Gene Washington pour un majeur au troisième quart. Cette victoire a permis aux 49ers de rejoindre les Rams au sommet de la division Ouest de la LNF avec une fiche de 3 victoires et une défaite. Assistance: 77,272 à Los Angeles.

## PITTSBURGH 23

## BUFFALO 10

Gene Mingo a réussi des placements de 28, 49 et 43 verges pour mener les Steelers de Pittsburgh à leur premier gain de la saison alors qu'ils ont vaincu les Bills de Buffalo 23-10. Les Steelers avaient, avant cette victoire, perdu 16 matches d'affilée. Dave Smith, sur une passe de 6 verges de Terry Hanratty et Preston Pearson, sur une course de deux verges, ont compté pour les Steelers. O.J. Simpson a rattrapé pour Buffalo. Assistance: 42,130 à Pittsburgh.

## WASHINGTON 31

## DETROIT 10

Sonny Jergensen a réussi trois passes de touché pour

conduire les Peaux-Rouges de Washington à une victoire de 31-10 sur les Lions de Detroit. Charlie Taylor a marqué des touchés sur des passes de 15 et 16 verges. Assistance: 50,414 à Washington.

## KANSAS CITY 23

## BOSTON 10

Les Chefs de Kansas City ont tenu la rentrée de Joe Kapp comme quart des Patriots de Boston en leur infligeant un revers de 23-10. Pour les vainqueurs, Robert Holmes a marqué deux touchés sur des plongons de une et deux verges. La défensive des Chiefs s'est montrée très alerte, ne permettant aux Patriots que 6 premiers essais. Elle a de plus intercepté 6 passes, dont deux de Kapp. Assistance: 50,698 à Kansas City.

## OAKLAND 35

## DENVER 23

Darryl Lamonica a complété quatre passes de touché pour mener les Raiders d'Oakland à une victoire de 35-23 sur les Broncos de Denver qui subissaient ainsi leur premier échec en quatre parties. Lamonica a réussi 20 de ses 37 passes pour un total de 364 verges. L'excellent Warren Wells a capté trois passes de touché. Afin de remporter leur première victoire de la saison, les Raiders ont dû compiler plus 500 verges à l'offensive. Assistance: 54,436 à Oakland.

## MINNESOTA 24

## CHICAGO 0

La défensive des Vikings du Minnesota, dirigée par le

Assistance: 45,294 à St-Louis.

## CLEVELAND 30

## CINCINNATI 27

Le quart Bill Nelsen, de retour au jeu pour la première fois en deux semaines après avoir subi une blessure au genou, a réussi 17 de ses 29 passes pour 226 verges et deux touchés pour mener les Browns à une victoire de 30-27 sur les Bengals de Cincinnati. Leroy Kelly a marqué deux touchés pour les vainqueurs, les autres allant à Bo Scott et à Milt Morin. Pour les Bengals, Royce Berry, Jess Phillips, et John Thomas ont obtenu des majeures.

Assistance: 83,520 à Cleveland.

## NEW YORK 30

## PHILADELPHIE 23

Les Géants de New York ont remporté leur première victoire de la saison en infligeant un revers de 30-23 aux Eagles de Philadelphie grâce à une course hors-à-l'ail de 34 verges de Ron Johnson alors qu'il ne restait que 49 secondes à jouer. Johnson avait plus tôt compté un touché sur une course de 68 verges.

Assistance: 62,820 à New York.

## BALTIMORE 24

## HOUSTON 20

Le vétéran Johnny Unitas a complété une passe de touché de 31 verges à Roy Jefferson avec 46 secondes à faire dans le match pour conduire les Colts de Baltimore à une victoire de 24-20 sur les Oilers de Houston.

## PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel).

L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

## ANTIQUITES CANADIENNES

## A VENDRE

Magnifique collection de meubles en pin datant de 100 à 200 ans; armoires, chaises, tables, bancs, commodes, huche, encoignure, ber, etc. Particulier. Prix raisonnables. Tél: 671-2276

28-10-70

## APPARTEMENT A LOUER

RIDGEWOOD: 5½, "Mayflower", livre le remède, 2 salles de bain, sous-location, 11 mois ou bail. Cause départ \$180. Tél: 731-2828 après 18 h.

14-10-70

## CÔTE-DES-NEIGES: 4360,

quelques minutes centre-ville, bachelier meublé, économique, pas de bail \$75. Tél: 845-7355 ou 933-2500.

23-10-70

## AUTO A VENDRE

CITROËN DS 21, Pallas (de luxe) 1968, radio AM-FM, excellent état. Tél: 259-7520

19-10-70

## BATEAU

Economisez plus de 50% sur la valeur de votre bateau avec nos coques en fibre de verre (28', 32', 38') nos moteurs essence ou diesel, nos accessoires marins. Construisez vous-même dans nos locaux. AMERICAN SHIP BUILDERS. 255-8381.

17-10-70

## Votre bateau en toute sécurité dans

nos locaux à température constante. Depuis \$5.00 le pied linéaire. Tous travaux pouvant être effectués dans notre entrepôt, et aussi entreposage extérieur. AMERICAN SHIP BUILDERS. 255-8381.

17-10-70

## CHALET A VENDRE

## OU A LOUER

LUXUEUX BAVAROIS, Ste-Agathe, près pentes, 5½ chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, tout cathédrale, meubles Thibault, équipement. Location: semaines, octobre. Tél: 256-6825. (samedi) 254-6728.

24-10-70

## CHALET A LOUER

Chalet, huer ou fin de semaine, 3 chambres, lac, chauffage central, électricité, téléphone, eau, bonne route St-Jérôme, 40 miles de Montréal. Tél: 727-9219

14-10-70

## COURS

CERAMIQUES, modelage, moulage, Boutique Esopo, 1583 St-Denis, 10 à 12 heures, 14 à 10 heures, 19 à 21 heures. Tél: 849-5153

15-10-70

## CHALET A VENDRE

Autour de région Ste-Adèle, "Petit Westmont", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski \$15,900, terrain compris: \$98.50 par mois. Tél: 731-3501 J.N.O.

## REPRISE DE FINANCE: j'ai 3

chalets et terrains à vendre dans un domaine privé de 50 miles carrés. Idéal pour chasse, pêche, ski, à la GRANDE VALLEE. Bord de l'eau disponible, bonnes conditions, directement du propriétaire. Inf. 342-2590.

16-10-70

## CHAMBRE A LOUER

St-Kevin près Côte-des-Neiges, chez dame seule, tranquillité remarquable, meublé, usage cuisine, près Université, hôpitaux, pour personne distinguée, dame de préférence. Tél: 733-6197

14-10-70

## LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Accepte les demandes d'engagement de célibataires âgés de 18 à 28 ans inclusivement, de taille d'au moins 5'8", ayant terminé avec succès leur année au secondaire et qui possèdent une réputation exemplaire et les aptitudes physiques requises.

## LE SALAIRE

Initial sera de \$6,544.00 par année, avec nombreux avantages sociaux et augmentations annuelles statutaires durant les 6 premières années de service. Veuillez vous adresser au bureau le plus rapproché de la Gendarmerie royale du Canada ou écrivez à:

## COMMISSAIRE GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

OTTAWA 7, (ONTARIO)

14-10-70

## DEMANDE D'EMPLOI

Maîtrise es-lettres, Université de Paris, professeur féminin avec expérience enseignera français ou russe et exécutera traductions techniques ou littéraires russes-français. Tél: 844-7977

14-10-70

## DIVERS

TRAVAIL MEDICINE ou un emploi adéquat et rémunérateur, voir toute la différence. Votre curriculum vitae sera rédigé confidentiellement.

Tél: 844-7268

14-10-70

## HOMMES DEMANDES

## ÉTUDIEZ OU TRAVAILLEZ AU JAPON

The Foreign Language Centre de Tokyo offre présentement un programme comprenant l'inscription dans une école de langues japonaises, logement privé japonais, allocation alimentaire et coût du voyage de retour au Canada après 15 mois.

En retour, enseignement de la conversation anglaise et/ou française à des étudiants japonais, 4 ou 5 heures par jour, du lundi au samedi inclusivement.

Les candidats doivent être des hommes de 20 à 30 ans, célibataires, d'expression française et/ou anglaise, pouvant pourvoir à leur propre transport au Japon ainsi qu'à leurs dépenses personnelles. Entraînement fourni. Interviews à Montréal en décembre.

Envoyez curriculum avec photo à:

F.L. Centre, Iwasaki Bldg., 2019, 2e étage, Shibuya, Shibuya-ku, Tokyo, Japon.

14-10-70

## HOMME OU FEMME DEMANDE

NATURISTE demandé, hommes ou femmes, pour prendre responsabilité d'un magasin d'alimentation naturelle. Ecrire en donnant références à Case 67 Le Devoir. 15-10-70

## LOGEMENTS A LOUER

Bas de duplex, 5 pièces, endroit très attrayant, 5833 Clamrath. Pour adultes. \$155. Tél: 489-6096

31-10-70

## MAISON A PARTAGER

BON chez-soi, maison de campagne à partager avec jeune homme, 25 à 40 ans, 15 miles de Montréal. M. Philippe 272-9957.

14-10-70

## PERSONNEL

Agence Matrimoniale et Sociale service sérieux 1600 Berri, suite 3106, renseignements le soir: 5 à 9 heures, samedi p.m. fermé lundi. Tél: 288-2332

# TRIPLE ÉGALITÉ AU SOMMET DANS L'EST

HAMILTON (PC) — Les Chats-Tigres de Hamilton ont provoqué une triple égalité au sommet de la section Est de la Ligue Canadienne de football, hier après-midi devant 21,035 partisans détrempés, en prenant le meilleur sur les Rough Riders d'Ottawa au compte de 24-17.

Hamilton rejoint ainsi les Alouettes de Montréal et les Argonauts de Toronto en première place, chacun ayant 12 points. Mais les Montréalais, qui ont disputé une partie de moins que leurs deux rivaux, pourront reprendre seuls possession du sommet dès demain soir à l'Autostade, alors qu'ils affronteront les Lions de la Colombie-Britannique en match de calendrier mixte. Ottawa tire de l'arrière avec 6 points seulement.

Hamilton rendra la politesse aux Riders, détenteurs de la coupe Grey, à Ottawa samedi, tandis qu'Alouettes et Argonauts s'affronteront à Toronto dimanche prochain.

## Gabler en vedette

Wally Gabler, le quart-arrière qui vient de se joindre aux Chats-Tigres en provenance des Blue Bombers de Winnipeg, a dirigé l'offensive gauchère sur un terrain devenu très glissant à cause d'une pluie continue.

Le demi Ed Buchanan a réussi deux touchés pour les Chats-Tigres et Dave Fleming un. Tommy Joe Coffey, meilleur compte dans l'Est, a transformé deux des majeurs et a aussi réussi un placement. Enfin, le botteur Paul McKay, qui remplace à ce poste un Joe Zuger blessé tout comme Gabler le fait au poste de quart, a réussi un simple de 56 verges dans la dernière minute du jeu.

Les Riders voyaient Hugh Oldham et Gene Wren marquer chacun un touché, cependant que le jeune Yvan MacMillan y allait d'un converti d'un simple et d'un placement.

Le demi défensif Paul Johnson a préparé la voie au premier majeur des Chats-Tigres en interceptant une passe du quart-arrière Gary Wood pour placer le ballon à la 7ième verge outaouaise. Buchanan, après deux essais, traversait la ligne des buts sur un coup de bélier.

Une "bombe" de 56 verges de Wood à Oldham dans la dernière minute du 1er quart plaçait les Riders en avant 7-6, mais Buchanan remettait les siens en avant quelques minutes plus tard en acceptant une passe de 15 verges de Gabler. Cet effort survint cinq jours seulement après un échappé d'Al Marcellin, des Riders, sur un retour de botté, échappé recouvert par Gord Christian à la ligne de 42 verges des visiteurs.

Un simple de MacMillan à la ligne de 22 verges, et un placement de 28 verges de Coffey portait le compte à 16-8 à la mi-temps.

Les Riders, à la suite d'un échappé de John Vilunas recouvert par Marshall Shirk, marquaient trois points sur un placement de 18 verges. Mais un échappé de Wren recouvert par Paul Schmidlin, quelques minutes plus tard à la 42ième verge outaouaise, permettait,

cinq jeux après, à Fleming de compter sur une course de 13 verges.

Un autre échappé, cette fois par Buchanan à la 53ième verge, donnait l'occasion à Wood d'entreprendre une offensive qui aboutissait, 10 jeux plus tard, à un majeur sur un plongeon d'une verge par Wren. Le converti fut bloqué mais Hamilton ne menait plus que par 23-17. Finalement, une passe interceptée par Garney Henley, deux minutes avant la fin, privait Ottawa de sa dernière chance de l'emporter.

Les demis offensifs du Hamilton faisaient la différence dans le match avec des gains au sol de 169 verges, contre 96. Ottawa marquait cependant 169 verges dans les airs, contre seulement 60 par les Chats-Tigres. Wood complétait 13 passes en 28 tentatives, contre 7 sur 13 par Gabler. Quatre échappés nuisaient beaucoup à la cause des perdants.

## SOMMAIRE

### 1er quart

Hamilton: touché de Buchanan, plongeon de 2 verges, converti raté, 9:52

Ottawa: touché d'Oldham, passe de Wood et course de 56 verges, converti par MacMillan, 15:00

### 2e quart

Hamilton: touché de Buchanan, passe de 15 verges par Gabler, converti par Coffey, 5:55  
Ottawa: simple de MacMillan, 15 verges, 12:59

## Nicklaus: le jeu au trou mérite d'être relancé

LONDRES (PA) — Jack Nicklaus et Lee Trevino, respectivement gagnant et finaliste du tournoi mondial au trou de Picadilly, en Angleterre, prenaient le chemin du retour hier, sur une note spéculative qui voudrait qu'un tel tournoi de golf, à l'échelle professionnelle, soit de nouveau relancé aux États-Unis.

Le tournoi de Picadilly, disputé à raison de 36 trous par jour durant trois jours au parc de Wentworth, près de Londres, s'est terminé samedi par une victoire de l'Américain Nicklaus. 2 trous et un à disputer, en finale contre son compatriote Trevino, et où



CA TOMBE DUR! Lem Barney, des Lions de Détroit, plaque Larry Brown, des Peaux-Rouges de Washington, par les jambes et l'arrête ainsi après une belle course de 11 verges, lors du match disputé à Washington entre les deux équipes. Les Peaux-Rouges causaient alors toute une surprise en prenant la mesure des puissants Lions 31-10.

Hamilton: placement de Coffey, 28 verges, 14:56

### 3e quart

Ottawa: placement de MacMillan, 35 verges, 4:28  
Hamilton: touché de Fleming, course de 13 verges, converti par Coffey, 10:59

### 4e quart

Ottawa: touché de Wren, plongeon d'une verge, converti bloqué, 5:14  
Hamilton: simple de McKay, 56 verges, 14:52

### Pointage par quart

Ottawa 7 1 3 6 — 17  
Hamilton 5 10 7 1 — 24  
Assistance: 21,035.

les deux golfeurs présentèrent du golf de grand calibre.

Le golf au trou est disparu de la scène professionnelle américaine parce que les réseaux de télévision préfèrent les tournois aux coups, où ils sont certains qu'une ronde sera complétée et où il est beaucoup plus facile de planifier la location des caméras.

L'Angleterre a son propre tournoi au trou, mais le Picadilly est le dernier du genre de calibre international. Nicklaus a dit qu'il a bien apprécié la compétition, à laquelle il n'était pas trop habitué et qu'il verrait d'un bon oeil reprendre la vedette aux États-Unis.

"C'est un moyen excellent de se détendre de la rude compétition à la ronde", a-t-il commenté. "Il faut s'y prendre autrement avant de tenter chaque coup et, pour moi, c'est plus amusant ainsi."

## BRUNET DE CÔTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ÉCONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER

CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions Réparations et nettoyage

J. BRUNET Ltée

4824 Chemin Côte des Neiges Tél.: 738-8686

Fondée en 1877

## Toronto démolit Vancouver 50-7

Par la PRESSE CANADIENNE

Les Argos de Toronto ont écrasé les Lions de la Colombie-Britannique 50-7 samedi soir pour rejoindre les Alouettes de Montréal au premier rang dans la section Est de la LCF.

Le flaqueur Tom Bland, avec deux touchés, Dave Raimy, Bill Symons, Mel Profit et Tony Moro ont marqué les majeurs des vainqueurs tandis que Don Jonas bottait trois placements, six transformations et un simple, et Dave Mann un simple.

Le quart Paul Brothers, des Lions, a réussi leur seul majeur et Ted Gerela a réussi le converti.

Brothers a ouvert le pointage avec un plongeon d'une verge, mais Raimy a ensuite égalé les chances avec un plongeon de trois verges dans le 1er quart.

Symond a donné l'avantage aux locaux avec une course de 75 verges au début de la 2e période, puis Jonas a ajouté un placement de 42 verges avant la demie.

Moro a complété une passe de 35 verges de Tom Wilkinson dans la 3e reprise, puis Mann, avec un simple, et Jonas, avec un placement de 19 verges, ont porté la marge à 28-7.

Wilkinson a complété une autre passe de 24 verges à Bland avant de céder sa place à Jonas qui a complété une passe de neuf verges à Profit et une autre de 25 verges à Bland.

Les Argos ont gagné un total de 591 verges, dont 398 dans les airs, en comparaison de 294 par les Lions, dont 198 dans les airs.

## SOMMAIRE

1er quart  
C.B. — Touché, Brothers: converti, Gerela 7:47

Tor — Touché, Raimy: converti, Jonas 14:02

2e quart  
Tor — Touché, Symond: converti, Jonas 2:29

Tor — Placement, Jonas, du 42, 12:35

3e quart  
Tor — Touché, Moro: converti, Jonas 7:09

Tor — Simple, Mann, du 42 11:06

Tor — Placement, Jonas, du 19, 14:21

4e quart  
Tor — Touché, Bland: converti, Jonas 4:39

Tor — Simple, Jonas, du 23, 5:44

Tor — Touché, Profit: converti, Jonas 11:41

Tor — Touché Bland: converti, Jonas 15:00

Colombie-Britannique 7, Toronto 50.

Assistance — 33,135.

## À Blue Bonnets

### SAMEDI

Pari double: Enlyn Sue (1) et Donnas Rags (4): \$53.00.

1ère quintela: Rare Charger (2) et Longturn (3): \$12.50.

2ième quintela: Arawak (2) et Duc de Love (6): \$26.10.

Exacta: Captive Witch (5) et Fighting Noble (2): \$157.80.

Mutuel: \$431.527.

Assistance: 8,305.

### DIMANCHE

Latest Jet (8) et Best Behaved (6): \$16.40.

1ère quintela: Amandas Treasure (1) et Mysteries Cal (3): \$59.30.

2ième quintela: Western Copper (5) et Golden Coleen (7): \$201.10.

Exacta: Ron du Nord (6) et Green Stuff (8): \$31.90.

Mutuel: \$456.297.

Assistance: 9,046.

## HOCKEY

### LIGUE NATIONALE

Ce soir à 8 heures p.m.

## DÉTROIT

### VS CANADIENS

Billets maintenant en vente au

## FORUM

## À son tour, Tony "C" passe à un autre club

BALTIMORE (PA) — Le nom de Tony Conigliaro vient de s'ajouter à la liste des "mauvais garnements" du baseball qui évolueront pour une nouvelle équipe l'an prochain.

"Tony C" en effet était échangé, dimanche soir, par les Red Sox de Boston aux Angels de la Californie. Son nom s'ajoute ainsi à celui de Richie Allen et de Denny McLain, autres vedettes échangées quelques jours plus tôt.

Conigliaro prend le chemin de Los Angeles, en compagnie du receveur Gerry Moses et du lanceur Ray Jarvis, en retour pour le spécialiste de la relève Ken Tatum, de Doug Griffin, un très jeune 2e-but de grand talent et du voltigeur Jarvis Tatum.

L'échange met ainsi fin à la situation délicate qui régnait à Boston, où les deux frères Conigliaro représentaient, selon le directeur général Dick O'Connell, un problème réel. Un autre porte-parole des Red Sox a expliqué que Billy "C", le cadet de Tony, pourrait difficilement devenir une grande vedette en jouant dans l'ombre de son frère.

O'Connell a aussi admis que lors de leur conquête du championnat de la ligue Américaine en 1967, les Red Sox avaient surtout misé sur la puissance des frappeurs, au détriment de la vitesse défensive et du personnel des lanceurs.

## EDMONTON GAGNE 16-13

EDMONTON (PC) — Une défensive alerte a préparé presque tous les points dans une victoire de 16-13 des Esquimaux d'Edmonton sur les Stampeders de Calgary, hier après-midi devant une foule record de 23,846 spectateurs au stade de Clarke d'Edmonton. Edmonton rejoint ainsi les Stampeders au 2e rang de la section Ouest de la LCF. C'est un botté bloqué au 4e quart qui a permis ensuite aux Esquimaux d'enregistrer les points gagnants, sur un placement de Dave Cutler.

"Griffin représente la vitesse et Tatum sera un véritable atout dans notre enclos de pratique", a-t-il dit, "Notre puissance au bâton n'a rien rapporté de concret depuis 1967, et vivre de souvenirs n'est pas tellement intéressant. Nous représentons une équipe perdante qui frappa dur. Mais pourquoi perdre ainsi jusqu'à la fin de nos jours?"

**NETTOYEUR P.M.**  
Service d'une heure au comptoir  
Service de chemises  
8309 ST-DENIS  
381-1322

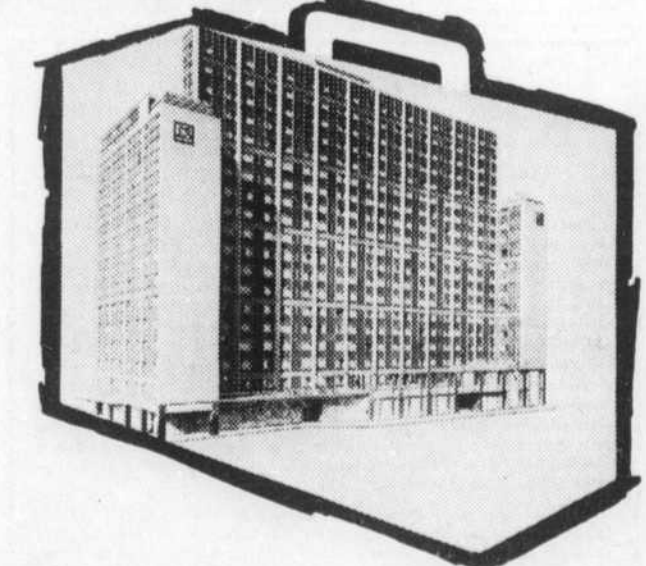
**POUR retenir une chambre en cinq sec à un hôtel CN, composez 877-4032†**

Saint-Jean, T.-N.  
—Hôtel Newfoundland  
Halifax—Hôtel Nova Scotia  
Montréal—Hôtel Reine Elizabeth  
Ottawa—Château Laurier  
Winnipeg—Hôtel Fort Garry  
Saskatoon—Hôtel Bessborough  
Edmonton—Hôtel Macdonald  
Jasper—Le Jasper Park Lodge  
Vancouver—Hôtel VanCour  
\*administré par Hilton

†Appels de Montréal seulement. Pour appeler sans frais de Québec: Zénith 0-9070.

## pour un voyageur...

l'idéal est de loger au Lord Simcoe... un accueil amical... un excellent service... des bars et restaurants raffinés... le tout à des prix abordables... et pour plus de commodité, le métro à la porte... au centre-ville même de Toronto. La prochaine fois que vous irez à Toronto, profitez de votre séjour en demeurant au Lord Simcoe.



**c'est le**  **Lord Simcoe Hotel**  
Angle University et King, Tél. 362-1848

## COMPTABLES AGRÉÉS

**BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE**  
Comptables agréés  
ALAIN BELZILE, C.A.  
PIERRE CARDINAL, C.A.  
ARNAUD ROY, C.A.  
RONALD PERRON, C.A.  
2345 est, Belanger  
Montréal 729-5226

**PROVOST & PROVOST**  
Comptables agréés  
ROGER PROVOST, C.A.  
ROLAND PROVOST, C.A.  
235 ouest, Boul. St-Joseph  
274-6513

**LUCIEN DAHMÉ, C.A.**  
Comptables agréés  
276 ouest, rue St-Jacques  
Suite 110 845-4194

**VIAU & ROBIN**  
Comptables agréés  
LUCIEN D. VIAU, C.A.  
HUGES ROBIN, C.A.  
JACQUES R. CHADICIN, C.A.  
ARNAUD H. VIAU, C.A.  
J. SERGE GERVAS, C.A.  
WAGUIH BOULOS, C.A.  
4926 ave. Verdun, Verdun  
769-3871

**Duval, Buteau & Cie**  
COMPTABLES AGRÉÉS  
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

**THORNE, GUNN & CIE**  
Comptables agréés

R.P. DAVEN, C.A.  
D.P. ALLEN, C.A.  
D.M. LONG, C.A.  
H.J. GORRAC, C.A.  
P. GORRAC, C.A.  
L.L. GRAVES, C.A.  
L.L. CHAPMAN, C.A.  
R.M. WHITE, C.A.  
R.B. SAMPSON, C.A.  
S. FLORES, C.A.  
J.F. LEVIN, C.A.  
J.D. HOGG, C.A.  
G.E. McPHEE, C.A.  
W.G. HOGG, C.A.  
J.A. WRIGHT, C.A.  
D.W. SMITH, C.A.  
R.A. ROSS, C.A.  
P. CLOUTIER, C.A.  
R. BELLOU, C.A.  
W.A. McLENNAN, C.A.  
C.A. PONSANT, C.A.  
A. GALLAGHER, C.A.  
J.M. BRADY, C.A.  
E.G. WARD, C.A.  
K.S. VORON, C.A.  
B.T. DENT, C.A.  
M.B. TORRANCE, C.A.  
R. BOURDREAU, C.A.  
G.A. DIORICH, C.A.

800, Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011  
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

**Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés**  
Comptables Agréés.

Maurice Samson, C.A.  
Jean Lacroix, C.A.  
Delford Hunt, C.A.  
Clement Primeau, C.A.  
Vannoy Farley, C.A.  
Pierre Barry, C.A.  
Adrien Côté, C.A.  
Gilles Lévesque, C.A.  
Roland Truchon, C.A.  
Emile Mallette, C.A.  
Robert Gervais, C.A.  
Pierre Pharoand, C.A.  
Pierre Vermette, C.A.  
Martha Gauthier, C.A.  
Gilles Beaudin, C.A.  
Rajean Myre, C.A.  
Jacques Paquet, C.A.  
Emilien Mallette, C.A.  
Louis Gravel, C.A.  
Jean-Paul Doyne, C.A.  
François Dubé, C.A.  
Paul Gauthier, C.A.  
Lucien P. Bélair, C.A.  
Lionel Rivest, C.A.  
Raymond Fortin, C.A.  
Benoit Sylvestre, C.A.  
Dennis Bell, C.A.  
Raymond Couillard, C.A.  
F. J. J. Ducharme, C.A.  
Jacques Miller, C.A.  
Paul A. Michaud, C.A.  
Jean-Paul Barbeau, C.A.  
Emilien Gauthier, C.A.  
Raoul Auger, C.A.  
Jean Faveau, C.A.  
Richard Jean, C.A.  
Yves Beaulieu, C.A.  
Gérard Trudel, C.A.  
Gilles Moisan, C.A.  
Jacques Doran, C.A.  
Louis Gravel, C.A.  
Jean-Paul Doyne, C.A.  
François Dubé, C.A.  
Leon Côté, C.A.  
Henley Bourgoin, C.A.  
Albert Gosselin, C.A.  
Pierre Levesque, C.A.  
Gilles Truchon, C.A.  
Marcel Marier, C.A.  
Bertrand Laroche, C.A.  
Pierre David, C.A.  
Jean-Paul Beyer, C.A.  
André Lesage, C.A.  
Gérard Mongeau, C.A.  
Roland Lévesque, C.A.  
Clement Ducharme, C.A.  
Jacques Proulx, C.A.  
Clement Lussier, C.A.  
Jean Hain, C.A.  
Denis Trudel, C.A.  
Gaston Chiquay, C.A.  
Maurice Sénécal, C.A.  
D.A. Ménard, C.A.

**MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI**  
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741



## Rapport final du comité Werner.

## La communauté européenne aura sa personnalité monétaire en 1980

LUXEMBOURG. (AFP) — Après dix sept heures de délibérations, le comité Werner s'est séparé, après avoir mis au point définitivement le rapport final sur la réalisation de l'union économique et monétaire européenne.

En cinq chapitres principaux sur 32 pages le rapport développe le plan qui, en plusieurs étapes, amènera la communauté européenne à établir en 1980 sa personnalité monétaire propre.

Le rapport, approuvé à l'unanimité, sera envoyé dans les prochains jours au président en exercice du conseil des ministres qui le transmettra aux six gouvernements à la commission européenne.

A l'issue de cette dernière réunion, le président du comité, M. Pierre Werner, président du gouvernement luxembourgeois et ministre des finances, a donné quelques précisions sur les différentes étapes que comporte le plan, sans toutefois révéler aucun mécanisme prévu par le rapport pour la réalisation de l'union monétaire. M. Werner, qui s'est félicité de l'heureux aboutissement des travaux, a souligné que le document représentait "l'opinion commune entre monétarisme et économisme".

"L'union économique et monétaire, a-t-il ajouté, sera réalisée en parallélisme avec, d'une part, les politiques économiques et budgétaires, d'autre part, la politique monétaire".

Des différentes étapes c'est surtout la première, s'étendant sur les trois prochaines années, qui est développée en détails. Elle met en place les actions pour la plupart des domaines concernés.

Pour ce qui est des politiques économiques et budgétaires, cette première étape propose des méthodes et des procédures permettant des consultations effectives, "qui, dans leur efficacité, iront bien au-delà de tout ce qui s'est fait jusqu'à présent dans la communauté en matière de coordination".

En matière de politique monétaire, le plan prévoit une réduction des marges de fluctuation, "cela, toutefois, après avoir constaté des progrès dans la coordination des politiques économiques". M. Werner a estimé que la première étape constituera déjà "une accusation de la personnalité monétaire de la communauté", mais qu'elle ne nécessitera pas de modification des traités européens.

Par contre, pour l'étape finale, les six devront procéder à l'adaptation des traités, au fur et à mesure que certaines attributions échapperont aux gouvernements pour devenir communautaires. On devra alors opérer un transfert des compétences à des organismes communautaires. A ce sujet, M. Werner a constaté que l'union économique et monétaire implique un renforcement des institutions existantes, le cas échéant la création d'organismes, ainsi qu'une nouvelle définition des relations entre le parlement européen et l'exécutif.

Le fonds de stabilisation, qui deviendra le fonds de réserve, demandé par le communiqué de la Haye, sera mis en place au cours de la deuxième étape, peut-être même au cours de la première: dans dix ans selon le rapport Werner. L'Europe aura des monnaies à parités fixes, irrévocables, ou bien elle aura une monnaie unique, la monnaie européenne. Le rapport accorde sa préférence à la deuxième possibilité pour des raisons psychologiques notamment.

La première étape étant clairement définie, il appartient aux ministres des finances des six, de prendre, au

fur et à mesure de l'intégration de nouvelles décisions pour les étapes à venir. Ce qui permettra, a conclu M. Werner, aux pays candidats de participer encore effectivement à la mise sur pied finale de l'Union économique et monétaire de l'Europe.

## Véhicules étrangers entrés au Canada en août '70

En août dernier, 2.084.120 véhicules immatriculés à l'étranger sont entrés au Canada, soit 0,6% de moins qu'en août 1969 (2.095.813). Le nombre de véhicules restant une nuit ou plus a augmenté de 1,7% pour atteindre 902.891 contre 887.926 en août de l'année dernière. Le nombre total de véhicules entrés au Canada entre janvier à août a augmenté de 3,2% pour atteindre 9.206.861, contre 8.918.652 en 1969; le nombre de véhicules qui sont restés un certain temps s'est élevé à 3.036.244, contre 2.848.209, soit une augmentation de 6,6%. (Données du B.F.S.)

## Les marchés boursiers

## À New York, la séance s'est montrée calme

NEW YORK (AFP) — Les cours se sont repliés lundi à Wall Street. Nombre d'investisseurs institutionnels étaient absents en cette journée de Columbus Day et la demande s'est montrée peu active. La cote s'est repliée à l'ouverture et s'est ensuite maintenue aux alentours de ses nouveaux niveaux. Une légère reprise a été enregistrée au cours de la dernière demi-heure. Les affaires ont été calmes.

Les alimentaires, à l'exception de General Foods, se sont inscrites en progrès modérés tandis que les chimiques, les cinémas, les tabacs et les constructions aéronautiques ont évolué irrégulièrement, mais ailleurs les pertes l'ont nettement emporté. Parmi les valeurs les plus affectées on trouve Merck and Co aux pharmaceutiques, Phelps Dodge aux cuprifères, IBM aux ordinateurs, J.C. Penney aux grands maga-

sins et General Motors aux automobiles. Les transports aériens, les pétroles, les électroniques, les mécaniques, les télévisions, les papiers et les sidérurgiques ont suivi la tendance générale mais les caoutchoucs ont été plus résistants et ne se sont repliés que par endroits.

Le volume des transactions à la Bourse de New York a été de 8,57 millions d'actions en comparaison de 13,98 millions d'actions, vendredi. A la Bourse américaine, 2,53 millions d'actions ont changé de mains hier, en comparaison de 3,85, vendredi.

A l'indice, quelques-uns des 1.200 titres ordinaires ont terminé la journée en baisse de 0,46 à 46,05.

Granby a perdu 1 à \$24; Canadian Pacific 3-4 à \$62 1-2; Alcan 1-2 à \$21 1-8; parmi les valeurs canadiennes, Hudson Bay a gagné 1-4 à \$22 1-4 et Walker 1-8 à \$43.

## DOW JONES

|               | Ouv.                       | Haut                 | Bas    | Ferm.  | Chang. |
|---------------|----------------------------|----------------------|--------|--------|--------|
| Industrielles | 766.22                     | 770.47               | 758.42 | 764.24 | -4.45  |
| Transport     | 154.56                     | 155.05               | 151.94 | 152.89 | -1.94  |
| Ser. publics  | 106.44                     | 107.14               | 105.83 | 106.34 | -0.13  |
| Ensemble      | 246.34                     | 247.61               | 243.60 | 245.26 | -1.66  |
| Volume:       | Industrielles 539,200 ;    | Transport 204,600 ;  |        |        |        |
|               | Services publics 246,200 ; | Ensemble 1,595,200 ; |        |        |        |

## La hausse de prix des voitures suit l'indice du coût de la vie

Plusieurs modèles de voitures 1971 se vendront plus cher, au Canada, cette année, mais, dans l'ensemble, les augmentations de prix se comparent assez avantageusement avec l'évolution de l'indice du coût de la vie.

En moyenne, les nouveaux prix suggérés par les manufacturiers d'automobiles représentent une augmentation de 3 pour cent, par rapport aux modèles 1970, et certains prix ont même été coupés.

D'autre part, les manufacturiers font remarquer qu'ils ont inclus à l'équipement standard de leurs voitures 1971 certains dispositifs exigés par les règlements de contrôle de la sécurité. Ils soutiennent que les augmentations de prix sont loin de refléter les augmentations considérables de coût de production qu'ils ont dû subir.

L'indice des prix à la consommation, selon le Bureau fédéral de la statistique, a augmenté de 2,8 pour cent, au cours de la période de 12 mois se terminant avec le mois d'août.

Quant aux importateurs de voitures étrangères, ils font valoir que les augmentations de prix ont été atténuées par la hausse de la valeur de la devise canadienne sur le marché mondial.

Ford Motor Co. of Canada a annoncé que ses prix de 1971 avaient monté d'environ 3 pour cent. Un porte-parole de la compagnie a toutefois déclaré qu'il se pourrait qu'il y ait une nouvelle augmentation par suite de la décision de Ford-USA de hausser elle-même ses prix.

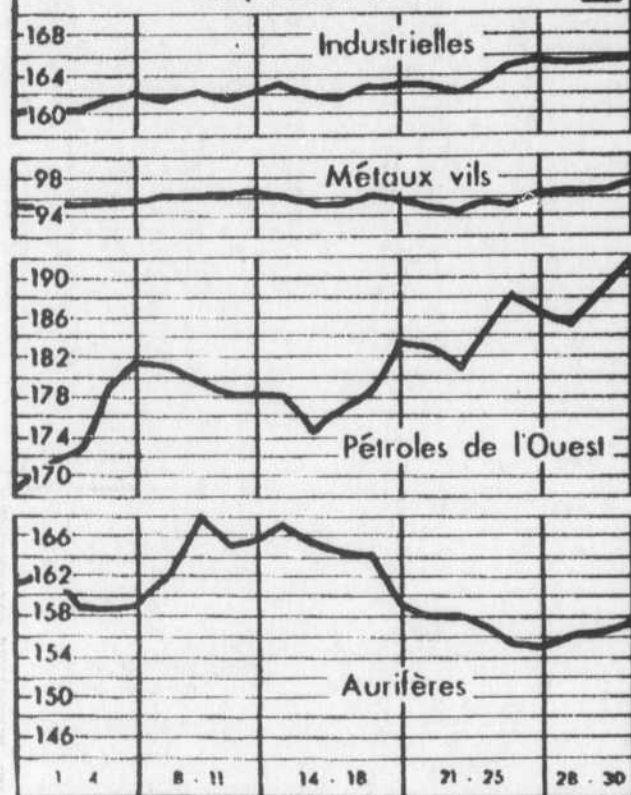
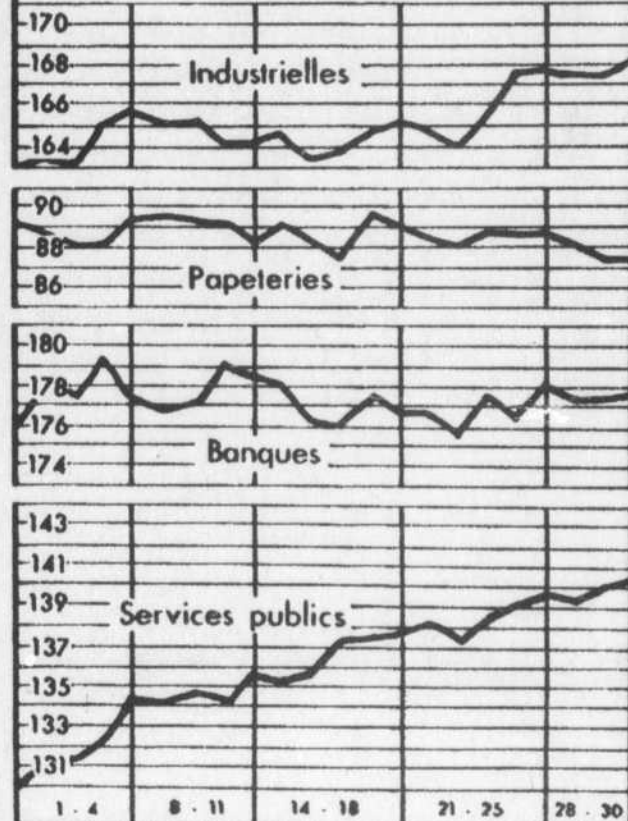
Chez General Motors of Canada Ltd., la hausse a été en moyenne de 1,6 pour cent. Pour les modèles dotés de l'équipement optionnel le plus courant, ce bond s'établit à environ 2,1 pour cent.

A la Chrysler, on n'a augmenté que de .5 pour cent, sauf dans le cas des voitures "compactes" qui ont subi une hausse de 2,2 pour cent.

Pour sa part, American Motors Canada Ltd. a annoncé une augmentation moyenne de 1,9 pour cent. Elle a maintenu au même prix son nouveau modèle Gremlin, se contentant d'augmenter de 1,1 pour cent le prix de la Gremlin à quatre passagers.

## Cours de l'or

LONDRES (Reuter) — L'once d'or fin cotait 37,25 US hier sur le marché européen de l'or, comparativement à 36,79 vendredi.

Indices de la bourse de Toronto  
Septembre-1970Indices de la bourse de Montréal  
Septembre-1970

Les indices boursiers ont terminé le mois de septembre en hausse modérée à Montréal et Toronto. A l'exception du secteur des papeteries qui traverse une période difficile, tous les secteurs ont connu des hausses par rapport à la fin d'août, les variations les plus sensibles se retrouvant aux Pétroles de l'Ouest, aux Services Publics et chez les valeurs Industrielles. Les Aurifères, initialement en forte hausse, ont été irréguliers tout comme les Banques tandis que les fluctuations étaient minimes dans le secteur des métaux vils (base métaux). Les marchés boursiers ont été modérément achalandés en septembre, la demande consistante du début du mois faiblissant avec un accroissement des incertitudes politiques, diplomatiques et économiques.

Cette annonce ne constitue pas une offre des titres ci-dessous dans aucune province du Canada. L'offre n'est faite que par le prospectus dans les provinces où les commissions de valeurs mobilières ou organismes similaires en ont accepté le dépôt.

## Emission additionnelle



## Compagnie Trust Royal

(Constituée en corporation selon les lois du Québec)

522,317 actions

(Valeur au pair de \$1.00 chacune)

Compagnie Trust Royal offre par les présentes à ses actionnaires le droit d'acheter des actions par l'exercice de droits de souscription transférables au prix de souscription de \$21.00 sur la base d'une action pour chaque huit actions détenues aux livres à la clôture des affaires le 25 septembre 1970.

Les Droits expireront à 4:00 heures de l'après-midi, heure en vigueur à l'endroit de l'exercice des Droits le 23 octobre 1970.

Il est prévu que les Droits seront négociés aux Bourses de Montréal, Toronto et Vancouver jusqu'à quelque temps avant leur expiration.

Prix de souscription par action \$21.00

Prospectus sur demande

Distributeurs des actions non souscrites:

|                                      |                                         |                                          |
|--------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------|
| Wood Gundy Valeurs Limitée           | Dominion Securities Corporation Limited | Greenshields Incorporated                |
| A. E. Ames & Cie Limitée             | McLeod, Young, Weir & Company Limited   | Harris & Partners Limited                |
| Richardson Securities of Canada      | Burns Bros. and Denton Limited          | Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited |
| Nesbitt Thomson Valeurs Limitée      | Mead & Co. Limited                      | Midland-Osler Securities Limited         |
| Royal Securities Corporation Limited | MacDougall, MacDougall & MacTier Ltd.   | Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée         |
| Bell, Gouinlock & Company, Limited   | Morgan, Ostiguy & Hudon Inc.            | Pemberton Securities Limited             |
| Mills, Spence & Co. Limited          |                                         | Casgrain & Compagnie Limitée             |
| Collier, Norris & Quinlan Limited    |                                         |                                          |

Avez-vous acheté vos Obligations d'Épargne du Canada ?

Communiquez immédiatement avec M. Richard Gagnon, Tél.: 288-9111

**TASSÉ & ASSOCIÉS, LTÉE,**

Courtiers en Valeurs, 360 St-Jacques, Montréal

**LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA**

**"ELLES SONT EN OR!"**

Les Obligations d'Épargne du Canada sont arrivées! Profitez-en! C'est un placement toujours sûr et rentable! Depuis 25 ans, des millions de Canadiens leur font confiance, car c'est l'un des meilleurs moyens de faire fructifier ses économies et de s'assurer un présent et un avenir meilleurs.

**Mais oui! "Elles sont en or!"**

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance de 7 3/4 %!

Ce qui veut dire qu'une obligation de \$100.00 vous rapporte \$6.75 d'intérêt la première année, \$7.75 par an chacune des trois années suivantes, et \$8.00 chacune des sept dernières années. De plus, vous pouvez gagner de l'intérêt sur l'intérêt et ainsi, à l'échéance, dans 11 ans, vous obtiendrez \$227.50 pour chaque obligation de \$100!

**Argent instantané!**

Vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru.

**À votre portée!**

Vous pouvez en acheter de \$50 à \$25,000, au comptant ou par versements, à votre travail, auprès de votre banque, caisse populaire, société de fiducie ou courtier. Les Obligations d'Épargne du Canada... c'est vraiment l'un des meilleurs moyens de faire fructifier vos économies.

**ACHETEZ-EN BEAUCOUP DÈS AUJOURD'HUI!**

**7 3/4 %**

**RENDEMENT ANNUEL MOYEN À L'ÉCHÉANCE**

suites  
de la première  
page

## DEUX ÉMISSAIRES

tiales pour la libération de M. Laporte. Ce n'est qu'en fin de journée que les deux cellules ont réconcilié leurs positions respectives, d'où le dernier communiqué que l'on lira ci-contre et qui fait obligation au gouvernement de remplir toutes les conditions pour la libération de M. Laporte. "Tout retard, précise le message, sera considéré comme un refus tacite".

Voici le texte du communiqué du FLQ auquel M. Bourassa fait référence dans sa déclaration d'hier soir:

"Dimanche 11 octobre, minuit: "A la suite de l'acceptation tacite des exigences du Front par le gouvernement du Québec, voici la réponse du FLQ, cellule Chénier."

"1) nous refusons toute négociation quant au fond des six conditions qui restent à appliquer.

"2) en ce qui touche les modalités techniques d'application nous avons pleinement confiance en l'intégrité révolutionnaire de Robert Lemieux. Nous le désignons donc comme interlocuteur du front. Chacune de ses décisions sera irrévocable. Lui c'est nous, nous c'est lui.

"3) la seule garantie que nous pouvons donner quant à la libération de Pierre Laporte, c'est notre parole de révolutionnaire québécois. Celui-ci sera relâché sain et sauf dans les "24" heures suivant la réalisation des exigences du FLQ.

"4) quant à la libération de M. Cross, nous pouvons vous assurer que cela sera fait si celui-ci est encore en vie. Cependant comme la cellule de Libération n'a donné encore aucun signe de vie, nous ne pouvons donc rien vous promettre là-dessus. Nous ne savons pas si M. Cross a été ou non exécuté. Mais nous le répétons si James Cross est encore vivant il

sera libéré comme Pierre Laporte.

"5) comme preuve de notre bonne foi nous suspendons nos activités et demandons aux autres cellules d'en faire autant.

"6) toute hésitation de votre part sera considérée comme un refus tacite et entraînera l'exécution de Pierre Laporte.

"7) nous ne fixons aucun délai, cependant si vous manifestez une évidente mauvaise foi nous passerons à l'action.

NOUS VAINCRONS. LE FRONT DE LIBÉRATION DU QUÉBEC.

A ce communiqué, le Front avait annexé le texte d'une lettre manuscrite dans laquelle M. Laporte remercie le premier ministre de son allocation de la veille et se dit prêt à accepter la parole de ses ravisseurs comme garantie.

On remarquera que le ministre du travail suggère des solutions concrètes pour remplir l'une des conditions du FLQ touchant le reclassement des anciens employés de Lapalmé. Voici le texte de la lettre de M. Laporte:

"Mon cher Robert,

"Je viens d'écouter ton allocution. Merci. Je n'en attendais pas moins de toi. En soupant, très frugalement, ce soir, j'avais parfois l'impression de prendre mon dernier repas.

"Quant aux arrangements pour la mise en place des 7 conditions on me dit que tu es déjà au courant. L'idéal serait que les "prisonniers politiques" partent dès lundi en soirée, ou dans la nuit ou mardi matin. Le reste devrait se faire concurremment. Il faudrait dire à mon ami l'hon. Jean-Pierre Côté que l'affaire des employés de Lapalmé est primordiale. Peut-être pourrions-nous aider en plaçant un certain nombre à la CAT ou à la Com. du salaire minimum à Montréal ou à Québec, s'ils le veulent.

"Pour les arrangements, discussions, ou mise au point pratique, les gens du FLQ veulent Me Robert Lemieux. Ils sont disposés à lui donner pleins pouvoirs... de sa prison s'il le faut. Tu désigneras évidemment qui tu voudras.

"Aurais-tu l'obligeance dès la réception de cette lettre de téléphoner à Francoise pour la rassurer et lui dire, de même qu'aux enfants, toutes sortes de bonnes choses de ma part.

"Tu demandais avec raison des garanties quant à la libération de M. Cross et de moi-même. Tu as raison. Je suis prêt, sans condition, à accepter la parole de mes ravisseurs et je te demande d'en faire autant.

"Merci encore... Merci à tous ceux qui ont contribué à cette décision raison-

nable que tu as annoncée avec force et dignité. J'espère être libre... et au travail d'ici 24 heures. Amitiés.

Pierre LAPORTE  
que cette lettre est bien de ma main".

La lettre était accompagnée de deux cartes d'identité de M. Laporte.

L'enveloppe contenant ces messages a été découverte vers 10h30, hier matin.

Trouvé dans une cabine téléphonique du centre-ville, à la suite d'un coup de téléphone anonyme, le dernier communiqué des ravisseurs était aussi accompagné d'une troisième lettre de M. Laporte, adressée celle-ci à Mme Laporte et marquée "personnelle". Le poste CKLM ne l'a donc pas rendue publique.

## L'ARMÉE

plomates, des hommes publics, des bâtiments et installations du gouvernement. Un important dispositif de sécurité a été mis en place dans la capitale fédérale depuis l'enlèvement de M. Richard Cross, dispositif que les autorités ont décidé de renforcer au cours de la fin de semaine à la suite de l'enlèvement de M. Laporte.

Les militaires arrivés à Ottawa, a-t-on précisé, seront notamment déployés sur la colline parlementaire, de même qu'aux abords de la résidence officielle du premier ministre, M. Trudeau, et des domiciles de ministres et hauts fonctionnaires.

Si le Québec présentait à Ottawa une demande d'intervention des forces armées, a encore dit le colonel Bonneau, il faudrait de quatre à cinq heures pour réaliser l'opération. En effet, les quelque 600 hommes établis à Valcartier (2ème et 3ème bataillons du Royal 22ème régiment) seraient transportés par avion et par autobus vers Montréal. On pourrait également faire appel à une centaine d'hommes, cantonnés au camp Bouchard de Sainte-Thérèse depuis le 9 octobre, dans le cadre d'un exercice militaire. A la base de Montréal, c'est-à-dire l'établissement de Longue-Pointe, on dénombre environ 150 militaires, pour la plupart affectés à des fonctions administratives. Ce n'est donc pas de ce côté que viendraient les renforts si le besoin s'en faisait sentir, mais plutôt de l'extérieur.

Enfin, a dit l'officier d'information, l'armée ne peut répondre aux demandes émanant de particuliers qui veulent être protégés aussi longtemps que le gouvernement du Québec n'en fera pas la demande au gouvernement fédéral.

## COMMUNIQUÉ

suivant la réalisation complète de l'opération libération.

"x) —Sauf si les forces policières trouvent l'endroit où est Pierre Laporte.

"Le présent communiqué de la cellule Chénier est le dernier avant l'exécution ou la libération de Pierre Laporte. L'ensemble de la situation est clair. Tout entêtement, tout retard sera considéré comme un refus tacite.

"NOUS VAINCRONS".

"Front de libération du Québec".

"PS: Nous considérons comme retard inadmissible la longueur du gy. à répondre définitivement à nos demandes. Nous le répétons toute hésitation sera considérée comme un refus, toute demande de contact par voie de communiqué ou autre sera considérée comme un refus.

"Vous avez entre les mains le texte complet où il est fait mention des 7 exigences initiales du FLQ".

Les deux lettres étaient accompagnées de la carte de crédit de Bell Canada émise au nom de M. Laporte.



Devant le domicile de M. Pierre Laporte, des gardes veillent. C'est ici que le drame s'est déroulé. Derrière ces murs, aujourd'hui, on attend dans la douleur le dénouement.

Avant de regagner Paris

## Pompidou signe aujourd'hui les accords franco-soviétiques

MOSCOU (AFP) — Ce matin au Kremlin, les délégations française et soviétique aux entretiens de Moscou procèderont à la signature des textes mettant en forme et concluant les discussions engagées depuis le 6 octobre. M. Pompidou regagnera ensuite Paris.

Selon des renseignements recueillis de source informée, les textes consisteraient en deux documents:

1) Une déclaration de six à sept pages portant sur les différentes têtes de chapitre des entretiens et sur les progrès ou décisions acquis en matière de coopération économique bilatérale.

2) Le deuxième texte, plus court, serait un "protocole" ou une "annexe" enregistrant le "pas en avant" des entretiens franco-soviétiques en matière de coopération politique. De même source, on apprend que ce texte aurait trait à la régularité et à la périodicité des consultations politiques entre les deux pays, qui se situeraient au niveau des ministres des Affaires étrangères ou des représentants spécialement désignés par eux.

Des consultations politiques extraordinaires pourraient être organisées d'un commun accord.

Il serait précisé dans ce texte, apprend-on de source informée, que les dispositions ainsi décidées en matière de coopération politique franco-soviétique ne portent pas atteinte aux engagements contractés par les deux parties en matière d'intégration ou de planification économique ou militaire, et ne sont dirigées contre aucun Etat tiers.

Du côté français, on mettait en valeur, à la veille de la conclusion des entretiens de Moscou, un élément important: La délégation française est venue à Moscou "engagée dans le fil" d'une négociation amorcée bien avant les préliminaires du traité germano-soviétique du 12 août. Elle ne se proposait pas de répondre à un traité par un autre traité. Ce qui a été accompli à Moscou l'aurait été dans les mêmes termes, avec ou sans traité germano-soviétique, dont le président Pompidou, dans sa conférence de presse de dimanche à Tchekent, a indiqué les motivations.

**AL MARTINO**

**Du 12 au 24 octobre**

**Nick Martin et son orchestre**

**Danse continuelle**

**Réservations: 861-3511**

**Du lundi au vendredi, aucun frais de couvert. Le samedi, \$4.00 seulement.**

**Salle Bonaventure**

**Le Reine Elizabeth**

**MARTINI EXTRA-DRY!**

**MARTINI**

...sur glace!

**MARTINI EXTRA-DRY... EXTRA-ORDINAIRE!!!**

PRODUIT ET EMBOUILLÉ EN ITALIE PAR MARTINI & ROSSI. No DE LA REGIE 559-G.